

Séance du 8 octobre 2013

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : Préparation du contrat quinquennal 2015-2020 : auto-évaluation et axes stratégiques de l'université.

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle Nicole Cleuet de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'Université le 8 octobre 2013, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,
Vu l'avis favorable du conseil académique du 8 octobre 2013 ;

M. le Président présente aux conseillers le résultat de l'auto-évaluation à travers la production du rapport d'auto-évaluation de l'établissement, et les orientations de l'établissement qui en résultent pour le contrat quinquennal 2015-2020.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOIX LE RAPPORT D'AUTO EVALUATION ET LES ORIENTATIONS, DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DU PROCHAIN CONTRAT QUINQUENNAL SELON LE DOCUMENT ANNEXE A LA PRESENTE DELIBERATION.

Fait à Valenciennes, le 10 octobre 2013
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication : 7/11/2013

Rapport d'auto-évaluation

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE : METHODOLOGIE ET MISE EN ŒUVRE DE L'AUTO-EVALUATION	3
---	----------

PARTIE 1 : STRATEGIE ET GOUVERNANCE.....	4
---	----------

CHAPITRE 1 : LA POLITIQUE DE PARTENARIAT	4
CHAPITRE 2 : LA GOUVERNANCE, L'ORGANISATION INTERNE ET L'ELABORATION DE LA STRATEGIE .	6
CHAPITRE 3 : L’AFFIRMATION DE L’IDENTITE ET LA COMMUNICATION	8
CHAPITRE 4 : LA POLITIQUE DE LA QUALITE.....	10

PARTIE 2 : LA RECHERCHE ET LA FORMATION	13
--	-----------

CHAPITRE 1 : LA POLITIQUE DE RECHERCHE	13
CHAPITRE 2 : LA POLITIQUE DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE	21
CHAPITRE 3 : LIEN ENTRE RECHERCHE ET FORMATION, LES ETUDES DOCTORALES.....	28
CHAPITRE 4: LA DOCUMENTATION.....	30

PARTIE 3 : LA REUSSITE DES ETUDIANTS	34
---	-----------

CHAPITRE 1 : LES PARCOURS DES ETUDIANTS, DE L'ORIENTATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE	34
CHAPITRE 2 : LA VIE ETUDIANTE	38

PARTIE 4 : LA VALORISATION ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE	42
--	-----------

CHAPITRE 1 : LA VALORISATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE	42
CHAPITRE 2 : LA DIFFUSION, L'ENRICHISSEMENT DU PATRIMOINE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE :.....	43

PARTIE 5 : LES RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	45
--	-----------

CHAPITRE 1 : LES RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES EN MATIERE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	45
---	----

PARTIE 6 : LE PILOTAGE ET LA GESTION	49
---	-----------

CHAPITRE 1 : LA PROSPECTIVE PLURIANNUELLE, LA PROGRAMMATION ET LE DIALOGUE DE GESTION	49
CHAPITRE 2 : LA FONCTION RESSOURCES HUMAINES	50
CHAPITRE 3 : LA FONCTION FINANCIERE ET COMPTABLE	53
CHAPITRE 4 : LA FONCTION IMMOBILIERE ET LOGISTIQUE.....	56
CHAPITRE 5 : SYSTEME GLOBAL D'INFORMATION –AXE NUMERIQUE.....	58

INTRODUCTION GENERALE :

1- PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT ,

2- METHODOLOGIE ET MISE EN ŒUVRE DE L'AUTO-EVALUATION

1 – Présentation de l'établissement

Depuis sa création en 1964, d'abord comme Centre Scientifique Universitaire puis université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC) dotée de véritables statuts d'université (1977), l'UVHC n'a cessé d'œuvrer pour asseoir et affirmer son identité : une université pluridisciplinaire hors santé, multisite et citoyenne permettant d'accueillir une population étudiante peu mobile et soucieuse d'une insertion professionnelle rapide ; une université professionnalisante tournée vers les entreprises et le monde socio-économique avec le souci permanent du développement de ses territoires.

Avec des effectifs gravitant autour de dix mille étudiants depuis plusieurs années, provenant en majorité (79 %) de la région Nord-Pas de Calais dont 46 % de boursiers, l'UVHC joue pleinement son rôle d'ascenseur social en assurant une formation de qualité et une insertion professionnelle parmi les meilleures au niveau national (99 % pour le domaine Droit, Economie, Gestion, 87 % pour le domaine Lettres, Langues, Arts et 97 % pour Sciences et Technologie.

Identifié comme l'un des principaux acteurs au niveau régional dans le domaine des transports durables avec sa labellisation « Campus Innovant en Transports durables », la création du Technopôle Transalley – Transports et mobilité durables », la mise en place de l'IRT – Railenium, l'UVHC conforte son rang de chef de file dans le domaine des transports durables tout en s'inscrivant dans une démarche stratégique définie au niveau régional et portée par l'ensemble des acteurs académiques au sein de la Communauté d'Universités et d'Etablissements.

2 – Méthodologie et mise en œuvre de l'auto-évaluation

Pour la mise en œuvre de l'auto-évaluation, la démarche de l'établissement a visé l'association la plus large possible de l'ensemble de la communauté de notre université à la réflexion sur le projet.

Inaugurée au dernier trimestre 2012, notamment dans les domaines de formation et de recherche, **la mise en œuvre de l'auto-évaluation s'est effectuée en 3 phases** : état des lieux, diagnostic et projet/prospective :

- la **phase état des lieux** visait à rassembler l'ensemble des informations sur l'exécution du contrat 2010-2013, les ordonner en domaines et définir la méthode de mise en œuvre. Elle a fait l'objet de plusieurs bureaux, bureaux élargis ainsi qu'un Conseil d'administration (14 février 2013).
- La **phase diagnostic** visait à confronter actions réalisées, indicateurs et cibles pour élaborer un bilan. Ce bilan a été détaillé et abondé lors des réunions des bureaux élargis et du Conseil d'administration des 6 et 23 mai 2013 et discuté au sein d'une assemblée générale le 3 juin 2013.
- Enfin, la **phase prospective** a donné lieu à une **journée Prospective et Concertation qui a réuni plus de 120 participants** le 5 Juillet 2013 et a constitué le point d'orgue du projet. Cette rencontre a permis d'établir, à travers plusieurs ateliers et tables rondes en présence du Conseiller d'établissement, de véritables échanges variés et constructifs entre composantes de formation et de recherche.

La méthodologie s'est appuyée sur :

- un pilotage à l'échelle régionale par la réunion des vice-présidents CEVU et CS dès la période de lancement de la procédure ;
- la constitution d'un **espace de dialogue** et de concertation pour associer, au plus près, les composantes de formation et de recherche ; cet espace a recueilli diverses contributions émanant des services, des composantes et parfois de collègues enseignants ; parallèlement à la constitution de cet espace, le service aide au pilotage a rassemblé les indicateurs pour les mettre à la disposition des contributeurs ;
- la **nomination de responsables** et animateurs de domaines, qui ont organisé les concertations sur 15 thèmes au total ;
- les actions animées par les vice-présidents recherche et formation, avec les différentes composantes ont donné lieu à de nombreuses séances de travail dès septembre 2012 ;
- l'assemblée générale du 5 juillet 2013 a permis de dégager une réelle synthèse sur les différentes réflexions, confrontations et contributions.

Introduction : Les missions de l'établissement, et son positionnement stratégique dans la période évaluée

Au regard du Code de l'éducation, article L. 123-2, -3, -5, -6, -7, -8 et -9, l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC) répond à l'ensemble des missions qui y sont définies. En effet, même si elles ne sont pas établies clairement (au sens strict du Code de l'éducation), le contrat quadriennal apporte, notamment à travers l'un des deux axes majeurs définissant les orientations stratégiques que s'est fixé l'établissement, les réponses à l'ensemble des questions qui se posent.

En effet, le premier axe majeur « **Développer une stratégie d'ouverture et de partenariat en recherche et en formation** » aborde les différentes missions tant au niveau de la formation que de la recherche, de l'innovation, le développement scientifique et technologique, l'aménagement du territoire, la réduction des inégalités sociales ou culturelles... Chacune de ces rubriques est développée, indicateurs à l'appui, dans les différents domaines et champs appropriés (formation, recherche, réussite de l'étudiant...).

L'accomplissement de ces missions se conjugue en parfaite cohérence avec la place et le rôle que doit jouer l'UVHC.

L'UVHC, établissement pluridisciplinaire hors santé, s'est voulue, dès sa création, tournée vers le monde de l'entreprise et la professionnalisation ; elle constitue aujourd'hui un des acteurs majeurs dans le développement des territoires. C'est une université de taille humaine, conjuguant excellence en formation, comme en recherche, et citoyenneté en assurant l'accueil d'une population étudiante peu mobile et soucieuse d'une insertion professionnelle rapide.

Implantée sur trois sites Valenciennes, Cambrai et Maubeuge, elle constitue un véritable ascenseur social avec plus de 10 000 étudiants par an depuis plusieurs années en provenance à 78% de la région.

L'ensemble des missions qui y sont menées, les actions et projets développés ne peuvent avoir du sens que si leur enracinement repose sur des valeurs essentielles, fondamentales : le travail, l'intérêt collectif, la concertation et surtout le respect.

Les orientations définies par l'UVHC dans son contrat s'articulent autour de deux axes majeurs :

1. le développement d'une stratégie d'ouverture et de partenariat en recherche et formation ;
2. la fondation d'une nouvelle gouvernance pour des compétences élargies.

L'UVHC confirme son positionnement de leader sur la thématique transversale « Transports durables », avec d'une part, le pilotage du projet « Campus International pour la Sécurité et l'Intermodalité des Transports (CISIT) », et d'autre part sa forte implication dans la mise en place et le développement de l'Institut de Recherche Technologique Railenium (IRT) ainsi que du Technopôle Transalley dédié aux entreprises et centres de recherche, dans le domaine de la mobilité durable.

Les orientations stratégiques choisies par l'UVHC portent sur des thématiques transversales et visent des objectifs à divers niveaux territorial, national, international. En effet, pour le thème transport (CISIT, IRT, Technopôle), nous retrouvons divers acteurs académiques : universités, organismes de recherche, industriels, territoires ; de même, dans le cadre de la réhabilitation des mines de Wallers-Arenberg, le projet de « la Fabrique à Images » associe également divers acteurs : l'UVHC (laboratoire De Visu), la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, le Pôle Image régional.

Le Contrat 2010-2013 évoque dans la stratégie de l'établissement le projet structurant CISIT mais il n'est pas le seul. En effet, d'autres projets de grande envergure sont venus s'y greffer : les projets Technopôle « Transalley », « Fabrique à Images », « Société d'Accélération de Transfert de Technologie (SATT Nord) ».

CHAPITRE 1 : LA POLITIQUE DE PARTENARIAT

I – OBJECTIFS DU CONTRAT QUADRIENNAL :

Développer une stratégie d'ouverture et de partenariat en recherche et en formation :

- Etre un partenaire actif de la politique de site ;

II – PLAN D’ACTIONS ET REALISATIONS DU CONTRAT

L’UVHC, en tant que membre fondateur, participe régulièrement et activement aux travaux menés et s’associe aux projets collectifs engagés par le PRES « Université Lille Nord de France » tels que l’élaboration d’une carte de formation régionale cohérente, la cohabilitation de diplômés avec les autres universités de la région NPDC (ULCO, Lille 1, Lille 2), la promotion des écoles doctorales, l’Entrepreneuriat, la diffusion de la culture scientifique et artistique, les appels à projets PIA, l’ESPE, le pôle AIP PRIMECA, la SATT.

Depuis sa création, l’UVHC a toujours développé une stratégie de partenariat avec le monde socio-économique. Les composantes de recherche et de formation et particulièrement les enseignants-chercheurs sont fort sensibilisés à cette ouverture et à cette collaboration.

Université citoyenne, l’UVHC, qui a fait le choix stratégique de développement en lien avec les besoins des territoires, est aujourd’hui reconnue comme un acteur incontournable pour le développement du tissu économique et social de ses territoires :

- Entre 2010 et 2012, 10 contrats de collaboration public-privé (101 808 euros en 2010, 129 078 euros en 2011 et 367 031 euros en 2012).
- Entre 2010 et 2012, 12 projets AAP Thématiques (419 760 euros en 2010, 627 998 euros en 2011 et 865 977 euros en 2012).
- En 2013, 1 convention cadre relative à l’Institut Méditerranéen de la logistique et des transports entre l’ENPC, l’UVHC et le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Marocain.

L’UVHC contribue au développement du capital humain grâce à la formation d’un plus grand nombre de personnes en répondant aux nouveaux besoins en compétences, en veillant à ce que les employés puissent continuer à se former tout au long de la vie pour soutenir le développement local et permettre d’attirer des talents de l’extérieur.

- 17 conventions de partenariats signées avec les lycées du territoire.
- Partenariat culturel avec le Phénix à Valenciennes, partenariat avec la Mairie de Valenciennes pour le festival du cinéma.
- Des conventions signées et des actions menées avec les partenaires de l’emploi et les organismes en relation avec l’insertion professionnelle (l’APEC, MALAKOFF, le CIBC de Maubeuge, les sociétés d’intérim MANPOWER et RANDSTAD ainsi que le réseau ALLIANCE).
- En tant que membre du SPO, l’UVHC travaille régulièrement avec les CIO, les Espaces Info Formation, le Fongecif, les missions locales, pôle emploi, la maison de l’emploi et le réseau Information Jeunesse. D’autres collaborations sont formées au niveau régional : CFA FORMASUP, CREASUP et HUBHOUSE.

Des représentants de l’UVHC siègent aux réunions de travail organisées par les collectivités. L’UVHC signe des conventions pour la mise en œuvre de certaines actions dans le domaine de la formation et de l’aménagement du territoire.

Subventions d’exploitations collectivités publiques et organismes internationaux :

3 178 856 euros en 2010, 4 087 269 euros en 2011 et 5 323 763 euros en 2012.

1 convention avec la Communauté d’Agglomération de La Porte du Hainaut (création d’un écosystème dans le domaine du cinéma : structuration et développement d’un pôle en ingénierie audiovisuelle et média numériques sur le site d’Arenberg), des conventions avec les Communautés d’Agglomération de Cambrai, Maubeuge Val de Sambre et Valenciennes Métropole ainsi qu’avec l’Agence de Développement Urbain de la Sambre.

1 convention avec la Clinique du Parc à Saint-Saulve, et un projet de convention avec le Centre Hospitalier de Valenciennes.

III- DIAGNOSTIC

Parmi les structures favorisant l’innovation au sein desquelles l’UVHC est partie prenante, nous avons les pôles de compétitivité (i-Trans, Movéo, Picom, Maud, OSEO), l’Institut Carnot, VALUTEC, l’IRT Railenium et la SATT (cf. Partie 4. Chapitre 1 : Valorisation des résultats de la recherche).

Parmi les partenariats directs favorisant l'innovation entre l'UVHC et le monde socio- économique, nous avons les conventions CIFRE, les thèses financées en PPP, les contrats de Collaboration Public-Privé et les appels à projets fléchés Recherche Industrielle (ANR-ADEME) (cf. Partie 4. Chapitre 1 : Valorisation des résultats de la recherche). L'UVHC a élargi le cercle de ses partenariats académiques, internationaux, de recherches, et socio-économiques (cf. liste des partenaires en annexe).

L'UVHC a bénéficié d'un soutien croissant des collectivités et des milieux socio-économiques grâce aux nombreuses conventions (30) :

- Subventions des collectivités publiques : 3 099 514,98 euros en 2010, 4 513 069,66 euros en 2011 et 6 137 345,23 euros en 2012.
- Subventions des milieux socio-économiques : 8 814 266,55 euros en 2010, 9 046 587,58 euros en 2011 et 8 940 011,14 euros en 2012.

IV – PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS

Dans le prolongement de la réalisation du Campus innovant dans les transports durables, labélisé en 2010 par le MESR, l'UVHC développera de nouveaux partenariats grâce à l'IRT Railenium et au CISIT (Campus International sur la Sécurité et l'Intermodalité dans les Transports) pour les pôles ferroviaire et automobile.

En effet, la création de l'Institut International du Management (IIM) et de l'Institut du Transport Durables (ITD) dans le cadre du plan campus, la mise en place du Technopole TRANSALLEY, parc Scientifique et Technologique, permettront d'intensifier les interactions et les collaborations grâce à la proximité physique de tous les acteurs et de tous les opérateurs qui innovent dans le domaine des transports terrestres et de la mobilité.

L'UVHC a toujours permis aux collectivités territoriales et aux entreprises de prendre une place active dans ses différents conseils et instances. Pour renforcer cette collaboration et ces partenariats, l'UVHC a mis en place un COS (Comité d'Orientation Stratégique) formé de personnalités du monde socio-économique.

Toujours dans cet esprit d'ouverture, l'UVHC mettra en place un service, véritable pont entre le monde académique et le monde socio-économique, pour développer davantage les relations avec les collectivités territoriales et les entreprises, les nouveaux partenariats et faire connaître un savoir faire souvent inconnu par nos partenaires potentiels. Dans un contexte de restrictions budgétaires et de concurrence accrue et dans le but de favoriser la diversification des financements et la recherche de fonds, l'UVHC étudie la possibilité de créer une fondation partenariale. Cette fondation permettra de mieux valoriser la recherche académique et facilitera le transfert des compétences et des connaissances.

CHAPITRE 2 : LA GOUVERNANCE, L'ORGANISATION INTERNE ET L'ELABORATION DE LA STRATEGIE

L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis s'est engagée à œuvrer pour la mise en place d'une nouvelle gouvernance en l'inscrivant clairement comme deuxième axe majeur de son contrat quadriennal : « **Fonder une nouvelle gouvernance pour des compétences élargies** ».

La mise en place de cette nouvelle gouvernance est essentielle voire vitale pour réussir l'autonomie de notre établissement dans le cadre des RCE, se décline en 5 points :

- S'engager dans une démarche qualité ;
- Développer une gestion qualitative de « proximité » des RH ;
- Un pilotage budgétaire et financier au service des orientations stratégiques de l'établissement ;
- Consolider les systèmes d'information et améliorer l'intégration des TICE dans les formations ;
- Valoriser le pilotage et la gestion du patrimoine immobilier.

Chaque thème est développé (analyse, diagnostic, indicateur) selon le référentiel de l'AERES dans les champs et domaines appropriés. Cependant, le périmètre défini par le champ 3 du domaine 1 du référentiel AERES est beaucoup plus large. Aussi, nous allons apporter des éléments de réponse aux différents points évoqués dans ce référentiel.

Référence 1 : l'organisation et le fonctionnement de la gouvernance favorisent la définition d'une stratégie, son partage par la communauté de l'établissement, et l'association des partenaires principaux

Les structures et les acteurs de la gouvernance ont des attributions et des rôles définis, qui permettent la prise de décision et l'efficacité des actions.

L'organigramme principal définit l'organisation générale de notre Université. Les attributions et rôles des différents acteurs, Vice-présidents, Directeurs de composantes, Directeurs de services communs sont clairement connus et clairement définis à travers les arrêtés de délégation.

La démocratie interne et le dialogue social permettent aux différentes catégories de personnels et d'étudiants de participer aux structures et aux processus de gouvernance, et garantit la transparence de ces derniers.

La prise de décision repose sur une démarche démocratique définie d'ailleurs en grande partie par les statuts de l'université (cf. titre II, art. 5) : le Bureau, le Bureau élargi, le CA, le CS, le CEVU, le CT, le CHSCT, les Conseils de composantes, les groupes de travail, les assemblées générales sont tous des maillons forts qui confortent l'existence d'une vraie pratique de décision démocratique.

Les processus de décision stratégique sont explicites, organisés et efficaces.

La gouvernance organisée par les statuts de janvier 2008 et la volonté politique d'un pilotage partagé des dossiers stratégiques ont redessiné le processus décisionnel : si l'impulsion de la définition des axes stratégiques revient au bureau, assumée par les Vice-présidents disposant d'un champ de compétences défini, le pouvoir d'initiative est aussi partagé avec les directeurs de composantes de recherche et de formation au sein du bureau élargi, et les diverses instances de l'établissement par l'émission de vœux (CS, CEVU) ou par l'émergence de propositions dans le cadre de groupes de travail thématiques (notamment issus du CT). Le bureau et le bureau élargi permettent, dans le cadre d'un processus bien établi, l'instruction des dossiers, la consultation des acteurs institutionnels de la formation et de la recherche, et les arbitrages politiques nécessaires à la préparation du conseil d'administration.

Afin de rendre le conseil d'administration plus stratégique que « gestionnaire » et de renforcer l'efficacité et la réactivité dans la prise de décision, les attributions du conseil ont fait l'objet de plusieurs délégations de pouvoir successives au bénéfice du Président en matière conventionnelle, financière et juridique, et le conseil d'administration a régulièrement été associé et informé du suivi des dossiers structurants (Plan Campus, PIA, SPSI, ESPE...) sur lesquels il a été amené à se prononcer.

La formalisation du processus décisionnel a été renforcée à travers la publication de procédures et de référentiels en matière de conventions, d'achat public, de GRH, d'élaboration budgétaire. Le respect du processus décisionnel est garanti par la mise en place d'un pilotage institutionnel renforcé avec la programmation et l'articulation des travaux des différentes instances à travers un agenda institutionnel, et la collaboration étroite du cabinet de la présidence et du secrétariat général.

Les principaux partenaires, académiques et non académiques, sont pris en compte dans l'élaboration de la stratégie.

L'implication des partenaires académiques et non académiques intervient selon les thématiques, les projets abordés. Nous pouvons citer deux domaines, la formation et la recherche, afin d'illustrer la prise en compte des partenaires dans l'élaboration de stratégies.

- l'offre de formation de l'Université est pensée en lien très étroit avec les autres universités régionales mais en même temps avec des partenaires industriels.

- le projet IRT – Railenium a réuni des universités, des organismes de recherche, des industriels et des collectivités territoriales.

La mise en place du Comité d'Orientation Stratégique (Cos) permettra de réunir au moins une fois par an, tous les acteurs impliqués dans le développement de nos territoires : Université, Communautés d'agglomérations, CCI, Etat... Syndicats. Cette rencontre permettra d'élaborer de véritables projets de sites.

Référence 2 : l'organisation interne de l'établissement répond aux enjeux de son développement

L'organisation des campus et des entités de formation et de recherche est cohérente au regard des forces de l'établissement et de sa stratégie.

Le développement de l'Université sur trois sites, Valenciennes avec deux campus (Mont Houy et Valenciennes centre), Cambrai et Maubeuge, induit inéluctablement des difficultés financières d'abord pour assurer le fonctionnement, et humaines ensuite dues à l'éloignement.

Cependant, comme nous l'avons annoncé et souligné à maintes reprises, l'UVHC est une Université citoyenne et l'un des premiers rôles qu'elle doit jouer, c'est celui d'ascenseur social. Sans la présence de ces antennes, nombreux sont les jeunes qui n'auraient jamais poursuivi des études supérieures. Nous devons à tout moment nous poser la question suivante : sommes-nous seulement comptables ou acteurs pour la formation et l'ascension sociale de nos jeunes ?

Le pilotage repose sur une organisation efficace des fonctions d'appui aux missions et de support ; cette organisation définit et articule les attributions et les rôles des différentes entités administratives, et contribue à la qualité du service rendu.

La ligne directrice pour la modernisation de l'action administrative dans le cadre des RCE a été tracée par la mise en œuvre dans le temps et le suivi régulier du plan d'actions RCE élaboré et piloté par le Directeur Général des Services depuis 2009 à partir du rapport de l'IGAENR d'octobre 2008. La **réorganisation des structures et fonctions administratives s'est opérée en 2 phases :**

Fonction support (2009-2010): réorganisation structurelle des services généraux en directions fonctionnelles depuis 2009 autour de leurs nouvelles missions en capitalisant sur les points forts, pour répondre aux enjeux de l'autonomie (Direction des Ressources Humaines, Direction des Affaires Financières, et Agence Comptable, création de la Direction Maintenance Logistique Patrimoine, Direction des Systèmes d'Information); depuis, la réforme s'est concentrée sur les interfaces avec l'évolution du secrétariat général (Service d'Aide au Pilotage) et du cabinet (nov. 2010), la création de la conférence des directeurs de services en septembre 2011 et la réunion hebdomadaire cabinet-secrétariat général (septembre 2012)

Fonction soutien (2011-2013): réorganisation fonctionnelle de services à l'appui des activités de recherche et formation (réorganisation du SIO-SIP en janvier 2011, création de la Direction de la Recherche et de la Valorisation en juin 2011, redéfinition du Service des Relations Internationales en février 2012, évolution de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante vers l'aide au pilotage en octobre 2011 et vers la réussite de l'étudiant en septembre 2013)

Le fonctionnement des services respecte une triple orientation :

- Développement d'une expertise métier et d'une capacité de pilotage issue de la gestion dans les différents domaines financier, Ressources Humaines, Système d'Informations et patrimoine au-delà de la professionnalisation des agents dans le cadre des RCE.
- Décloisonnement des services, développement des interfaces et coordination des structures administratives (réunions de service, groupes de travail et approche en réseaux, management en mode projet sur des thématiques transversales)
- Passage d'une administration de gestion à une « administration de mission » : évolution de l'action administrative de la maîtrise des procédures et du risque, à l'animation de processus; pilotage des activités et des structures par les missions assignées, démarche qualité d'amélioration continue avec la prise en compte d'une approche « clients ».

CHAPITRE 3 : L’AFFIRMATION DE L’IDENTITE ET LA COMMUNICATION

I. OBJECTIFS

Le champ "Communication" était absent du contrat d'établissement 2010-2013, cependant, depuis 2011, nous nous sommes inscrits dans une démarche de communication, structurée, en phase avec les axes stratégiques de notre Université.

Les objectifs ci-après ont été fixés en 2011 :

- Rendre visible les éléments d'attractivité de l'établissement
- Développer une culture d'établissement et développer le sentiment d'appartenance en direction des publics internes
- Développer la cohérence de la communication entre composantes afin d'atteindre l'efficience.

II. ACTIONS EFFECTUEES

Une première structuration de la communication

En 2011, un groupe communication piloté par la cellule communication de la Présidence, et composé des chargées de communication et de techniciens ressources (web, photo et vidéo...) a été mis en place sous la conduite d'un Chargé de mission "Communication".

La création d'un magazine de l'Université « VU »

Lancé en 2011, ce nouvel outil (trois numéros par an), édité à 5000 exemplaires permet de développer une communication identifiable et valorisante auprès de nos partenaires et a également pour objectif de favoriser une identité fédératrice porteuse des valeurs des différents grands projets de l'Université auprès de la communauté universitaire

La mise en place d'une charte graphique commune et d'un livre des normes visuelles

La charte graphique et le livre des normes visuelles de l'Université et des composantes ont été lancés en 2011 et permettent d'avoir une identification claire et une cohérence graphique des communications de l'Université tout en permettant une affirmation de l'identité de chacun.

Une internationalisation de notre communication

Première étape (2012) : des diapositives et des plaquettes synthétiques en anglais ont été créés. De plus, une plaquette bilingue sur la recherche est en cours de réalisation.

Une mise en cohérence et une professionnalisation des actions de communication relatives à l'offre de formation

Depuis 2011, nous avons amélioré la visibilité de l'établissement et mis en cohérence la présentation des formations de l'Université sur les salons et sur nos supports papiers (réalisation notamment d'un « VU » spécial Alternance).

Des nouveaux outils de communication et des nouveaux rendez-vous pour la communauté universitaire

Depuis 2011, nous avons accompagné le développement de la radio étudiante « Ramdam »,

Une stratégie digitale pour fédérer, attirer, fidéliser et communiquer

Un nouveau portail web a été lancé en septembre 2012; développement d'une stratégie sur les réseaux sociaux .Un groupe de travail a été constitué avec la Direction des Systèmes d'Information. La refonte des sites internet de laboratoires est finalisée en cette fin 2013.

III. DIAGNOSTIC

	Forces	Faiblesses
Origine Interne (organisationnel)	1. Personnel qualifié 2. offre de formation très diversifiée et professionnalisante	1. Communication des composantes sans véritable coordination 2. Communication sur la Recherche peu visible
	Opportunités	Menaces
Origine externe (environnement)	1. Image de Leader dans son territoire 2. Bon positionnement en alternance	1- perte de lisibilité par rapport au site 2- Tassement des budgets

IV. PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS

La constitution d'une **Direction générale de la communication** constituée de cinq pôles d'expertise :

1. **STRATÉGIE ET PILOTAGE** : Pilotage de la communication, Dossiers institutionnels et thématiques, Nouveaux projets.
2. **RELATIONS PUBLIQUES** : Organisation des événements, Gestion des actualités, Relations avec les médias, création du U Shop.
3. **ÉDITION et IDENTITE VISUELLE**: Stratégie et standards des publications, Rédaction multi-supports, Coordination de la production et de la diffusion ; Charte et logos, Graphisme multi-supports, Photothèque, Objets publicitaires.
4. **COMMUNICATION INTERNE** : Création et gestion éditoriale de l'ENT des personnels; Lettre d'information interne ; Organisation d'événements internes, Blog
5. **WEB ET AUDIOVISUEL** : Sites grands publics et réseaux sociaux ; animation et formation du réseau des contributeurs ; E-news, Produits vidéos et Web tv

Cette structure permettra de coordonner les efforts de l'ensemble des composantes. Une véritable politique de communication d'établissement sera alors élaborée et mise en œuvre. Un volet communication sera ainsi décliné dans les contrats d'objectifs et de moyens pour mutualiser les moyens, et assurer la mise en œuvre de la politique d'établissement tout en répondant aux besoins opérationnels des composantes.

La première réalisation de cette Direction Générale sera concrétisée dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de l'Université sur l'année 2013-2014.

CHAPITRE 4 : LA POLITIQUE DE LA QUALITE

I OBJECTIFS :

L'établissement s'engage dans une démarche qualité

II PLAN D' ACTIONS ET REALISATIONS DU CONTRAT:

Le contexte de l'autonomie des universités a permis de mettre en place un plan de transformations structurelles dans lequel le développement des fonctions d'analyse, de conseil, d'impulsion et de coordination se voit accentué.

La restructuration des services en grandes fonctions est achevée.

L'établissement se dote d'un plan d'action qualité, proposé au Conseil d'Administration de décembre 2013.

La politique de la qualité est portée par l'équipe de direction : après une première nomination d'un VP QUALITE EN 2010, spécifiquement liée à la problématique de la mise en place du référentiel des enseignants-chercheurs et du logiciel VT, la nomination d'un chargé de mission « démarche qualité et auto-évaluation des composantes » intervient le 31 octobre 2012.

Cette mission est renforcée par le fait qu'elle est confiée au Vice-président Moyens et Pilotage de l'Université. Ses missions : élaborer des contrats d'objectifs et de moyens pour l'ensemble des composantes (dispositif lancé en mars 2013) et de poursuivre la mise à disposition des outils de pilotage et des indicateurs partagés au service des composantes afin de renforcer leur maîtrise administrative et leur capacité de pilotage, de favoriser et de mettre en place des dispositifs de financement sur objectifs avec évaluation des résultats en lien avec le contrat pluriannuel d'établissement.

Formation des personnels, culture qualité et auto-évaluation : La formation tout au long de la vie du personnel administratif est essentielle dans la diffusion du processus (le plan de formation). On notera que s'est développée une démarche globale pour sensibiliser/associer la communauté universitaire dans son ensemble aux objectifs communs et aux actions concertées.

La formalisation des procédures est également bien engagée : élaboration de guides et production de notes thématiques disponibles et mis à la disposition des agents concernés sur l'espace numérique de travail. Ce travail exigeant qui a pu provoquer des dysfonctionnements, n'est pas achevé mais est en travail permanent.

Le service d'aide au pilotage qui contribue à l'ensemble des informations utiles à l'auto-évaluation et au pilotage en les mettant à disposition des acteurs.

Par ailleurs, une **évaluation des formations a été menée.** (cf. chapitre Formation).

Partage des orientations de la politique de la qualité, mobilisation des composantes, mutualisation et contrats d'objectifs et de moyens (COM) :

L'établissement a mis en œuvre le dialogue de gestion à partir de 2011 avec le choix d'orientations budgétaires arrêtées par le Conseil d'Administration dès 2012. L'élaboration de fiches de caractérisation par composante a médiatisé le dialogue budgétaire pour le budget initial 2013. Le contrat interne d'objectifs et de moyens a été choisi pour associer et mobiliser les composantes tant, dans la gestion quotidienne partagée, que dans le partage des objectifs et de la stratégie collective assumée. De ce fait, le COM (au format adopté par le CA du 11 juillet 2013, en cours de mise en œuvre, est l'outil qui permet d'associer les composantes et la communauté au projet du contrat quinquennal. Il est aussi, par l'intermédiaire d'avenants annuels, l'outil qui, dans le quotidien de l'exercice établira en continuité le dialogue de gestion.

III DIAGNOSTIC

Selon l'indicateur choisi, la cible sera atteinte dès l'année 2013. A ce jour, si une politique de qualité globale, n'est pas affichée, la démarche qualité est partout en œuvre, dans les composantes et les services, notamment par le biais de certifications dans les composantes suivantes (IAE, ENSIAME). Elle n'est pas encore complètement déclinée au sein de l'établissement. Si de nombreux outils sont partagés. C'est l'esprit qualité qui est insufflé dans chaque structure, avec des initiatives largement décentralisées. Et non un plan programmatique de la qualité maîtrisé.

	Forces	Faiblesses
Origine Interne (organisationnel)	<p>L'organisation est en place et est animée du cœur de l'équipe présidentielle.</p> <p>La démarche qualité s'appuie sur une volonté politique de gestion partagée. Elle est en adéquation avec la notion d'établissement fort et riche de ses composantes. Une culture qualité est prescrite dans la plupart des composantes et des services</p>	<p>Les outils de pilotage ne sont pas encore véritablement partageables et cela renvoie à la difficulté de l'articulation : partage des données/protection des données</p> <p>Les réflexes « facultaires » sont symétriques de l'inquiétude des services centraux à respecter la commande publique et la réglementation.</p>
	Opportunités	Menaces
Origine externe (environnement)	<p>Communiquer sur les progrès en termes de qualité : les difficultés font toujours l'objet d'une scénographie alors que les avancées significatives sont intégrées</p>	<p>La pression amenée par l'évolution rapide de l'environnement juridique et la non malléabilité des outils type « AMUE » mis à la disposition</p>

IV PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS DU CONTRAT QUINQUENNAL

Les débats autour de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur et la recherche ont remis en évidence les concepts d'autonomie, de responsabilités et de compétences élargies : les établissements doivent faire la preuve, conscients de leurs atouts et de leurs défauts, qu'ils se connaissent bien, ont une vision exhaustive et multidimensionnelle d'eux-mêmes en procédant à une autoévaluation les mettant en capacité de s'améliorer pour répondre aux attentes de la société et du public aux objectifs qu'il s'est fixé.

Deux objectifs stratégiques sont définis :

1/ Se doter d'outils d'aide à la décision

- formation : le COM est l'outil partagé ; suivi annuel des indicateurs dans les composantes et de l'évaluation des formations et enseignements ; Mise en œuvre des actions préventives et correctives; engager une réflexion sur la certification ;

- recherche : le COM est l'outil partagé ; mise en œuvre d'un outil partagé de suivi des contrats ; évaluation externe ;
- gouvernance : déclinaison d'une cartographie des processus et des risques ; l'ensemble des services dispose de tableaux de bord et outils partagés qui accompagnent gestion des risques et réalisation des objectifs.

2/ Accroître la performance des processus de gestion

- se doter d'un système de management de la qualité

Il s'agit de passer d'approches processus isolées à une approche globale permettant de fédérer des actions vers un objectif commun et partagé. La démarche actuellement globalement ascendante mettra désormais en œuvre l'ensemble des dispositifs réguliers d'amélioration continue dans l'ensemble des services et au niveau de l'établissement. La cible de l'indicateur est désormais « niveau 5 » : *le plan d'action est mis en œuvre, le suivi et l'adaptation de sa réalisation s'intègrent dans un cycle permanent.*

- Organiser l'auto-évaluation (CAF et/ou ISO9001) et l'accréditation

La notion d'accréditation valorisera la qualité. En formation par exemple, l'offre sera une déclinaison de la stratégie du site et de l'établissement. L'existence d'une démarche qualité et l'organisation de l'auto-évaluation des formations devient centrale, ainsi que l'innovation pédagogique et l'efficacité des services d'appui.

I. OBJECTIFS DU CONTRAT QUADRIENNAL

I - Développer une stratégie d'ouverture et de partenariat en recherche et en formation (page 4 CQ)

1. Promouvoir une recherche visible à l'international et tournée vers l'innovation

- Conforter les pôles de compétences
- Accroître son potentiel de recherche et renforcer l'attractivité des laboratoires

II. PLAN D' ACTIONS ET REALISATIONS DU CONTRAT

Nos actions et nos réalisations sont structurées selon les critères suivants :

1. Politique de recherche

A. Pilotage de la recherche :

Le Conseil Scientifique est représentatif des différents champs disciplinaires ; en outre les membres externes du Conseil Scientifique sont des experts des thématiques développées dans nos axes stratégiques et sont représentatifs de notre écosystème. Le Conseil Scientifique est le lieu d'échanges et de propositions d'actions de développement de nos axes stratégiques, de débat et finalement d'arbitrage. Il veille à la cohérence et à la pertinence des projets de recherche à soutenir et des manifestations scientifiques à financer. Il définit, sur la base de l'évaluation nationale, les règles d'attribution de la Prime d'Excellence Scientifique, les règles d'attribution et de classement des congés et délégations scientifiques (CRCT, délégations CNRS et INRIA) et gère en toute transparence l'enveloppe allouée aux professeurs invités, en parfaite collaboration avec les composantes de formation et de recherche. La politique conduite par le Conseil Scientifique a permis d'accroître significativement le nombre d'allocations de recherche cofinancées par le Conseil Régional, notamment grâce à la mise en place d'un budget d'intervention de l'université en tant que co-financeur, mais également suite à une incitation envers nos collectivités territoriales à prendre part au cofinancement.

B. Orientations scientifiques:

Les axes stratégiques de recherche de l'UVHC et les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés sont définis en concertation avec les directeurs de composante de recherche. A cet effet, des réunions périodiques sont organisées. L'UVHC a orienté l'activité de recherche de la plupart de ses laboratoires, afin d'affirmer un leadership dans son domaine identitaire phare des Transports et de la Mobilité et afin que celle-ci soit en phase avec les besoins et attentes de son écosystème. Nos axes stratégiques sont ainsi déclinés en thèmes de recherche permettant d'impacter les trois grands enjeux sociétaux suivants : Sécurité & Fiabilité (comportement des matériaux et des structures « allégées » sous sollicitations extrêmes, contrôle de santé structurale, biomécanique et risques lésionnels, impact des facteurs humains sur la sécurité) ; Energie & Environnement (réduction de la consommation et de la pollution sur les aspects contrôle-commande des motorisations, transferts thermiques et aérodynamiques) ; Mobilité & Logistique (assistance aux Personnes à Mobilité Réduite, IHM et intelligence artificielle distribuée pour la gestion de trafic, télécommunications et systèmes embarqués pour la localisation/détection/signalisation, optimisation de la chaîne des modes et d'approvisionnement). Cette affirmation de nos forces et de notre potentiel de recherche sur les transports et la mobilité s'appuie sur la mise en place de projets structurants, notamment dans le cadre du CPER-PO et du PIA. En particulier, le CISIT et l'IRT Railenium, sont deux projets structurants dans lesquels l'UVHC assume un rôle de leader académique. Ils impliquent nombre de laboratoires de la région et ont pour objectifs de répondre à des besoins de recherche et d'innovation, mais également de formation, des acteurs économiques des filières ferroviaire, automobile et logistique, tout en développant une stratégie de partenariat au niveau national et international.

Certains de nos laboratoires ont pris l'initiative de faire appel périodiquement à une expertise scientifique externe couvrant leurs disciplines respectives. Le but est d'évaluer la pertinence scientifique des différents axes thématiques des laboratoires, les directions choisies, les prises de risque sur des sujets innovants et la qualité des

résultats obtenus. A partir des recommandations des experts, cette politique d'évaluation a permis de réaliser des ajustements pour assurer un pilotage et un suivi efficaces, en phase avec les standards et les grands enjeux internationaux de demain. Nous citons notamment :

- LAMIH-TEMPO fédérés dans le Pôle de Recherche « Transports et Mobilité Durables » de l'UVHC : évaluation par un CSI (Comité Scientifique International) tous les 2 ans depuis 2011. – présentation des laboratoires et visite sur 2 jours avec rendu officiel du CSI : <http://www.univ-valenciennes.fr/poleTMD/assessment>.
- LMCPA : pré-évaluation par des collègues universitaires compétents dans les disciplines biomatériaux et céramiques pour les transports et le développement durable avec édition d'un rapport mettant en évidence les forces et les faiblesses du LMCPA.

En outre, le Conseil Scientifique a accompagné la restructuration des laboratoires. Cette restructuration a favorisé l'émergence de thématiques amenées à devenir des axes transversaux forts (ex : Handicap et mobilité).

Les principales réalisations du contrat sont :

- a. Campus International sur la Sécurité et l'Intermodalité dans les Transports (CISIT CPER-PO): LAMIH-TEMPO-LMCPA –IEMN/DOAE
Ce projet structurant régional, piloté par l'UVHC dans le cadre du CPER-PO, implique douze laboratoires de recherche régionaux en sciences et technologies et trois centres de développement technologique. Le potentiel humain représente environ 360 personnes. CISIT a permis de fédérer ces forces régionales sur la problématique phare de la mobilité durable des personnes et des biens. Les résultats obtenus impactent les trois grands enjeux sociétaux: Sécurité & Fiabilité ; Energie & Environnement ; Mobilité & Logistique. Ils ont été évalués périodiquement par un Comité Scientifique International et attestent la valeur ajoutée d'un partenariat multidisciplinaire (mécanique et matériaux, automatique, informatique, électronique et télécom) à répondre à des besoins socio-économiques et à mettre en place des axes de recherche stratégiques sur le moyen-long terme. Nombre d'investissements stratégiques ont été réalisés et sont mutualisés entre les partenaires.
 - ⇒ Consolidation de l'identité du CISIT sous la forme d'une Fédération de Recherche, préférablement portée par le CNRS. La demande de création est envisagée au 1er janvier 2015.
 - ⇒ Accompagnement par un Cabinet Conseil pour valider sa feuille de route stratégique 2014-2020 en articulation avec les agendas stratégiques régional, national et européen (SRI-SI, France Europe 2020, Horizon 2020) et les feuilles de route de son écosystème (I-Trans, IRT, ...).
- b. Institut de Recherche Technologique (IRT) RAILENIUM :
Notre Université est le leader académique de cet institut Européen de Recherche Technologique dédié à l'infrastructure ferroviaire, lauréat avec 5 autres projets nationaux de l'appel à projet IRT du PIA. Ce projet structurant pour les régions Nord Pas de Calais et Picardie (UTC) implique les Sciences et Technologies et les Sciences Humaines et Sociales.
 - ⇒ Plusieurs projets FUI impliquant les laboratoires de l'UVHC ont démarré en 2012, avec des thèses et des post-docs.
 - ⇒ Une Chaire Internationale RAILENIUM-Région NPdC, articulée avec le CISIT, a été déposée en juillet 2012. L'expertise est en cours.
- c. Pôle en ingénierie audiovisuelle et médias numériques : Le laboratoire DEVISU a été un acteur majeur dans la structuration et le développement d'un pôle en ingénierie audiovisuelle et médias numériques sur le site d'Arenberg.
- d. Institut Carnot Arts : Le laboratoire TEMPO a été labellisé Institut Carnot Arts en 2011.
- e. EQUIPEX : L'IEMN a participé à l'obtention de 3 EQUIPEX au sein du PIA.
- f. Institut Universitaire de France : Deux collègues du laboratoire CALHISTE sont membres Junior Institut Universitaire de France (IUF).
- g. Institut de l'Ingénierie de la Santé et du Handicap (I2SH) : Projet émergent NPdC obtenu en 2010 et piloté par l'UVHC.

C. Contribution de l'UVHC au développement économique et socioculturel de son territoire (cf partie 4 du chapitre 1 (valorisation))

D. Implication de l'UVHC dans les structures ou réseaux nationaux et internationaux :

L'intelligence économique est un élément de stratégie. L'UVHC construit sa stratégie d'influence tel un marketing académique et ce champ d'influence fait partie de la valorisation :

- par la logique de partenariats :

Le partenariat au sein de projets de recherche bilatéraux (UVHC - Entreprises privées) ou de consortiums de recherche collaborative (CPER-PO, ANR, ADEME, OSEO, INTERREG,...) constitue un levier important pour nos laboratoires, principalement ceux en Sciences et Technologies. Néanmoins, la participation aux consortiums internationaux, notamment européens (PCRD) reste faible en particulier dans leur pilotage.

Plusieurs dispositifs existent, et certains ont été renforcés de manière significative, afin d'accroître la mobilité sortante de nos académiques et augmenter notre potentiel de recherche :

- Cotutelles (et Co-direction) de thèses : une politique budgétaire incitative en forte croissance est consacrée aux cotutelles de thèses avec des partenaires stratégiques, afin de rendre ces actions visibles et pérennes.

- Dispositif d'accueil de professeurs invités

- Développement de laboratoires communs : l'IEMN-DOAE est devenu membre d'un LIA CNRS en 2013. Les partenaires sont l'Ecole Centrale de Lille, du côté français, et le Centre de Recherche sur les Phénomènes Ondulatoires de l'Institut de Physique Générale A.M. Prokhorov (WRC-GPI), du côté russe, l'Institut d'Etat de Radio-Ingénierie, Electronique et Automatique de Moscou (MIREA, Université Technologique) et l'Université Nationale de Tauride (TNU, Ukraine). Le domaine de collaboration est focalisé sur la magnéto-acoustique non-linéaire de la matière condensée et les applications dans le domaine des ultrasons.

- par la participation à des réseaux d'influence

Il s'agit d'intégrer les instances dédiées à l'intelligence économique dans nos domaines stratégiques :

- Pôles de compétitivités I-TRANS, MOVEO, PICOM

- ANR/PREDIT : Groupe Opérationnel 2 – Qualité et sécurité des systèmes de transport

- Pôle d'Excellence régionaux et filières économiques : Pôle Automobile, Pôle Ferroviaire, Pôle Euralogistic, Pôle Mécanique, Association des Industries Ferroviaires (AIF), Association Régionale de l'Industrie Automobile (ARIA)

- Réseaux européens : ISN (Integrated Safety Network), ICFG (Cold Forging) , EURNEX (Railway), IEEE Computer Society, IEEE Control Systems Society.

- Réseau Curie, Académie de l'Entrepreneuriat, Institut Carnot Arts

- Quares.

- par la préservation du patrimoine intellectuel : (cf. nombre inventeurs, partie valorisation).

2. Organisation de l'activité de recherche et qualité du pilotage:

A. Fonctions de direction de labos :

Les laboratoires sont des composantes statutaires comme les composantes de formation depuis la réforme de nos statuts. Des décharges ont donc été accordées aux Directeurs de laboratoires, selon la taille du laboratoire, afin de pouvoir mieux se consacrer à leur fonction, de plus en plus chronophage.

B. Les fonctions d'appui à la recherche :

Dans un contexte d'évolution organisationnelle, une **Direction de la Recherche et de la Valorisation** a été créé en 2011 avec pour objectifs :

- d'impulser, coordonner et planifier l'évolution des processus administratifs en vue d'accroître le temps dédié à la recherche ; un poste d'ingénieur qualité a été créée;
- d'apporter un appui à l'élaboration de projets avec 2 juristes et 1 ingénieur projets et à la gestion de projets avec 2 assistants projets dont 1 en RH ;
- de définir, dans le cadre de la démarche qualité, les éléments d'aide au pilotage en vue d'une stratégie « éclairée » ;
- de fiabiliser et moderniser les procédures.

La direction est constituée de 8 personnes et structurée selon une approche processus - par activités - afin de concentrer les compétences et savoir-faire en regard des besoins conformément aux objectifs qui lui ont été fixés.

C. Allocation des emplois et des moyens matériels et financiers :

Malgré un contexte financier tendu, l'UVHC a poursuivi son effort de promotion de l'activité de recherche auprès de ses enseignants-chercheurs afin de leur permettre, soit de renforcer l'excellence d'une thématique déjà reconnue, soit d'inciter à un réinvestissement en recherche, soit encore de compenser un fort investissement en administration de la recherche :

- Modulation de services et décharge d'enseignement jusqu'à un demi service ;
- CRCT (Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques) et délégations auprès d'organismes de recherche (CNRS, INRIA) pendant un ou deux semestres, principalement au sein de laboratoires hors UVHC ;
- PES et incitants financiers : une commission issue du Conseil Scientifique (CS) de l'Université étudie, sur la base des résultats des commissions nationales, les critères et modalités d'attribution de la PES (et incitants financiers éventuels), en complément aux modalités définies par l'instance nationale ;
- Des actions de recherche incitative (ARI, dotées de 20 k€/an pour 2 ans) ont été lancées et financées par le Pôle de Recherche Transports et Mobilité Durables fédérant les laboratoires LAMIH et TEMPO, depuis 2010.

D. Mutualisation des infrastructures et des plateformes au service de la recherche :

L'UVHC, notamment à travers les programmes structurants qu'elle pilote, mutualise les différentes plateformes technologiques dédiées à la recherche et à la formation par la recherche.

3. Dispositifs d'évaluation et de prospective :

A. Outils de suivi de l'activité, des productions et du rayonnement scientifiques :

La Direction de la Recherche et de la Valorisation a accompagné les changements liés à la mise en œuvre des compétences élargies en cohérence avec la stratégie de la réforme de l'Etat (modernisation de la gestion publique, LOLF) :

- Définition et mise en œuvre d'une approche processus pour le suivi des activités de recherche dans le cadre d'une comptabilité par activités étendue depuis 2013 à l'ensemble du périmètre de la recherche.
- Définition et élaboration d'un contrat d'objectifs et de moyens qui permette un dialogue de gestion éclairé ;
- Caractérisation d'un outil d'autodiagnostic, tableau de bord pour une maîtrise de l'activité et l'amélioration des performances.

B. Orientations stratégiques en recherche :

Nous avons incité et accompagné les composantes de recherche en SHS dans l'orientation de leurs thèmes de recherche, afin que celles-ci puissent venir renforcer nos projets stratégiques, notamment en Transports et Mobilité, sur des champs disciplinaires jusque là inexploités. Le laboratoire IDP est l'exemple type d'une restructuration réussie et appréciée lors de sa nouvelle accréditation par le MESR, avec son implication en cours dans l'IRT Railenium et à venir dans le projet 2014-2020 du CISIT.

Le Pôle de Recherche Transports et Mobilité Durables (TMD), fédérant les laboratoires LAMIH et TEMPO, a été mis en place en 2010. Il émane d'une volonté politique de l'UVHC de garantir une cohérence d'établissement sur son projet de Campus Transports Durables labellisé par le Ministère et auquel sont associés le projet CISIT du CPER-PO, l'IRT Railenium et la mise en place du technopole TRANSALLEY. Le Pôle a permis : d'assurer la coordination du pilotage et la cohérence scientifique des laboratoires LAMIH et TEMPO ; d'évaluer la pertinence scientifique de leurs différents axes thématiques, les directions choisies, les prises de risque sur des sujets innovants et la qualité des résultats obtenus via la mise en place d'un Comité Scientifique International ; de renforcer la dynamique existante entre LAMIH et TEMPO sur les aspects collaboratifs pluridisciplinaires en mettant en place des Actions de Recherche Incitatives (ARI). L'intervention d'experts externes, pour la plupart étrangers, nous a permis de mieux orienter nos thématiques de recherche, d'accroître l'excellence en regard des standards internationaux, mais également de nous conforter dans le bien fondé d'une demande de fusion du LAMIH et du TEMPO en une seule UMR (consulter : <http://www.univ-valenciennes.fr/poleTMD/assessment>).

C. Politique de communication sur la recherche :

- Développement du Site web (anglais)
- Elaboration d'une brochure recherche

- Organisation de la journée de la recherche.

III. DIAGNOSTIC

- **Conforter les pôles de compétences**

- *Publications de rang A et publications cosignées avec des partenaires internationaux* : les 5 laboratoires Scientifiques et Technologiques de l'UVHC (IEMN-DOAE, LAMAV, LAMIH, LMCPA et TEMPO) ont globalement augmenté de manière significative leur production scientifique sur la période 2010-2013. Il en va de même pour les publications cosignées. En termes de qualité, les publications en SPI sont en nette amélioration : le nombre de citations reçues à 2 ans est passé de 41 en 2009 à 77 en 2011. Il en va de même pour l'indice d'impact relatif observé en référence mondiale.

- *Partenariats de recherche* : ce point sera traité dans la partie consacrée à la valorisation.

- *Labellisations* :

- Notre Université est le leader académique de l'IRT RAILENIUM (PIA).
- Le laboratoire IEMN a participé à l'obtention de 3 EQUIPEX au sein du PIA.
- Le laboratoire TEMPO a été labellisé Institut Carnot Arts.
- Deux collègues du laboratoire CALHISTE sont devenus membres Junior de l'Institut Universitaire de France.
- La société de valorisation VALUTEC, filiale de l'UVHC a été labellisée Centre de Ressources Technologiques par notre Ministère de tutelle.
- Le label « **Campus Innovant** » a été décerné à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis pour son projet « Campus Transports Durables » par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans le cadre de l'appel national à projet Grand Campus.

Un effort particulier devra être porté sur les labellisations internationales.

- *Projets pluri-laboratoires UVHC* : Des actions de recherche incitative (ARI, dotées de 20 k€/an pour 2 ans) ont été lancées et financées par le Pôle de Recherche TMD LAMIH-TEMPO. Ces initiatives donnent des signes positifs en termes de réseautage à l'international et de publications cosignées. Nous devons continuer l'encouragement de projets inter-laboratoires. Cela passera par l'organisation annuelle d'une journée de la recherche, permettant aux différents laboratoires d'exposer leurs thématiques de recherche, susceptibles d'intéresser d'autres laboratoires. Le Pôle TMD peut également constituer un bon outil en fédérant, en plus du LAMIH-TEMPO fusionné, toutes les forces vives valenciennoises qui désirent s'impliquer stratégiquement, sur le long terme, dans cet axe fort et identitaire.

- **Accroître le potentiel de recherche et renforcer l'attractivité de ses laboratoires**

Mobilité sortante :

Plusieurs dispositifs existent, et certains sont renforcés de manière significative, afin d'accroître la mobilité sortante de nos académiques et augmenter notre potentiel de recherche :

- *CRCT (Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques) et délégations auprès d'organismes de recherche* : l'UVHC poursuit l'effort auprès de ses Enseignants-chercheurs afin de leur permettre de se focaliser sur la recherche pendant un ou deux semestres, principalement au sein de laboratoires hors UVHC.

- *Cotutelles (et Codirection) de thèses* : nous avons encouragé les cotutelles de thèses. Les résultats sont très positifs. Plusieurs thèses en cotutelles ont été lancées ces trois dernières années (Belgique, Canada, Ecosse,...).

Mobilité entrante :

- *Professeurs invités* : les professeurs invités viennent principalement d'Universités européennes et américaines (Canada, USA). Une part non négligeable vient de l'Afrique du nord et de l'Asie (Chine). L'effort financier reste constant, mais son utilisation peut devenir plus efficace. Notre objectif est d'attirer plus de professeurs invités, dans nos domaines prioritaires, en offrant plus de facilités d'accueil et plus d'attractivité scientifique (ex : intégration dans des projets de recherche) aux visiteurs de long séjour (un semestre à une année). Cette attractivité peut se focaliser, par exemple, sur les professeurs qui désirent séjourner une bonne partie ou la totalité de leur congé sabbatique au sein de nos laboratoires.

- *Post-doctorants* : leur nombre varie fortement d'une année sur l'autre. Cela dépend principalement des projets de recherche auxquels ils sont rattachés. Nous encourageons l'augmentation de leur nombre au sein des projets structurants (IRT RAILENIUM, CISIT).

- *Chaires* : l'attractivité de scientifiques de haut niveau peut s'appuyer sur l'obtention de Chaires. Des négociations avec la Région sont engagées, de manière collective, au niveau des établissements du PRES régional. Notre objectif est d'attirer des chercheurs éminents, dans nos domaines scientifiques prioritaires, en relation avec nos projets stratégiques. Nous avons soumis en 2013 une demande chaire Régionale en transport.

- *Laboratoires communs et Laboratoires Internationaux Associés (LIA) CNRS* : notre objectif est de poursuivre le développement de partenariats académiques internationaux sous forme de LIA associés à des organismes de recherche publique et de mettre en place des laboratoires communs public-privé. L'ITEMN (DOAE) est devenu membre d'un LIA CNRS en 2013 (voir chapitre D). Le LAMIH prépare la soumission prochaine un LIA CNRS avec le CIRRELT (Canada). Pour les laboratoires communs public-privé, nous nous appuyerons dans un premier temps sur nos partenaires industriels avec lesquelles les collaborations se sont inscrites dans la durée (plusieurs thèses CIFRE et des brevets). Des négociations sont en cours.

Expertises scientifiques : nous encourageons l'évaluation et l'expertise de nos recherches et structures de recherche.

Externes :

- LAMIH-TEMPO fédérés dans le Pôle TMD : évaluation par un CSI tous les 2 ans, depuis 2011.

- CISIT CPER-PO : rapport d'activité annuel transmis à un CSI et réunion des experts du comité scientifique pour une évaluation périodique depuis 2008.

Internes :

- PES et incitants financiers: une commission issue du Conseil Scientifique (CS) de l'Université étudie les critères et modalités d'attribution de la PES (et incitants financiers éventuels), en complément à l'instance nationale. Cette commission paritaire (PU-MCF, couvrant différentes disciplines) proposera ses résultats au CS, en présence du Président, des Directeurs de laboratoires.

IV. PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS

Afin de répondre plus efficacement aux attentes sociétales et économiques dans la filière transport, nous devons fédérer les meilleurs acteurs de la recherche et du développement technologique de la région Nord-Pas de Calais (NPdC), avec comme défi le développement de la mobilité durable des personnes et des biens.

Le NPdC est devenu créateur et détenteur de connaissances nouvelles, susceptibles d'apporter des atouts majeurs dans le développement et la compétitivité internationale des industriels dans le domaine du transport. Grâce à ses programmes structurants, le NPdC a créé un effet de levier dans la chaîne de l'innovation et est devenu ainsi attractif pour l'industrie du transport. La concentration de compétences et de moyens expérimentaux a amené les laboratoires et centres de développement technologique de notre région à ambitionner une structuration encore plus forte de la formation et de la recherche dédiée aux transports et à la mobilité durables.

Cette ambition, dans le cadre d'un futur schéma régional, est de fournir une offre très lisible, efficace, en synergie avec les industriels, les opérateurs de transport, les pôles de compétitivité, les pôles d'excellence, le CISIT et l'IRT Railenium, en phase avec les besoins d'innovation futurs des filières.

Notre volonté est de définir une vision partagée par tous les acteurs concernés du NPdC et des objectifs scientifiques et socio-économiques communs avec l'ambition d'afficher, d'ici 2020, notre région comme un acteur européen majeur sur l'enjeu de la mobilité durable des personnes et des biens, reconnu pour l'originalité de son approche, l'excellence de sa recherche et son lien avec les industriels et les opérateurs de transport. Cette offre se concentrera sur des cibles stratégiques déclinées en thèmes de recherche et d'innovation, constituant ainsi un périmètre scientifique orienté vers une réponse aux trois grands enjeux sociétaux suivants : Energie et Environnement - Mobilité et Logistique - Sécurité, Sûreté et Fiabilité.

Nous déclinons dans la suite de cette partie, nos engagements et les perspectives projetées pour nos projets stratégiques et structurants, qu'ils soient émergents ou s'inscrivant dans une continuité. Nous donnons ensuite nos objectifs en termes de pilotage et la recherche et d'aide aux enseignants-chercheurs.

Projets stratégiques :

1. CISIT :

L'UVHC pilote le projet phare CISIT du CPER-PO. L'offre 2014-2020 se concentrera sur quatre cibles stratégiques déclinées en thèmes de recherche (Mobilité humaine et transports ; optimisation des systèmes de mobilité et de la logistique ; nouveaux matériaux et concepts structuraux ; dimensionnement et performance des fonctions «véhicules») orientés vers une réponse aux trois grands enjeux sociétaux : Mobilité & Logistique ; Sécurité & Fiabilité ; Energie & Environnement.

Outre les besoins relevant des sciences SPI-STIC, qui composent le partenariat actuel, le projet 2014-2020 implique largement la communauté des SHS sur les aspects de l'acceptabilité sociale et juridique des nouveaux usages de la mobilité, sur l'économie du management et de l'innovation, ... De futurs partenaires (dont l'IDP) permettant d'apporter sur le long terme une plus-value sur des compétences aujourd'hui manquantes ont déjà été identifiés.

Bien que la recherche partenariale soit de mise, en synergie complète avec l'écosystème, notre objectif est cependant de concentrer le CISIT sur une recherche plus amont, s'inscrivant dans la durée, à même de permettre un ressourcement scientifique et de générer des innovations de rupture.

De même, afin d'assurer une plus grande capacité opérationnelle d'animer sa communauté, de suivre ses projets, d'assurer le lien avec les industriels et les opérateurs de transport, de pouvoir communiquer en son nom pour accroître sa lisibilité et sa visibilité internationale, de pouvoir se positionner clairement dans l'écosystème, CISIT se dotera d'une structure avec une identité juridique. Un premier consensus entre les partenaires a été celui d'une entité juridique sans personnalité morale portée par une structure souple et légère permettant : une collaboration entre les partenaires ; une capacité d'établir des collaborations ; d'inciter à répondre aux appels à projets nationaux et internationaux ; de créer une véritable politique de recherche transversale entre les SPI-STIC et les SHS ; de pouvoir associer très largement les organismes de recherche nationaux (CNRS, IFSTTAR, ONERA, INRIA...). La création d'une Fédération de Recherche CISIT, portée de préférence par le CNRS, apparaît être la structure la plus à même de conférer la souplesse désirée et une meilleure visibilité. Ce projet de FR CISIT a reçu le soutien de l'ensemble des établissements partenaires et celui de l'écosystème régional (IRT Railenium, i-Trans, Transalley).

2. IRT RAILENIUM

Trois des 8 programmes de recherche de l'IRT RAILENIUM sont dirigés par des Enseignants-Chercheurs de l'UVHC, appartenant aux laboratoires IEMN-DOAE, LAMIH et IDP. Le Vice-Président Recherche de l'IRT RAILENIUM est le VP en charge de la recherche de l'UVHC. Le référent académique de l'UVHC auprès de l'IRT est un Enseignant-Chercheur du laboratoire TEMPO. Cette représentativité montre l'implication de notre Institution et de nos laboratoires dans l'IRT. Il en va de même pour la formation : notre VP en charge des formations est fortement impliquée dans les formations au sein de RAILENIUM. Nous devons accentuer l'implication de nos enseignants-chercheurs dans cet Institut, notamment par leur mise à disposition.

3. Pôle Sécurité et Maîtrise du Risque

Le périmètre thématique des travaux de ce Pôle transversal en cours de mise en place comportera les thèmes suivants : sécurité et résilience des systèmes complexes, risques logistiques, sécurité numérique, sécurité des procédés industriels, gestion de crises, risques des systèmes humains et organisationnels, risques hospitaliers et en santé, risques et décisions et risques financiers. Certains de ces thèmes comportent des aspects transversaux avec nos autres projets phares. Ils seront naturellement traités en cohérence et en complémentarité.

4. Pôle Numérique « Fabrique à Images »

« Images et création numérique » est l'un des secteurs à forte croissance potentielle, identifié dans le cadre de la Stratégie Régionale de l'Innovation. Trois lieux ont été dédiés pour accueillir les projets innovants dans ce domaine : la « Plaine Images » entre Roubaix et Tourcoing, la « Serre Numérique des Rives de l'Escaut » à Valenciennes et la « Fabrique à Images » à Arenberg. Ce dernier projet, dédié aux activités audiovisuelles et aux médias numériques, devrait voir le jour sur le site minier d'Arenberg à l'horizon 2016. Un protocole d'accord a été signé entre la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et l'UVHC en juin 2011 pour l'installation du laboratoire DE VISU au terme des travaux de réhabilitation des bâtiments et de leur équipement. Quinze équipes de recherche régionales participent au développement de la thématique « Sciences du visuel : images et création numériques », auxquelles il faut ajouter les 120 entreprises et les 62 formations liées au Pôle Images. Notre laboratoire DE VISU participe à cette dynamique régionale tout en se focalisant sur ses domaines spécifiques de compétence.

5. Pôle Ingénierie de la santé et du Handicap

L'UVHC coordonne l'Institut Régional de Recherche sur le Handicap (GIS IFRH Nord-Pas-de-Calais) qui a porté en 2010 le projet émergent I2SH visant à bâtir un Institut de l'Ingénierie de la Santé et du Handicap. Elle est également partenaire du projet de SFR « Technologies pour la Santé ». Afin de consolider sa position d'acteur majeur dans ce domaine d'activité amené à se développer fortement, l'UVHC mettra en place un Pôle « Ingénierie de la Santé et du Handicap (ISH) » dans le cadre du prochain contrat. Il aura pour ambition de constituer un outil, efficient et innovant, de développement et de soutien à la politique régionale menée dans le domaine de l'ingénierie de la santé et du handicap. Le Pôle ISH a pour ambition de rassembler sur le territoire, des établissements hospitaliers, des organisations de soins et de santé, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation pour développer les synergies et les coopérations essentielles pour apporter une réponse aux besoins existant. La création de ce pôle s'intègre de manière complémentaire aux différents projets existants.

A côté des projets stratégiques, notre politique scientifique mettra tout particulièrement l'accent sur les points suivants :

- *Qualité des publications* : La qualité des publications, notamment en co-signature avec des partenaires étrangers, devra encore augmenter durant le prochain quinquennal. La mise en place d'un dispositif d'accompagnement logistique et financier pour accroître les actions à l'international (ex : coordination de projets européens et projets avec le CNRS : LIA et/ou UMI), la montée en puissance des projets régionaux majeurs, tel la FR CISIT, et la promotion d'actions ciblées au sein de chaque laboratoire, autour des axes scientifiques prioritaires, seront les outils de la politique scientifique de l'UVHC pour atteindre cet objectif.
- *Professeurs invités* : notre objectif est d'attirer plus de professeurs invités, dans nos domaines prioritaires, en offrant plus de facilités d'accueil et plus d'attractivité scientifique (ex : intégration dans des projets de recherche) aux visiteurs de long séjour (un semestre à une année). Cette attractivité peut se focaliser sur les professeurs qui désirent séjourner une bonne partie ou la totalité de leur congé sabbatique au sein de nos laboratoires.
- *Post-doctorants* : Nous encourageons l'augmentation de leur nombre au sein des projets structurants (IRT RAILENIUM, CISIT).
- *Chaires* : notre objectif est d'attirer, tous les deux ans, un chercheur éminent, dans un domaine scientifique prioritaire, en relation avec les Transports et la Mobilité.
- *Laboratoires communs et LIA CNRS* : nous poursuivrons l'effort de développement de laboratoires communs public-privé et de LIA CNRS. L'UVHC est le leader français du projet franco-marocain d'Institut Méditerranéen de la Logistique et du Transport (IMLT), en partenariat avec l'ENPC-Paris Tech. Dans le cadre de cet IMLT, la création de laboratoires communs sera promue.

Décharges de service : un effort particulier doit être consacré au *Premier recrutement*. Parmi les points à traiter se pose la question de la décharge des nouveaux enseignants-chercheurs. Cette décharge doit leur permettre de consolider leur recherche en cours et de s'intégrer dans leur laboratoire d'accueil.

Structuration de laboratoires : afin de renforcer notre visibilité et notre attractivité dans les domaines du Transport et de la Mobilité, un nouveau projet scientifique, réalisé en partenariat et en accord avec l'institut INS2I du CNRS, devrait permettre aux laboratoires LAMIH et TEMPO de fusionner dans une seule et unique UMR CNRS.

	Forces	Faiblesses
Origine Interne (organisationnel)	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la production scientifique dans nos axes stratégiques (SPI) - Fonctions soutien assurées par la DRV 	<ul style="list-style-type: none"> - Efficience moyenne de nos systèmes - Manque d'attractivité et de diffusion internationale - PCRD
Origine externe (environnement)	<ul style="list-style-type: none"> - IRT Railenium - Label Institut Carnot Arts - FR CISIT 	<ul style="list-style-type: none"> - Complexité de l'organisation territoriale

I. OBJECTIFS DU CONTRAT QUADRIENNAL 2010-2013

- 1- Proposer une offre de formation lisible et attractive
- 2- Développer les collaborations régionales
- 3- Mener une logique de FTLV
- 4- Généraliser l'évaluation dans le cadre d'une démarche qualité pédagogique

II. PLAN D' ACTIONS ET REALISATIONS DU CONTRAT 2010-2013

1-Proposer une Offre de formation lisible et attractive

a- Une offre de formation adaptée à sa population étudiante

L'offre de formation de l'UVHC est pluridisciplinaire, fortement professionnalisante et ancrée dans son territoire. Notre territoire présente de nombreuses particularités que l'UVHC prend en compte dans sa politique générale de formation, d'aide à la réussite et d'insertion professionnelle. Dans les particularités, on peut noter un poids relativement élevé des populations jeunes (les 0 à 19 ans regroupent 26,6% de la population contre 24,5% à l'échelle de la France) avec un taux d'accès au bac relativement faible comparativement au niveau national (seulement 43,7 % des élèves scolarisés en 2^{nde} dans notre territoire atteignent la Terminale Générale, Technologique ou Professionnelle en 3 ans). Il faut également noter que les indicateurs de précarité sont importants ce qui contribue à rendre difficile l'accès aux études supérieures et la mobilité des étudiants (46% de nos étudiants sont boursiers). D'une manière générale, les étudiants de l'UVHC sont en possession du baccalauréat technologique à 27%, général scientifique à 55%, professionnel à 11% et d'une équivalence du baccalauréat à 7%. Le niveau de ces bacheliers se répartit en 62% d'étudiants avec un bac sans mention, 25% avec la mention assez bien, 7% avec la mention bien, et 1% avec la mention très bien.

On peut également souligner que l'origine générale de nos étudiants se répartit en 79,7% de la région Nord Pas de Calais, 2,5% des départements limitrophes, 2,3% de l'Île de France, 8,7% des autres départements et 6,8% venant de pays étrangers. L'origine géographique détaillée de nos étudiants venant du Nord correspond à 46% de l'arrondissement de Valenciennes, 20,8% de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe, 12,4% de l'arrondissement de Cambrai, 9,9% de l'arrondissement de Douai, 8,9% de l'arrondissement de Lille, et 2,1% de l'arrondissement de Dunkerque.

b- L'attractivité : le caractère professionnalisant et l'adossement à la recherche

L'UVHC a poursuivi le développement d'une offre de formation professionnalisante, multidisciplinaire et multi sites afin de répondre aux besoins spécifiques de son territoire et la population. Nos effectifs gravitent généralement autour de 10 000 étudiants et se répartissent, en moyenne comme suit : 92% sur le site de Valenciennes, 5% à Cambrai et 3% à Maubeuge.

L'offre de formation de l'UVHC se compose de 4 DEUST dont 2 pratiquent la FA-FC, 9 DUT ouverts à la FA-FC, 30 LP dont 14 pratiquent la FA-FC, 12 masters professionnels dont 5 ouverts à la FA-FC, une Ecole d'ingénieurs ENSIAME disposant d'un département de formation d'ingénieurs en partenariat.

La quasi-totalité des formations de l'UVHC ont inscrit un stage en fin de cycle de Licence d'une durée minimum de 2 mois et en fin de cycle de Master d'une durée minimum de 4 mois. L'UVHC assure une aide de qualité à ses étudiants pour la recherche de stages en diffusant tout au long de l'année sur l'environnement numérique de travail des étudiants les offres de stage et en organisant des ateliers de recherche de stage. De nombreux forums et conférences d'entreprises sont également organisés tout au long de l'année et visent, d'une part, à permettre à l'étudiant de faire le parallèle entre sa formation et le milieu professionnel, et d'autre part à lui donner l'occasion de trouver ses futurs stages voir son futur emploi. L'UVHC a déployé l'outil **PStage** pour la gestion de ses conventions de stages.

La qualité de l'insertion professionnelle de nos étudiants reflète bien le caractère professionnalisant de nos formations. Ainsi, on peut noter un taux d'IP de 99% pour nos formations Juridiques, Economiques et de Gestion avec un taux d'emploi de cadres de 88% ; un taux de 87% d'IP pour nos formations en Lettres, Langues, Arts et en fin un taux de 97% pour les formations en Sciences, Technologies et Santé avec un taux d'emplois « cadres » de 96%.

L'UVHC a toujours veillé à améliorer l'adossement recherche de toutes ses formations. A ce jour, toutes nos formations sont adossées à un de nos laboratoires de recherche. Certaines formations partiellement adossées à nos laboratoires font partie d'une co-habilitation régionale comme les formations en agro-alimentaire. Nos laboratoires sont ouverts à nos étudiants, notamment en Master via la réalisation de projets encadrés sur les plates-formes d'essais de hautes technologies, mutualisées Formation-Recherche, comme par exemple la plateforme d'usage grande vitesse, la soufflerie aérodynamique semi-industrielle, les cellules d'essais moteurs thermique-électrique et hybrides, véhicules intelligents.

L'UVHC a également développé un dispositif original intitulé INOPME-Recherche qui permet de développer la formation par alternance en convention tripartite PME-composantes formation et recherche.

Si la population des primo-entrants à l'UVHC est majoritairement régionale (90% des L1 viennent de la région Nord Pas de Calais), en Master ce pourcentage n'est plus que de 64,3% pour le Nord-Pas de Calais. Le reste des étudiants de Master vient de la région parisienne à 5,2%, des départements limitrophes à 3,4%, de l'étranger à 9,8% et des autres départements à 17,3%. Ceci témoigne de l'attractivité de nos formations de Masters, de la qualité de son adossement recherche et de son caractère professionnalisant.

L'analyse des indicateurs relatifs aux Masters montre que l'UVHC a progressé atteignant presque la cible fixée pour 2013 concernant la part d'étudiants nouveaux entrants en M1. Pour la part d'étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2, l'UVHC a progressé mais n'atteint pas la cible fixée à 40% et reste donc inférieur au niveau national. Des efforts seront développés pour améliorer notre attractivité en Master.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	33,6%	37,2%	29,5%	30,8%	37,8%	38%
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2	34,8%	28,8%	27,3%	26,0%	30,9%	40%
Toutes universités M1 (en %)	37,8	40,5	42,9	42,6		
Toutes universités M2 (en %)	41,4	40,9	39,5	37,4		

c- La lisibilité : rationalisation et mutualisation

Dans un souci d'efficacité et de rationalisation de son offre de formation, l'UVHC a progressé dans les mutualisations d'enseignements au sein de chaque composante et entre ses différentes formations. On peut ainsi noter la Licence Professionnelle Economie Gestion en partenariat entre la FDEG et l'IAE, deux Licences Professionnelles co-pilotées ISTV-IUT comme la LP Electronique, Informatique et Communication Embarquées appliquées aux transports ainsi que la LP Energie et Développement Durable. Il convient de signaler la licence de Mathématiques en partenariat entre l'ISTV et l'ENSIAME et permettant un accès à la 1ère année d'école d'ingénieurs, le Master Management et Commerce International en partenariat FLLASH-IAE ainsi que le Master Entrepreneuriat et Management de l'IAE ouvert aux élèves ingénieurs de l'ENSIAME comme second diplôme. Ajouté à cela, de très fortes mutualisations existent au sein de chaque composante dans les différentes formations.

L'établissement a également poursuivi ses efforts pour la mise en pratique des Modules Transversaux (MT) et d'acquisition de compétences complémentaires. Ces modules permettent à chaque étudiant de compléter sa formation en fonction de son projet professionnel et personnel, un approfondissement disciplinaire et/ou une ouverture vers d'autres domaines, d'élargir ses compétences, d'accroître ses possibilités de poursuites d'études et de faciliter son insertion professionnelle. L'établissement met à la disposition de ses étudiants un catalogue comprenant 7 modules et 2 certifications C2I et CLES. Environ 15% de nos étudiants suivent ces MT et le taux de

réussite est d'environ 62%. Pour les deux certifications proposées par l'UVHC, on peut noter une progression de 25% du nombre d'étudiants présents à la certification CLES et un taux de réussite en progression de 10%. Pour la certification C2i, le nombre d'étudiants présents à la certification a quant à lui régressé de 42% entre 2008 et 2011. Ceci a nécessité une restructuration du service concerné s'est avérée positive car le nombre d'étudiants certifiés est passé de 86 en 2012 à 150 en 2013.

Sur la période 2010-2013, l'offre de formation de l'établissement a progressé de façon concomitante par rapport à l'habilitation 2010 : maintien du nombre total de licence à 12, augmentation du nombre de Licence Professionnelles de 23 à 37, augmentation du nombre de mentions de Masters de 13 à 17 et réduction du nombre total de spécialités de Masters de 29 à 25.

2- Développer des collaborations régionales

L'université a renforcé ses collaborations régionales dans le cadre du **PRES** Université Lille Nord de France soit par la co-construction de formations ou la co-habilitation de formations. L'UVHC est aussi pilote du Deust Bâtiment et construction co-habilité avec l'ULCO, participe au Master Mathématique co-habilité et porté par Lille 1, à la filière régionale Génie Civil Architectural et Urbain, la filière co-habilité Agroalimentaire, participe au Master STAPS Grand Nord. L'UVHC également est pilote de la plateforme AIP Primeca qui offre des mutualisations très larges tant au niveau interne que régionale (Lille1, Ecole Centrale,...)

Au cours de l'année 2013, l'UVHC a aussi participé de manière très active aux groupes de travail dédiés à la construction de l'**Espe** (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education). A ce jour l'UVHC porte cinq parcours de MEEF 1 et 2 en Mathématique, Education Physique, Lettres Modernes, Arts Plastiques, Anglais, Histoire-Géographie.

De nombreuses licences professionnelles ont été cohabilitées avec des lycées régionaux comme les Lycées du Hainaut et Wallon, Lycée Paul Duez Cambrai, Lycée Beaupre, Lycée Pasteur Somain, Lycée Jeanne d'Arc Tourcoing d'Haubourdin, École des Mines de Douai et le Lycée Kastler. On peut noter globalement que l'UVHC a signé 17 conventions de partenariat avec les Lycées de son territoire. En particulier, en 2013, l'UVHC a signé deux conventions spécifiques avec les Lycées Watteau et Wallon pour mettre en avant des partenariats portant sur les classes préparatoires littéraires, scientifiques et économiques. qui mettent en avant la mise en place de conférences des chercheurs de l'UVHC à destination des élèves des classes préparatoires ainsi que l'ouverture de nos laboratoires et de nos bases de données documentaires aux jeunes des CPGE.

3-Mener une logique de formation tout au long de la vie

L'Université va au-delà du public traditionnel des étudiants, car c'est tout au long de la vie que l'on doit se former pour renforcer ses compétences ou pour s'adapter aux nouvelles technologies et exigences d'un monde professionnel en évolution permanente. Notre établissement s'est donc engagé dans une palette de prestations permettant aux salariés et demandeurs d'emploi d'acquérir ou d'actualiser leurs connaissances. Il s'est engagé aussi dans des dispositifs « sur mesure » en direction des entreprises de notre territoire.

La politique de formation tout au long de la vie se présente selon 5 axes :

a - Le développement de l'alternance

Des actions de communication et d'orientation ont été renforcées vers les publics-cibles, impliquant l'UVHC et les partenaires institutionnels Cf ind n° 1-1

Par ailleurs, les spécificités de la pédagogie de l'alternance ont été développées en partenariat avec l'APEA (Association qui travaille au sein du CFA Formasup sur la qualité pédagogique)- cf Ind n° 1-2

La mobilité internationale s'est aussi régulièrement développée (plan Qualité Régional)-cf Ind n°1-3

Enfin, l'établissement participe activement dans le cadre du CFA FORMASUP de l'Enseignement Supérieur du Nord-Pas De Calais (unique CFA du Supérieur fondé par les 6 Universités avant même la constitution du PRES) d'une part, et de la Coordination Régionale de la formation continue, d'autre part.

b - La structuration de la Validation des Acquis (VAE-VAP)

Depuis 2002, l'UVHC s'est engagée dans la mise en place de la VAE dans le but d'ouvrir ses formations aux plus grands nombres et de permettre le retour à l'enseignement supérieur des adultes dans les meilleures conditions en proposant des plans de formations individualisés tenant compte de l'expérience et des contraintes des adultes.

Un processus mettant en place un référentiel Compétences par diplôme a été élaboré. Cet outil tend à se développer pour chaque diplôme de l'établissement.cf Ind n° 2-1

L'Université, labellisée « Point Information Conseil » par l'Etat et la Région Nord - Pas de Calais, assiste le candidat à la VAE, le guide en fonction de son projet professionnel ou personnel vers le diplôme ou titre le plus adapté soit au niveau local soit au niveau régional soit au niveau national.

L'UVHC traite environ 100 dossiers par an au cours des 5 jurys organisés. 48% de ces dossiers donne lieu à une validation totale, 47% à une validation partielle, 1% ne sont pas validés et le reste des candidats ne donnant pas suite.

72% des dossiers de VAE au sein de l'UVHC proviennent de la région NPDC, 25% d'autres régions de France et 3% de l'étranger. Les diplômes concernés par la VAE sont de 36% en Master, 35% en LP, 8% en L, 17% en DUT, 3% en DEUST et 1% en diplôme d'ingénieur.

La Validation des Acquis Professionnels et Personnels structurée par un jury d'établissement permet de stabiliser ce dispositif. Le nombre de dossiers traités par la VAP est en forte progression en passant de 374 dossiers en 2008, à 663 en 2009, 867 en 2010, 943 en 2011 pour atteindre 1005 en 2012. La répartition des dossiers est quant à elle de 61% en FI, 30% en FC et 9% d'étudiants étrangers.

c- L'accès à l'enseignement supérieur (DAEU)

Le DAEU permet d'accéder aux études supérieures, c'est le diplôme de la « deuxième chance ». Il est financé par le Conseil Régional Nord-Pas-De-Calais. Son développement a été régulier. En outre, les publics bénéficiant d'autres dispositifs tels que les passerelles, les préparations concours IFSI sont sensibilisés à la poursuite d'études en formation initiale ainsi qu'en alternance.

d - Le développement des formations vers les salariés

L'établissement dispose d'une offre de formation accessible aux salariés par le biais de l'alternance intégrée. Des formations inter/intra entreprises n'étant pas suffisamment déclinées, une cellule a été créée afin d'identifier les niches de nos territoires en lien avec les Pôles d'excellence et de compétitivité).

e -Un ancrage territorial

Des actions de partenariat sont menées avec les partenaires institutionnels :

- Par une participation dans la gouvernance du CFA Formasup : des représentants de l'UVHC siègent au sein des conseils de cette institution (Conseils de Perfectionnement, d'Administration)
- Par une participation au sein du Conseil régional de l'Enseignement Supérieur (Formation Continue),
- Par le biais de la Commande Publique Régionale avec le Conseil Régional (CESU),
- Par des actions menées avec les partenaires de l'emploi, lors de réunions d'informations collectives.

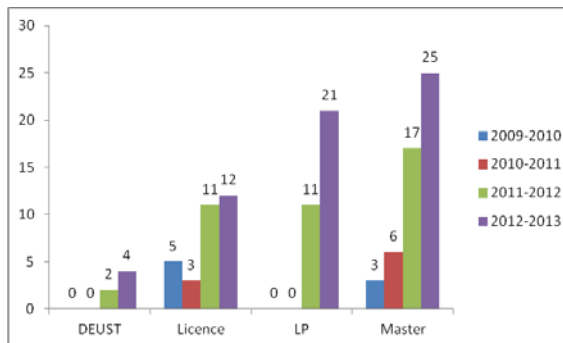
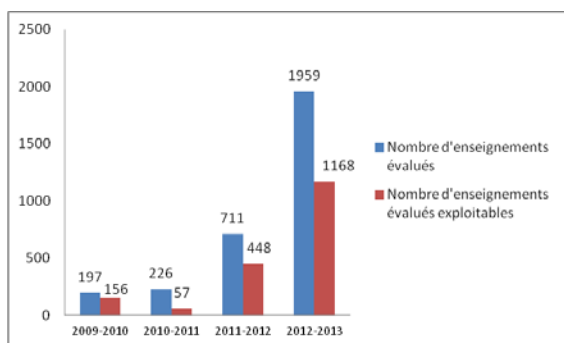
4- Généraliser l'évaluation dans le cadre d'une démarche qualité pédagogique

Depuis 2008 l'UVHC s'est engagée à développer l'évaluation des enseignements et des formations par ses étudiants. Après concertation avec les représentants de toutes ses composantes, deux questionnaires communs, correspondant à chacun de ces niveaux d'évaluation (enseignements et formations), ont été rédigés et approuvés par le CEVU. L'établissement s'est également doté d'un outil pour l'interrogation et le traitement des données. Après une première expérience de centralisation de ces évaluations, l'organisation de ces évaluations a été modifiée en décembre 2011. Le questionnaire d'évaluation des enseignements a également été réduit autour de questions essentielles et pertinentes.

En ce qui concerne l'évaluation des enseignements, les composantes de l'UVHC se chargent de l'envoi des questionnaires et veillent à obtenir un minimum de 50% de taux de réponse. Elles procèdent ensuite à l'envoi des rapports automatiques aux enseignants concernés. Au sein de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante, la cellule formations récupère ensuite l'ensemble des réponses collectées pour en faire un rapport global d'évaluation des enseignements. Le but de ce rapport est de présenter l'évaluation des enseignements dans ses grandes lignes et d'aborder les résultats de manière globale afin de mettre en évidence les points forts et faibles. Suite aux modifications de décembre, le second semestre de l'année universitaire 2011-2012 a été consacré à la formation et la mise en place de cette évaluation dans les composantes.

En octobre 2012, un agent a été recruté pour mettre en place une équipe chargée de ce dossier. L'organisation de l'évaluation des enseignements, coordonnée au niveau central, est donc aujourd'hui mise en place en totalité. La diffusion des rapports globaux se généralisent depuis ce second semestre 2012-2013. A ce jour, l'évaluation des formations a porté sur 100% des DEUST, 100% des licences, 70% des licences professionnelles et 69% des masters.

Sur les 4 dernières années, les deux graphiques suivants dressent les efforts de l'établissement dans ce domaine. Les résultats de ces différentes évaluations constituent une aide précieuse pour le pilotage et l'amélioration continue de nos formations. L'évaluation des compétences n'a quant à elle pas été mise en place dans le cadre de ce contrat, mais fait partie des projets en étude au vu des moyens humains de l'établissement.



Nombre d'enseignements évalués

Nombre de formations évaluées

III DIAGNOSTIC AVEC L'ANALYSE SWOT POUR PREPARER LE PLAN D'ACTION

	Forces	Faiblesses
Origine Interne (organisationnel)	<ul style="list-style-type: none"> 1- Pluridisciplinarité des formations 2- Représentativité forte sur le territoire (multi-sites) 3- Fort lien formation-recherche dans le domaine des transports 4- Offre de formation diversifiée par les partenariats internes entre composantes 5- Certaines formations certifiées (classement SMBG...) 6- Attractivité de certaines formations (uniques sur le territoire) 7- Alternance fortement implantée 8- Ouverture à l'apprentissage pour les étudiants chercheurs au sein de laboratoires universitaires (INOPME R) 9-Forte professionnalisation des formations 10- Insertion professionnelle reconnue 	<ul style="list-style-type: none"> 1-Faibles effectifs, voir effectifs critiques dans certaines formations 2- Encourager la non-mobilité de nos étudiants (multi-sites) 3- Faible attractivité des formations ayant un fort adossement recherche (Transports)
Origine externe (environnement)	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- mise en place de l'ESPE, OdF MEEF 2- Carte de formation régionale <ul style="list-style-type: none"> - Mutualisation et rationalisation de l'offre de formation régionale - Clarification de l'offre et meilleure communication vers les étudiants - Répondre à l'exigence du ministère 3- IRT Railenium <ul style="list-style-type: none"> - Meilleure lisibilité de notre spécificité « Transports » Mise en réseaux avec les partenaires socio-économiques 4- Internationalisation de nos formations <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation les formations dispensées en anglais - Amélioration la mobilité entrante 5- Implantation sur un site dédié aux transports, 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- perte d'effectifs et perte de visibilité de nos MEEF 2- Pilotage de formations co-habilitées par les universités lilloises et pertes d'autonomie pédagogique, de visibilité et d'attractivité 3- Fragilisation de notre offre FC en lien avec la filière « Transports » 4- Certaine fragilité du tissu industriel secondaire 5- Diminution des subventions régionales

1- Offre de Formation rationnelle et mutualisée

Afin de renforcer la coordination des opérateurs de l'offre de formation dans le cadre des COM (contrat d'objectif et de moyens), l'établissement a mis en place des concertations associant les composantes par domaine de formation (thématique des collegium). Cette future offre de formation a ainsi été discutée au sein de groupes de travail par grands domaines et non par composantes. Ces groupes de travail, au nombre de 5 sont : ALL-SHS, STS, DEG, Modules Transversaux-Mutualisations et FTLV. Chaque groupe étant constitué de représentants de toutes les composantes de formations, des représentants de la recherche ainsi que des représentants des étudiants et des services communs le SCD, le CRL.... De nouvelles mutualisations et collaborations entre composantes ont ainsi été mises en avant comme le parcours Management des structures sportives porté par la FLLASH et la FSMS, la licence Visualisation des informations portée par la FLLASH et l'ISTV ou alors le parcours International Transports ENSIAME : Participation du département Art de la FLLASH (Design et création numérique).

Afin de promouvoir et renforcer la mutualisation entre composantes, l'université souhaite donner encore plus d'ampleur aux Modules Transversaux (MT) et les a intégrés dans ses futures maquettes pédagogiques. Ainsi, les MT doivent faire partie intégrante de nos maquettes pédagogiques, deviendront obligatoires et donneront droit à des Crédits ECTS. Ces MT vont permettre l'enrichissement et la mutualisation de certains enseignements ainsi que le renforcement des liens entre les étudiants de nos composantes. Chaque composante de l'UVHC : formation, recherche, SIO-SIP, SCD, CRL.... est force de propositions de MT à destination de l'ensemble des étudiants. Il peut s'agir de modules en création ou de simples ouvertures de formation existantes dans une composantes à des étudiants venant d'autres composantes, comme par exemple, l'ouverture des cours de Culture Générale assurés par l'IPAG pour ses étudiants, mais ouverts à tous les étudiants du campus. A ce jour, le nouveau catalogue des MT est passé de 7 à 25 modules, avec une bonne participation des étudiants à l'élaboration de ce catalogue.

L'ENSIAME, acceptée en 2013 au sein du Groupe INSA, ouvrira dès la rentrée scolaire 2014 un cursus préparatoire sous le format des INSA, et accueillera sa première promotion d'étudiants recrutés via le concours INSA au niveau Bac+1 consolidant ainsi son positionnement, son rayonnement et son extension.

Une stratégie de communication inter composantes sera également mise en avant et portera sur des séries de conférences débats autour de thèmes fédérateurs tels que les pratiques en Innovation Pédagogique, l'organisation d'une journée d'information « Poursuite d'études à l'UVHC », le développement d'un Pôle de Compétences en Langues fortement mutualisé.

2- Professionnalisation de nos formations et ancrage dans notre territoire

Pour renforcer l'ancrage sur le territoire, et améliorer notre visibilité dans notre domaine de recherche d'excellence, un travail conséquent a été mis en place afin de construire une filière de formation complète dans le domaine du transport et de la mobilité. Cette filière a été construite en concertation avec nos partenaires socioéconomiques et en parfaite adéquation avec les projets phares du campus innovant en faisant intervenir le technopole Transalley, l'IRT Railenium, le pôle de compétitivité iTrans et le CISIT. L'originalité de cette filière réside dans la prise en compte de tous les niveaux de formations du bac+2 au Bac+6, de plusieurs domaines allant des sciences pour l'ingénieur au droit, de l'économie ou du design, de plusieurs pédagogies de la formation classique en présentiel à la formation hybride alliant le présentiel et le e.Learning. En plus du renforcement du caractère professionnalisant de nos formations, cette filière permettra également de renforcer le travail collaboratif entre nos différentes composantes. L'établissement ambitionne l'obtention du label d'excellence CMI (Cursus Master en Ingénierie) du réseau FIGURE pour cette filière de formation en Transports et Mobilité. Ce label exige un fort adossement recherche que l'UVHC est en mesure de garantir dans son domaine de recherche phare. Ce label permettra à l'UVHC d'attirer des étudiants à fort potentiel et de promouvoir l'excellence de ses formations.

L'UVHC va également travailler à l'amélioration de la cohérence de l'offre de formation de ses antennes. En effet, afin d'éviter la duplication des formations sur les différents sites et éviter ainsi les surcoûts engendrés, une réflexion sera menée pour donner à chaque antenne une spécificité et une image forte en cohérence avec son environnement socio-économique.

L'UVHC ambitionne également la mise en place de Conseils des Formations (CF) par grands domaines et inter-composantes : CF Arts Lettres Langues, Sciences Humaines et Sociales, Droit Economie Gestion et Sciences et

Technologies et Sports. Ces CF seront constitués de représentants du corps enseignants et des représentants du monde socio-économique et auront pour mission le suivi et l'analyse de notre offre de formation actuelle et à venir.

3- Consolider notre positionnement régional

Afin de mettre en place la carte régionale de formation, L'UVHC a participé activement à l'organisation, en partenariat avec les VP CEVU du PRES, de 8 ateliers thématiques regroupant plus de 150 participants : Atelier Droit ; Atelier Economie-Gestion-Management-Finances ; Atelier Energie-Environnement ; Atelier Transport et Mobilité ; Atelier Sanitaire et Social ; Atelier Patrimoine ; Atelier BTP ; Atelier Arts, Lettres-Langues, Histoire Géo.

Ce travail a permis d'ores et déjà de mettre en avant la mise en place au sein du PRES, de :

- Mention Master Transport et Mobilité, pilotée par l'UVHC
- Mention QHSE, pilotée par l'UVHC
- Filière Energie en co-construction
- Filière Logistique en co-construction

4- Améliorer nos échanges à l'international

Afin d'améliorer son ouverture à l'international et sa mobilité entrante, l'UVHC a pour ambition de développer des formations dispensées en partie ou en intégralité en anglais, comme le master international « Transport et Energie » de l'ENSIAME, le Master Logistique de l'ISTV, ou encore la formation à distance UTOP Ferroviaire. Pour la mobilité sortante, l'UVHC envisage le développement de son pôle de compétence en langues, en renforçant la certification de ses étudiants via le TOEIC ou le CLES en anglais mais également en proposant, via les modules transversaux d'autres cours de langues mutualisés et inter composantes en japonais, chinois, néerlandais ou en encore en arabe.

La participation de l'UVHC à la création de l'Université de Technologie TangerMed, dans le domaine de la logistique, en partenariat avec l'ESPC (Paris) et le Maroc constitue un projet majeur dont le développement vers les domaines de la sécurité, de l'Energie et du développement durable est dorénavant déjà envisagé au cours du prochain quinquennal.

5-Le développement de l'alternance

- L'UVHC entend bien garder sa place de leader dans le Nord-Pas-De-Calais pour les formations en apprentissage, en continuant de se développer dans les domaines des SHS, du droit, de l'administration générale, des sciences de gestion.
- Une cellule pédagogique spécifique aux questions relatives à l'alternance sera créée (CIPA en annexe 3) et travaillera de concert avec l'APEA.
- La mobilité à l'international des apprentis et des alternants constitue aussi une priorité.
- L'entrepreneuriat constituant un des « donneurs de sens » des formations en alternance, nous développerons des actions communes entre le CFA et notre HUBHOUSE.

6-La structuration de la Validation des Acquis

Dans ce domaine, nous entendons affirmer notre volonté de développement quantitatif de la VAE grâce à un partenariat privé (signature d'un premier accord avec la société COGITO). Ces partenariats permettront de recruter des candidats au niveau national ainsi que dans les départements d'Outre-Mer, (dans la limite de notre offre de formation). Un processus de VAE « à distance » permettra de limiter les déplacements.

7-L'accès à l'enseignement supérieur

Nos efforts iront dans trois directions :

- La création d'un DAEU à distance afin de s'adapter aux contraintes géographiques et aux disponibilités des stagiaires,
- Le développement du DAEU B Scientifique (axe prioritaire pour la Région),
- Un meilleur accès des auditeurs Passerelles vers les formations en alternance.

8-Le développement des formations vers les salariés

- Poursuite du développement des formations en alternance intégrée
- Développement des formations intra entreprises
- Développement des Bilans de Compétences

9-Un ancrage territorial

Au-delà de nos partenaires institutionnels (Région, CFA, Coordination Régionale, Maison de l'Emploi, Pôle Emploi...), nous entendons, par le biais du Comité d'Orientation Stratégique (COS), améliorer notre relation avec le milieu économique régional et saisir la double opportunité que représentent le Technopôle et l'IRT.

CHAPITRE 3 : LIEN ENTRE RECHERCHE ET FORMATION, LES ETUDES DOCTORALES

Lien entre recherche et formation

Toutes les formations de Master de l'UVHC sont adossées à nos Unités de Recherche. De plus, l'ouverture de nos laboratoires à nos étudiants est en forte progression. Dans le domaine des Sciences, cette ouverture se fait, soit via l'accès à nos plateformes technologiques de haut niveau, soit via la formation par alternance UVHC-PME-Laboratoires (INOPME RECHERCHE). On peut citer comme exemples phares, les projets d'étudiants réalisés sur notre simulateur de conduite, la soufflerie semi industrielle, les plates-formes moteurs hybrides, thermiques et électriques, l'Usinage à Grande Vitesse ou encore Electronique embarqués dans un véhicule. On peut également signaler l'utilisation de l'AIP Primeca situé à l'UVHC, installation mutualisée au niveau régional, aussi bien à des fins de recherche que de formations.

Projets pour consolider et renforcer le lien recherche-formation, l'UVHC :

- est candidate au label Cursus de Master en Ingénierie du réseau FIGURE. Ce label concerne les formations qui se font en grande partie au sein des laboratoires (voir partie formation) ;
- travaille au développement de plates-formes technologiques formations-recherche dans le cadre de la future filière Transports et Mobilité et en parfaite collaboration avec les projets stratégiques, notamment le CISIT, le Pôle MEDEE, le technopole Transalley et l'IRT Railenium. Une première plateforme (Véhicule Toyota totalement équipé de capteurs intelligents) est d'ores et déjà retenue pour un financement via le projet CISIT ;
- souhaite organiser des journées d'immersion des étudiants de L3 dans les laboratoires, afin de les aider à mieux choisir la poursuite de leurs études en Master.

Etudes Doctorales

I - BILAN

Données chiffrées : Le nombre de doctorants est une donnée sujette à des variations au cours de l'année universitaire : les inscriptions sont autorisées tout au long de l'année afin de répondre à une demande continue de l'environnement industriel (financement CIFRE) ou international (opportunité de cotutelles) ; de même les soutenances sont réparties sur toute l'année universitaire. Un « instantané » fin d'année universitaire 2012-2013 indique que 183 doctorants étaient inscrits à l'UVHC et répartis sur 3 Écoles Doctorales régionales : 140 en ED 072 SPI (soit 77% des effectifs), 29 en ED 473 SHS (soit 15%) et 14 en ED 074 SJPG (8%). Un effort important a été fait depuis 2007 pour, d'une part, réduire la durée des thèses et, d'autre part, lutter contre la multiplication de thèses peu ou pas financées. Aujourd'hui, 100% des thèses de l'ED SPI bénéficient d'un financement supérieur à un seuil décent réévalué annuellement, alors que le nombre de thèses non financées dans les ED SHS et SJPG est en décroissance lente mais continue. En ce qui concerne les soutenances de thèses, leur nombre moyen annuel de janvier 2010 à décembre 2012 est de 40 thèses/an (36 en SPI, 3 en SHS et 1 en SJPG).

Lien avec les Écoles Doctorales régionales : En 2006, les Écoles Doctorales (ED) relevant des établissements de la Région ont décidé de fusionner pour donner naissance à six ED régionales thématiques, l'UVHC étant coaccréditée pour 4 d'entre elles : les ED 72 SPI, 73 SESAM, 74 SJPG et 473 SHS. En raison du petit nombre de doctorants relevant des disciplines de l'ED SESAM, il avait été convenu d'inscrire temporairement les doctorants concernés dans l'ED SJPG. Aujourd'hui une évolution du périmètre semble souhaitable :

1. La coaccréditation de l'UVHC dans l'ED 104 SMRE afin de permettre aux doctorants de l'E.A. 2443 (LMCPA) d'obtenir leur diplôme dans des spécialités correspondant à leur spécialisation, notamment la chimie et les matériaux. Seuls 4 doctorants seraient aujourd'hui concernés, mais si la coaccréditation n'était pas obtenue, ils resteraient dans l'ED 72 SPI et devraient soutenir une thèse avec la spécialité « Mécanique », ce qui, faute de cohérence avec leur vrai domaine, risquerait de nuire à la visibilité de leurs travaux et nuire à leur bonne insertion professionnelle.

2. La réactivation de la coaccréditation avec l'ED 73 SESAM. Cinq doctorants quitteraient l'ED 74 SJPG pour

rejoindre l'ED 73.

Les conseils des ED 104 et 73 ont été consultés et ont émis un avis favorable. Le sujet a ensuite été débattu en CS puis CA de l'UVHC qui ont également rendu des avis très favorables sur ces deux points.

Le Bureau des Études Doctorales (BED) de l'UVHC

Suite à la création des ED régionales, l'UVHC a décidé de créer un BED afin de fournir un point d'accès local aux doctorants avec pour vocation d'assurer l'interface avec d'une part les ED régionales et d'autre part les services internes de l'UVHC (inscriptions, formations, procédure de soutenance, ...). En moyen humains, y sont affectés de manière directe : 1 Professeur responsable du service (0,25 EQTP) et 1 assistante niveau B (temps plein), sans compter les contributions des autres services dans leurs actions spécifiques en direction des doctorants (la DEVE, la BU, ...).

Les formations pour les doctorants

Elles se répartissent en modules relevant d'une des trois catégories : professionnalisante, transversale ou disciplinaire.

Les modules dits professionnalisants sont majoritairement proposés par le Département Carrière Emploi du PRES Université Lille Nord de France, la prise en charge financière relevant néanmoins des établissements

Les autres modules relèvent majoritairement de l'initiative des établissements. L'UVHC propose des modules variés, tels que le perfectionnement en langue anglaise, le FLE (Français Langue Étrangère), la Théorie de l'Information, l'apprentissage de LaTeX, l'utilisation de ZOTERO pour gérer la bibliographie, ou encore « Diffuser sa thèse pour en accroître la visibilité », ... De plus, les séminaires donnés par les Professeurs invités de l'UVHC (une trentaine par an, tous domaines confondus) sont largement ouverts aux doctorants, de même que certaines formations dispensées par nos collègues rattachés à l'IUF. Une partie de la formation des doctorants est conçue et assurée par le SCD, et sera développée également en région

Par ailleurs, les écoles d'été et autres manifestations scientifiques au sein de l'UVHC accueillent de manière privilégiée nos doctorants et leur participation est comptabilisée par les ED régionales au titre de crédits de formation.

II- DIAGNOSTIC

Points forts

- La création entre l'ENSIAME et l'ED SPI de la mention « Ingénierie pour l'entreprise », adossée au doctorat, pour des doctorants se destinant à un emploi dans l'entreprise ;
- Aujourd'hui, 100% des doctorants SPI disposent d'un financement au titre de leur thèse ;
- Les sujets de thèse sont souvent en prise directe avec les milieux industriels ;
- Nous constatons une très bonne insertion professionnelle de nos doctorants ;
- La Région NPdC finance à 100% un petit nombre de thèses du domaine des SHS. ;
- Le maintien, malgré le surcoût induit et les contraintes budgétaires de la possibilité offerte aux doctorants contractuels d'exercer des activités d'enseignement.

Points faibles

- La faible attractivité du montant du contrat doctoral ; nous avons constaté des abandons en cours de thèse au profit d'emplois industriels bien mieux rémunérés.
- La coexistence de plusieurs modes de financements au sein d'une même unité de recherche pose également quelques problèmes ; exemple : pour un travail identique, un doctorant en CIFRE ou recruté sur Contrat Doctoral industriel bénéficie souvent d'un salaire nettement supérieur à celui d'un doctorant titulaire du fameux Contrat Doctoral.
- La durée moyenne des thèses, bien que très sensiblement réduite par rapport au contrat précédent, reste encore à améliorer,
- Certaines thèses dans les thématiques SHS ne bénéficient pas systématiquement d'un financement.,
- L'offre de formation proposée par l'UVHC en direction de ses doctorants gagnerait à s'étoffer d'avantage,

III- PERSPECTIVES

- Étoffer la formation proposée aux doctorants, notamment en leur proposant de nouveaux modules de cours attractifs et utiles ainsi qu'en améliorant la diffusion de l'information au sujet de l'organisation de séminaires

(professeurs invités et IUF) et ouvrir davantage ces séminaires aux doctorants des autres établissements régionaux dans un souci de mutualisation et de réciprocité.

- Étudier avec les ED régionales ainsi qu'avec le Conseil Régional les moyens d'accroître significativement le nombre de financement de thèses relevant des SHS,
- Poursuivre et amplifier les efforts pour réduire la durée des thèses, en collaboration avec les unités de recherche et les ED régionales.

CHAPITRE 4: LA DOCUMENTATION

I - OBJECTIFS DU CONTRAT QUADRIENNAL

Le Contrat quadriennal 2010-2013 mettait l'accent sur 4 objectifs principaux concernant la politique documentaire:

- Consolidation de l'offre documentaire
- Valorisation de l'accès à ces ressources
- Pérennisation des actions de formation à l'utilisation de ces ressources
- Développement de la politique documentaire régionale, relations internationales

II - ACTIONS EFFECTUÉES

2. Consolidation de l'offre documentaire

- *Acquisitions documentaires*
 - **Restructurations et des redéploiements effectués**, en adéquation avec les formations et la recherche de l'UVHC, pour tenir compte du **contexte budgétaire contraint**, et de **l'augmentation annuelle très importante du coût des ressources numériques**. **Achat de e-books** (niveau enseignement et niveau recherche) parfois avec l'aide de subventions régionales ponctuelles.
- *Mutualisation documentaire*
 - **Signalement ou intégration de fonds documentaires hors BU** (11% des achats documentaires de l'université) afin d'optimiser les dépenses documentaires UVHC.
- *Visibilité de la production numérique de l'université*
 - **Indexation des ressources pédagogiques numériques** opérationnelle (plateforme régionale et accès en intranet)
 - **Dépôt légal électronique des thèses effectif** depuis février 2012.
 - **Archives ouvertes de l'Université « Theoreme »** : ouvertes en octobre 2012. Les thèses constituent la première brique de ce projet piloté par le SCD.

3. Valorisation de l'accès à ces ressources et services numériques

- *Matériels et logiciels*
 - **Plan pluriannuel de renouvellement du parc informatique** (130 PC) et extension des services proposés. **Modernisation des infrastructures logicielles** : conception et création du nouveau portail (site web) du SCD, intégré à celui de l'université.
- *Services en ligne*
 - Développement d'un **service de renseignement en ligne** en chat et par formulaire (réseau national «Ubib.fr»).
 - **Interrogation à distance de toutes les ressources numériques** du SCD à partir de l'ENT. **Evolution des fonctionnalités du catalogue en ligne** : localisations hors BU (SIO-SIP, Centres de ressources en langues, Formation continue), et par supports.

- *Communication, information et insertion*
 - **Collaboration étroite avec services communs et composantes de l'Université. Pour l'insertion professionnelle et la continuité lycées-université** : participation au projet PEC, visites de lycéens, ouverture d'une salle pédagogique pour les DAEU et de salles de documentation spécialisées en réussite des études et insertion professionnelle. Participation aux pré-rentreées et forums métiers. **Pour les manifestations universitaires** : magazine VU, Imprévu, expositions culturelles ou documentaires thématiques, conférences dans les cursus de L et M.
 - **Veille documentaire dans le domaine des transports.** Le SCD sera contributeur de la plateforme du Pôle de compétitivité I-Trans.
 - **Développement des actions de communication**, en relation étroite avec la Cellule communication de l'Université : guides annuels pour chacun des sites du SCD, du guide SCD du doctorant, guide du PEB, flyers et affiches.
- *Horaires d'ouverture et bâtiments*
 - **Objectifs d'augmentation des horaires d'ouverture : (indicateur commun n°12 du Contrat en cours).** Les contraintes budgétaires en terme de contrats étudiants n'ont pu permettre d'atteindre ces objectifs (actuellement : 60h hebdomadaire en moyenne sur les deux principaux sites, 41h sur les sites annexes).
 - **Construction du nouveau bâtiment de l'UVHC à Maubeuge** (ouverture septembre 2013), comportant un espace de BU : élargissement et diversification des collections et les services.

Les résultats de ce travail de valorisation en profondeur sont visibles : En 3 ans : augmentation des connexions (+99%) et des téléchargements de ressources (+170%), du nombre de visiteurs accompagnés (+49%), du nombre d'inscrits extérieurs (+20%), du nombre d'entrées dans les 4 sites de BU (+2%), même si le nombre de prêts de documents a légèrement baissé, comme partout (-9%).

4. Pérennisation des actions de formation à l'utilisation de ces ressources

- *Formation des doctorants*
 - **Participation à la formation des doctorants depuis 2011.** Conçues et dispensées par le SCD, ces formations donnent droit à des crédits ECTS.
- *Formation documentaire des L et M*
 - **Mise en place de pédagogie active dans les formations documentaires.** Référentiel en lien avec des enseignants, formation de formateurs, tutoriels et évaluation des enseignements en ligne.
 - **Poursuite du travail de négociation avec les responsables pédagogiques.** Néanmoins, **la dynamique lancée lors du précédent Contrat n'a pu se consolider** : seules quelques filières ont intégré la formation documentaire (de Licence ou de Master) dans leurs enseignements en la rendant obligatoire ou en y attribuant des crédits ECTS, et d'autres filières ont abandonné le dispositif (difficultés d'organisation logistique et baisse des budgets de tuteurs étudiants).

L'indicateur spécifique n°5 du Contrat portant sur le % d'étudiants de Licence formés aux compétences informationnelles est donc en baisse (59% en 2012-2013), mais reste très honorable (2230 étudiants de L formés, 1200 étudiants de M). La cible (90%) n'était par ailleurs pas atteignable.

5. Développement de la politique documentaire régionale, relations internationales

- *Action concertée en région*
 - **Développement d'actions régionales de coopération documentaire**, s'inscrivant dans la politique de mutualisation de l'UNR et du PRES Lille Nord de France. Carte Multiservices régionale, Portail régional des Ressources pédagogiques numériques, Catalogue commun (Visual catalog), projet de conception et de

mutualisation de la formation des doctorants, Plan de conservation partagée des périodiques, acquisitions mutualisées de ressources.

- *Relations internationales*

- **Accueil de stagiaires bibliothécaires** en provenance des universités de Medea et Tlemcen. Documentation spécifique pour les **étudiants étrangers**.

6. Stratégie, organisation et pilotage :

Bien que non explicitées dans le Contrat, les actions relevant de l'organisation et du pilotage sont à souligner : **démarche qualité se déclinant en plusieurs axes :**

- **Restructuration du SCD en 4 départements transversaux** Politique documentaire, Services aux publics, Ressources et services numériques, Formation documentaire, et nouvel organigramme fonctionnel
- **Enquête de satisfaction et de besoins des publics (étudiants et personnels)** en avril 2013, et portant sur 1300 répondants, soit plus de 10% du public potentiel. Elle permet de conforter la démarche d'auto-évaluation.
- **Evolution des compétences.** Accent mis sur la formation continue des personnels, l'évaluation et le management par projet, participation au projet GPEEC de l'établissement

III - DIAGNOSTIC : LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE AU SERVICE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

<p>Internes à l'UVHC</p>	<p>Forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonds documentaires diversifiés et adaptés, concertation, début de mutualisation - Formation documentaire des usagers : dynamisme du contenu pédagogique, diversité des filières et cursus touchés - Partenariat actif avec certaines composantes ou services UVHC - Patrimoine documentaire numérique pédagogique et scientifique - Collaboration étroite avec la DSI - Démarche qualité - Intégration institutionnelle du SCD à la gouvernance - Politique de développement des compétences 	<p>Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 sites distants, formalisation de la politique documentaire non achevée - Absence de certains services demandés par les étudiants, pas de système RFID - Aucune obligation d'intégration de la formation documentaire dans les maquettes - Peu de contact avec les laboratoires - Contraintes budgétaires, impactant les horaires d'ouverture, l'extension de la formation documentaire et l'augmentation des ressources électroniques - Services numériques : dépendance complète envers la DSI et son calendrier. - Statistiques pour le pilotage (SCD et UVHC) à restructurer, important turn-over des personnels
<p>Externes à l'UVHC</p>	<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique de site (UNR et PRES) - Dynamisme territorial local et partenariats documentaires - Contexte national favorable pour la documentation dans la vie étudiante (pédagogie, réussite) et dans la recherche (réseau national, archives ouvertes et open access) 	<p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapprochement régional entre SCD lillois (partenariats documentaires à préciser), - Nouveau PRES, ESPE : quelles politiques documentaires ? - Tarifs des ressources numériques niveau recherche (ex : renégociation Elsevier) - Evolutions rapides des systèmes informatiques documentaires extérieurs - Absence de ressources propres possibles pour la documentation

L'UVHC a mené de 2010 à 2014 une politique documentaire active, cohérente avec ses axes de développement et soutien de la Formation et de la Recherche. Même si les contraintes budgétaires de l'université n'ont pas permis de faire aboutir tous les projets, le SCD a su initier des axes forts de services à l'étudiant et d'appui à la politique de recherche, à Valenciennes et en région.

Les actions entreprises seront poursuivies et développées :

--Politique documentaire de site :

Lors du Contrat en cours, une véritable politique de coopération documentaire a pu être développée entre les 6 universités publiques du Nord Pas de Calais. Pour le prochain Contrat, la formation régionale des doctorants, déjà acceptée par le PRES et le collège doctoral, sera un axe fort de cette coopération. Sous l'égide du nouveau PRES, en lien avec l'UNR et l'ESPE, il est nécessaire que de nouveaux projets soient portés.

Par ailleurs, les partenariats du SCD avec les Bibliothèques municipales des territoires où l'université est implantée seront développés. Les collaborations transfrontalières seront menées, en lien avec les partenariats de l'université (Mons, Liège).

- Services aux publics : impressions en réseau, à l'échelle de l'université si possible, et extension des horaires d'ouverture (demandés par les étudiants lors de l'enquête de 2013)

- Visibilité de la recherche : intégration des publications scientifiques des enseignants-chercheurs dans les archives ouvertes institutionnelles de l'UVHC Theoreme.

- Système d'information documentaire : développements matériels et logiciels pour être au niveau des standards nationaux et pour dispenser des services numériques adaptés. La mise en place de prêt automatique (RFID) est également nécessaire.

- Consolidation des formations documentaires. Pour les doctorants et enseignants-chercheurs : présentation individualisée, ateliers. Pour les étudiants : intégration dans les enseignements (Licence et Master) d'un module de formation aux compétences informationnelles, participation de la documentation aux ateliers pédagogiques.

-Politique documentaire : poursuite de la valorisation des différentes ressources documentaires de l'UVHC, formalisation d'une charte documentaire, équilibre budgétaire entre la formation et la recherche dans les acquisitions documentaires notamment numériques.

-Pilotage et gouvernance : Démarche qualité à poursuivre (labellisation Marianne, qualité du catalogue), intégration de la gestion des ressources humaines du SCD dans la GPEEC, restructuration des indicateurs et statistiques d'activité, mise en place du Conseil documentaire.

PARTIE 3 : LA REUSSITE DES ETUDIANTS

L'UVHC fait de la réussite de ses étudiants une priorité par une politique volontariste et innovante. Nous sommes engagés à différents degrés, depuis une dizaine d'années, dans une dynamique de professionnalisation et de réussite de l'étudiant ainsi que de l'accompagnement de l'étudiant atteint de handicap. Cette dynamique s'est matérialisée par des actions et des changements de structures dans l'organisation de l'établissement. Aussi, durant ce contrat, l'UVHC a conforté les actions menées considérant que la jonction BAC-3/BAC +3 est capitale.

CHAPITRE 1 : LES PARCOURS DES ETUDIANTS, DE L'ORIENTATION A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

I-OBJECTIFS DU CONTRAT QUADRIENNAL (2010-13)

Renforcer la politique d'accompagnement de l'étudiant et favoriser sa réussite et son insertion professionnelle

- Une politique d'information et de communication
- L'aide à la réussite
- Une politique d'accompagnement à l'insertion professionnelle
- Une politique documentaire au service de la réussite
- Des conditions de vie étudiante favorisant l'égalité des chances (voir le chapitre 2)
- Une ouverture sur les relations internationales

II-PLAN D' ACTIONS ET REALISATIONS DU CONTRAT

1. Une politique d'information et de communication

L'université a mis en place des actions d'information et de communication en amont pour participer à l'information et à l'orientation des futurs bacheliers avec pour fin :

- d'attirer d'avantage de bacheliers technologiques vers les formations professionnalisantes de l'université (DEUST, IUT, Licences Professionnelles)
- d'attirer d'avantage de bacheliers généraux vers les formations universitaires
- d'informer les bacheliers professionnels sur les taux de réussite
- de diminuer le décrochage en L1
- de communiquer autour des aménagements et outils que l'université propose spécifiquement pour les bacheliers atteints de handicap, notamment un environnement autour de l'emploi des TICE.

L'Université a nommé une chargée de mission « Relations Collèges-Lycées » dans le but de renforcer ses actions d'informations et d'aide à l'orientation en organisant des actions ciblées de présentation et de connaissance du monde universitaire.

L'Université, via son école d'ingénieur est tête de cordée « Ingénieur je veux, je peux » depuis 2010. En juin 2013 elle a été acceptée également comme tête de cordée pour le projet « Collégien Aujourd'hui, Etudiant Demain » en partenariat avec plusieurs collèges et lycées de son territoire.

L'UVHC a signé environ 17 conventions avec les lycées de notre territoire et a renforcé ces liens, notamment par des actions ciblées vers les étudiants des classes préparatoires littéraires et scientifiques. Deux conventions de partenariat avec les lycées Watteau et Wallon ont été signées dans le but de faciliter l'accès de ces étudiants aux services et laboratoires de recherche de l'UVHC.

L'Université a développé la mise en œuvre de passerelles pour accueillir les étudiants de DUT et BTS en L3. Certaines de ces passerelles sont mises en œuvre conjointement par l'IUT, l'ISTV, et d'autres composantes. Une convention entre le Lycée Wallon et l'IPAG a été signée et vise à permettre à des étudiants de BTS de venir suivre certains cours à l'UVHC dans le but de les préparer à une éventuelle intégration d'une L3 au sein de l'UVHC.

2. L'aide à la réussite

Afin d'améliorer la réussite de ses étudiants, l'UVHC a mis en place de nombreux projets, en particulier à destination des étudiants du cycle Licence.

Ces projets dédiés à la réussite étudiante ont bénéficié du plan réussite en Licence initié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur dès la rentrée 2008. En septembre 2012, l'Université a anticipé et multiplié ses actions envers la réussite étudiante en mettant en place un service dédié à la vie étudiante et à la réussite de l'étudiant. Au sein de la DEVE, l'action de ce service, composé de deux personnes actuellement, gagnerait en efficacité, en renforçant ses forces vives.

La plupart des dispositifs destinés à la réussite de nos étudiants sont pédagogiques :

- mise en place de journées de pré-rentrée, de semaines de renforcement des fondamentaux, d'intégration (Démocratisation de l'enseignement supérieur, Parcours de Réussite en Etude Longue de jeunes issus de familles modestes (PREL) dispositifs soutenus financièrement par le conseil régional, Cordées de la réussite) ;
- formation pour l'autonomie en matière de recherche documentaire, ;
- mise en place des heures de tutorat (adaptation des pratiques pédagogiques en fonction des origines des étudiants, aide à l'élaboration du projet professionnel, soutien personnalisé, soutien méthodologique, aide à la révision) ;
- renforcement de l'encadrement pédagogique (référénts pédagogiques, dédoublement des groupes) ;
- élaboration d'un livret de suivi personnel de l'étudiant et de programmation d'heures de soutien ;
- développement de modules d'accompagnement transversaux dont l'objectif est de permettre aux étudiants d'acquérir un socle de connaissances nécessaires à la réussite et à l'insertion professionnelle notamment au travers de Certifications en langues étrangères (CLES) et informatique (C2i) ;
- mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants (l'étudiant est acteur de l'évolution des contenus pédagogiques) ;
- développement du contrôle des connaissances sous forme de contrôle continu ;
- mise en ligne des supports de cours (ENT).

D'autres dispositifs ont été mis en place en amont de la pédagogie dans le cadre de l'orientation (information des futurs étudiants dans le cadre de la construction de leurs choix d'orientation, orientation « active »), en parallèle (lutte contre le décrochage, passerelles et réorientation) et en aval (aide à l'insertion professionnelle).

L'UVHC a également déployé un processus destiné à faciliter et à fiabiliser la réorientation des étudiants en fin de premier semestre universitaire (S1). La réorientation, à condition d'être pertinente, entre en effet dans les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants de l'UVHC. Elle permet aux étudiants qui rencontrent des difficultés dans le parcours emprunté après l'obtention de leur baccalauréat, de rejoindre sans attendre la fin de l'année universitaire, un parcours correspondant davantage à leurs besoins et à leurs capacités. Chaque année, une soixantaine de dossiers de réorientation sont traités de cette manière. A titre d'exemple, en 2013, l'UVHC a accompagné le Lycée Wallon dans le projet expérimental « BTS 18 mois » ouvert aux étudiants de L1 souhaitant intégrer un BTS au mois de Janvier, dans le cadre de la réorientation.

L'établissement a mis en place des aménagements pédagogiques particuliers en faveur des étudiants inscrits dans une composante et ayant des contraintes particulières.

Pour les étudiants engagés dans la vie professionnelle, selon le nombre d'heures de travail par semaine et par mois, une commission se prononce sur la compatibilité de l'activité salariée avec la formation suivie. La commission peut proposer des aménagements portant par exemple sur une dispense d'assiduité aux activités pédagogiques obligatoires tout en maintenant l'obligation de passage des examens.

Les étudiants inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau fixée par arrêté ministériel, ou sportifs évoluant à un niveau national, peuvent également bénéficier d'une dispense d'assiduité aux activités pédagogiques obligatoires mais subissent un examen terminal afférent au semestre concerné.

Pour les étudiants en situation de handicap, l'UVHC propose plusieurs adaptations :

- Accompagnement tiers temps pour les étudiants détectés comme étant en situation de handicap par la médecine préventive.
- Fourniture de matériels brailles pour les étudiants non-voyants.

- Fourniture de matériel et d'accès aux cours disponibles en ligne via Moodle. Mise en ligne avant l'intervention de l'enseignant permettant aux étudiants de suivre plus facilement.
- Suivi personnalisé par de nombreux responsables pédagogiques bénévolement.
- Accompagnement quand cela est nécessaire par un tuteur étudiant (prise de notes, aides personnalisées.....).

3. Une politique d'accompagnement à l'insertion professionnelle

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'UVHC est chargé d'aider les étudiants à s'insérer professionnellement. Les actions IP sont déployées tout au long de l'année universitaire en collaboration avec les enseignants et des partenaires externes tels que la plateforme régionale d'insertion professionnelle (PRES ULNF), l'APEC, le réseau ALLIANCE, le relais Malakoff, des établissements d'enseignement secondaire ainsi que plusieurs entreprises et agences de travail intérimaire. Le BAIP est acteur dans de nombreuses actions comme celles citées ci-dessous :

- Aide à la construction du Projet Personnel et Professionnel : la quasi-totalité des formations de l'UVHC ont inscrit dans leurs maquettes des cours dédiés à l'aide à la construction du Projet Personnel et Professionnel. Le déploiement du Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) a également été entrepris, à titre expérimental dans deux composantes, la Fflash et la FSMS. Le PEC consiste en une méthodologie accompagnée d'un outil ayant pour vocation d'aider l'étudiant à construire son projet personnel et professionnel. L'UVHC a contribué, avec Lille 1, à l'essaiage du PEC parmi les autres universités de la région et fait partie du Comité d'orientation national. Cette construction se fait sur la base du bilan de ses compétences, de l'exploration des secteurs d'activité et métiers susceptibles de l'intéresser, et permettant à l'étudiant de communiquer sur son projet vers les entreprises. Au vu des résultats très positifs du PEC, sa généralisation est en progression dans l'ensemble des composantes.
- Aide à la recherche de stages : le stage étant l'une des principales occasions offertes aux étudiants pour s'insérer professionnellement, l'UVHC met en œuvre plusieurs actions destinées à aider les étudiants à trouver un stage qui correspond à leur projet professionnel :
 - o Tout au long de l'année, l'UVHC diffuse sur l'ENT des étudiants, les offres de stage et organise des ateliers de recherche et de préparation du stage (projet).
 - o En février, l'UVHC organise le forum « Diversité stages et emplois » en partenariat avec le réseau « Alliances : pour la responsabilité sociale et environnementale ». Ce forum rassemble plus de 50 entreprises engagées dans la lutte contre les discriminations pour l'accès à l'emploi.
- Aide à la recherche d'emploi et au recrutement : plusieurs actions sont déployées pour aider nos étudiants à accéder à l'emploi lorsqu'ils seront diplômés, mais aussi durant leurs études que ce soit pour des raisons pédagogiques ou financières (jobs étudiants). Ci-dessous quelques exemples d'actions :
 - o Diffusion des offres d'emploi sur l'ENT des étudiants
 - o Interface entre les établissements d'enseignement secondaire et les étudiants de l'UVHC pour l'attribution de postes d'assistants d'éducation, postes Avenir Professeur (diffusion des offres, analyse et pré-sélection des candidatures),
 - o Contribution au développement de contrats étudiants avec Pôle Emploi,
 - o Organisation de rencontres entre les agences d'emploi en intérim et les étudiants UVHC, afin que ces derniers trouvent des emplois à temps partiels leur permettant de compléter le financement de leurs études,
 - o Organisation d'entretien de nos étudiants avec les professionnels lors de l'action « les jeudis de l'emploi »
 - o Organisation des conférences avec l'APEC dans le cadre de la semaine Jeunes Diplômés, (en 2011-2012, 2 conférences portant sur les thèmes « Comment être celui que l'on recrute » et « Les clés d'une intégration réussie »).

En plus des enquêtes IP à 30 mois demandées par le ministère, l'UVHC réalise pour l'ensemble de ses composantes des enquêtes à 18 et 6 mois permettant de mesurer la capacité de nos diplômés à s'insérer professionnellement et informer les étudiants en cours de formation et futurs étudiants (lycéens) des résultats de ces enquêtes.

4. Une politique documentaire au service de la réussite

L'UVHC assure la formation à la méthodologie documentaire de ses étudiants à l'aide de tuteurs pédagogiques (contrat-étudiant formé ou bibliothécaire). Ces formations s'accompagnent de tutoriels conçus pas le SCD et mis en ligne. Des efforts significatifs ont été déployés pour l'intégration et l'organisation des formations en méthodologie documentaire pour la réussite des étudiants de Licence. De plus en plus de filières de niveau L sont conscientes des enjeux de la méthodologie documentaire, les inscrivent dans leurs maquettes pédagogiques et et en confient la conception et la mise en œuvre au SCD.

5. Une ouverture sur les relations internationales

Pour promouvoir l'ouverture de ses formations à l'international, l'UVHC dispose d'un Service des Relations Internationales. La mission de ce service consiste à assurer les fonctions d'intérêt commun nécessaires à la cohérence des actions de l'établissement dans le domaine des relations internationales. Le service est chargé, d'une part, d'une action interne d'impulsion, de conseil, d'organisation et de gestion et, d'autre part, d'une action externe de relations avec les universités, établissements d'enseignement supérieur et organismes étrangers. Il assure en particulier la coordination des accords d'échange, l'instruction des dossiers de mobilité ainsi que la gestion de l'aide financière associée. La mobilité entrante de l'UVHC représente environ 10% des effectifs, soit 1000 étudiants étrangers venant des 5 continents et de 60 pays différents. La mobilité sortante représente quant à elle environ 2,8% des effectifs, soit 280 étudiants partants vers 34 pays différents.

Le Bureau Vie et Réussite Etudiante de l'UVHC assure quant à lui des missions d'accueil et d'aide sur les plans administratifs et logistiques pour les étudiants étrangers inscrits à l'UVHC. Ces aides portent en particulier sur l'obtention et le renouvellement du titre de séjour, du logement via le CROUS, de la sécurité sociale et de toute démarche administrative inhérente à la vie et à la réussite des étudiants étrangers.

Les étudiants de l'UVHC peuvent bénéficier d'aides financières à la mobilité internationale en provenance de l'Etat français (bourse AMI), de l'Europe (bourse ERASMUS), de la Région Nord-Pas de Calais (bourse BLERIOT variable sur critères sociaux), et du Département de Nord (bourse aide au voyage). La Région Nord-Pas de Calais propose également une aide spécifique à la mobilité internationale aux étudiants inscrits à l'UVHC en Master 2 spécialité Recherche ou en Doctorat. Cette aide porte sur des séjours de 3 à 6 mois.

III-DIAGNOSTIC, ANALYSE SWOT

Origine Interne (organisationnel)	Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau Réussite et Vie Etudiante - Chargée de mission relation collègue Lycée - Cellule innovation pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité restreinte d'encadrement et d'accompagnement - Eloignement des sites et difficulté à déployer les projets réussite étudiante sur nos antennes
Origine externe (environnement)	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux programmes de la région et du rectorat (Programme PREEL, DU Tremplin,...) - Développement des Contrats Etudiants pour le tutorat, l'accompagnement, la formation documentaire... 	<ul style="list-style-type: none"> - Origine scolaire de nos étudiants - Manque de mobilité de nos étudiants

IV PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS

L'UVHC comptabilise déjà de nombreuses actions en faveur de la réussite étudiante. Pour progresser dans l'amélioration de cette réussite, les actions ci-dessous font partie de nos projets futurs :

1. Relations avec les Collèges et Lycées

L'UVHC souhaite consolider et développer ses relations avec les collèges et lycées de son territoire et a mis en place, de ce fait, une structure spécifique. Une chargée de Mission Relations Collèges-Lycées ainsi que 5 PRAG (postes accordés à l'UVHC dans le cadre de la réussite étudiante) travailleront à la mise en place de relations privilégiées entre l'UVHC et son territoire. Ces relations peuvent prendre plusieurs formes de manifestations tout au long de l'année scolaire :

- Journées découvertes de l'université
- Journées découvertes des laboratoires de recherche
- Présentation et promotion de notre offre de formation
- Mise en place de liens avec les associations de parents d'élèves
- Mise en place de conventions cadres avec les Lycées de notre territoire.

L'objectif majeur de ces actions d'information et de communication est de permettre aux lycéens de faire un choix éclairé de leur futures formations universitaires : une formation choisie et non subie est gage de succès.

2. Innovation pédagogique

La cellule innovation pédagogique mise en place par l'UVHC aura la charge d'organiser une réflexion collective autour de l'innovation pédagogique avec l'appui des 5 nouveaux collègues Prag. Il est ainsi prévu d'organiser chaque année des séminaires inter-composantes UVHC sur les pratiques en innovation pédagogique dans le but de recenser nos bonnes pratiques et les redéployer dans l'ensemble de nos formations.

Le développement de l'utilisation des TICE, de la formation par projet et par problème, de la formation et du tutorat en eLearning fait également partie de nos projets. On peut noter que l'UVHC développe déjà, dans le cadre d'un projet IDEFI Utop Ferroviaire une formation hybride : elearning et présentiel dans le domaine des transports guidés et destinée à la formation continue qualifiante. Une coordination et d'actions communes au niveau du PRES Lille Nord de France sont également en cours.

3. Projet régional DU Tremplin

Dans le cadre des actions de lutte contre le décrochage, la région a mis en place un DU commun entre les 6 universités du Pres Lille Nord de France et visant le développement d'outils et de méthodes de travail pour l'orientation et la professionnalisation des étudiants. Ce DU s'adresse aux étudiants de L1 décrocheurs ou en situation d'échec. Il s'agit d'un DU semestrialisé, avec démarrage décalé dans le temps (janvier), permettant à l'étudiant de suivre 6 Unités d'enseignements et de capitaliser 12 Crédits ECTS valorisable dans une future L1. Ce DU a été construit grâce à un travail collaboratif entre les VP des 6 universités publics du Pres Lille Nord de France.

4. Poursuite de la politique en faveur des étudiants en situation de handicap :

L'UVHC prévoit également le renforcement de ses actions en faveur des étudiants en situation de handicap par :

- La mise en place de « référents handicaps » dans chaque département de formation en lien avec l'équipe plurielle.
- L'amélioration de l'accès à l'information via les outils numériques disponibles.
- L'organisation de nombreuses manifestations de sensibilisation et de formation de son personnel pour accompagner et œuvrer pour la réussite des étudiants en situation de handicap.

CHAPITRE 2 : LA VIE ETUDIANTE

L'UVHC a poursuivi et développé ses actions afin d'améliorer la vie étudiante.

I- OBJECTIFS DU CONTRAT QUADRIENNAL (2010-2013)

Des conditions de vie étudiante favorisant l'égalité des chances :

Améliorer les conditions de vie (logement, santé)

II-PLAN D' ACTIONS ET REALISATIONS DU CONTRAT

1. L'amélioration des conditions de vie

Logement étudiant : L'UVHC et le CROUS ont signé en 2013 dans le cadre du projet *Campus innovant* un accord sur la réalisation d'une résidence universitaire sur le *Mont Houy*.

Afin de diversifier l'offre, l'UVHC a aussi participé à la création de l'association *SIL* sur le logement intergénérationnel avec le conseil des seniors de la mairie de Valenciennes en 2011.

Enfin, l'UVHC contribue à la réflexion des territoires sur le logement étudiant: enquête menée en 2012/13 par l'Agglomération *Maubeuge Val de Sambre (AMVS)* et celle en cours menée par *Valenciennes Métropole*.

Santé des étudiants : Le *SUMPPS* participe à des campagnes nationales de prévention (sida, tabac, alcool, vaccination) en lien avec les associations étudiantes. Dans le cadre du module *SCC (Sport Culture Citoyenneté)* :

- un atelier *Diététique Sportive* a été proposé à partir de 2010/11 par le *SUMPPS* et le *SUAPS*, sur financement région (nouvel appel à projets déposé fin 2012).

- un module *Prévention* a été créé depuis 2011 sur la sensibilisation aux conduites à risque lors des soirées étudiantes à la demande des associations étudiantes. Ces dernières sont très actives dans ce domaine et proposent avec l'université chaque année une journée *Prévention*.

2. La qualité de vie étudiante

Attractivité des campus : L'UVHC encourage et développe des événements phares sur ses campus: la journée conviviale des *Imprévus* (rassemblant la communauté universitaire), la Journée de l'étudiant, le Téléthon des associations étudiantes, les journées *Technicolor* et *Christmas Together* (rencontres culturelles avec nos étudiants étrangers). A la rentrée 2013, l'UVHC propose un nouveau forum d'accueil *Universi-Day* aux étudiants en particulier aux primo entrants, rassemblant les services à l'étudiant et les partenaires de la vie étudiante.

Activités sportives et culturelles : L'UVHC a maintenu une offre du *SUAPS* de qualité avec des effectifs en augmentation intégralement financée par l'établissement : plus de 1000 inscrits et des taux de réussite supérieur à 55% au module *SCC*, qui permet aux étudiants de valoriser leurs pratiques (crédits ECTS ou bonifications) et environ 2500 inscrits en loisirs. L'Association Sportive a des effectifs stables autour de 200 étudiants et un nombre de sportifs de haut niveau déclarés a augmenté : 638 en 2012.

L'ICU propose des activités culturelles dans le cadre du module *SCC* et en loisirs. L'ICU a poursuivi sa visibilité auprès de la communauté étudiante en lien avec les associations étudiantes. Un contrat étudiant médiateur culturel sera mis en place à la rentrée 2013.

3. Le développement de la vie associative et démocratique

L'UVHC bénéficie d'un tissu associatif étudiant riche et actif : une trentaine d'associations est répertoriée en 2013. Une fédération des étudiants de Valenciennes (FEV) rassemble une quinzaine d'associations parmi les plus actives et favorise les actions transversales. Elle est un moteur pour la vie étudiante sur les différents campus.

Quatre nouvelles associations ont été créées: l'association des étudiants internationaux *Erasmus Student Network (ESN)* Valenciennes appartenant à un réseau national, une association radio étudiante du campus *RAMDAM*, la création d'une *Junior Entreprise* qui accompagne la politique sur l'entrepreneuriat de l'université et une fédération des étudiants de Cambrai créée au printemps 2013. De plus, l'UVHC met en place une charte des associations étudiantes à la rentrée 2013 afin de développer et de faciliter la vie associative.

L'UVHC a favorisé les initiatives étudiantes en renforçant sa politique de soutien, de suivi et de communication des projets étudiants. Le montant du fonds *FSDIE* a été maintenu durant les 3 dernières années (85 000€) et 100% des fonds sont utilisés sur les 2 dernières années.

La commission *FSDIE* a vu le nombre de projets augmenter : 38 projets déposés dont 32 retenus en 2008-2009 et 75

projets déposés dont 63 retenus en 2011/12.

Un travail actif de la Commission Vie de l'étudiant (CVE) avec 3 réunions depuis 2012/13, animé par le vice président étudiant, a lancé des appels à projet (Culture, Développement durable et Handicap) pour dynamiser les initiatives étudiantes. Pour les mener à bien, l'université propose dès la rentrée 2013 aux étudiants associatifs des formations: aide au montage d'un dossier FSDIE et responsabilité juridique d'un président d'association.

Les composantes de formation contribuent à la vie associative avec des montants versés aux associations en augmentation passant de 41 550 à 49 800 €.

Concernant l'engagement démocratique, nous avons observé une forte participation des étudiants aux dernières élections des conseils centraux de mars 2012 ainsi qu'une bonne participation des élus étudiants aux 3 conseils centraux (62,58% en 2012/13).

En 2012/13, l'UVHC a mis en place deux formations pour les élus étudiants et un memento de l'élu leur a été distribué. Enfin, l'UVHC a impliqué les élus étudiants lors de l'élaboration de la future offre de formation, sous l'impulsion de la Vice-présidente Formation.

4. La prise en compte du handicap :

L'UVHC a poursuivi le tutorat d'accompagnement et les aménagements possibles de cursus de formation pour les étudiants en situation de handicap. Le nombre des étudiants en situation de handicap déclaré est en augmentation de 102 (0,97% des étudiants inscrits) en 2009/10 à 140 (1,38%) en 2012/13. En 2012, un chargé de mission Mobilité Durable et Handicap a été nommé sur toutes les dimensions du handicap (étudiant, personnel, accessibilité, formation, recherche). La création d'une équipe plurielle a permis l'accompagnement des étudiants en situation de handicap en instaurant un réseau de suivi entre les composantes et les services à l'étudiant et un Relais Handicap dès la rentrée 2013 renforce le dispositif d'accueil et d'information. Des actions de sensibilisation au handicap avec les associations étudiantes ont été engagées comme la journée Handivalides en 2013.

III-DIAGNOSTIC, ANALYSE SWOT

	Forces	Faiblesses
Origine interne (organisationnel)	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau réussite et vie étudiante - Bonne utilisation du FSDIE. Travail de la Commission Vie de l'étudiant - Bonnes conditions d'études, cadre agréable, campus vert au Mont Houy, à taille humaine, professionnelle de proximité. Tissu associatif, Fédération des étudiants de Valenciennes (FEV). 	<ul style="list-style-type: none"> - MSE (Maison des services à l'étudiant) peu fréquentée, n'est pas un lieu de vie. En dehors des corpos de filière, pas de lieu de vie. Vie étudiante sur les antennes difficile - Fort corporatisme par composante, peu de sentiment d'appartenance, d'identité UVHC. - Pas assez de projets fédérateurs.
	Opportunités	Menaces
Origine externe (environnement)	<ul style="list-style-type: none"> - Liens forts avec CLOUS de Valenciennes et CROUS de Lille - Soutien politique des territoires : - Valenciennes Métropole, CAPH, CAC, AMVS, Région Nord Pas de Calais. - Contrats étudiants Région - Technopole pour le Mont Houy. 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés sociales et financières de nos étudiants: 44% boursiers et travail étudiant. - Attractivités des villes pour les étudiants en termes de vie étudiante (logement, transports, loisirs, accueil,...) - Plus de 75% des étudiants originaires du département domiciliés le plus souvent chez leurs parents

IV PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS

L'UVHC maintiendra les actions engagées en faveur de la vie étudiante en renforçant les partenariats avec les différents acteurs publics et privés. La politique de l'université visera à améliorer les conditions de vie et le cadre de vie à l'université autour des projets suivants:

- **Création d'un Centre de santé** : La santé des étudiants est un facteur de réussite. Elle est inscrite dans les priorités de l'Etat et celles de la région Nord Pas de Calais. La transformation du SUMPPS en centre de santé est prévue au cours de l'année 2014.

- **Renforcement de la vie associative et démocratique** : L'UVHC souhaite instaurer un futur *statut de l'éludiant* pour faciliter et valoriser le travail de l'éludiant, un plan de formations et des assises pour favoriser les échanges et le partage d'expériences.

L'UVHC soutiendra les étudiants et leurs représentants attachés à la solidarité et à l'engagement citoyen en s'engageant à :

- favoriser les stages en milieu associatif et le bénévolat citoyen avec l'AFEV et UnisCité,
- accompagner la création d'une épicerie solidaire portée par la FEV,
- valoriser les initiatives étudiantes par la création d'un Prix du FSDIE,
- soutenir et aider à la création d'associations: association des doctorants de l'UVHC
- développer l'esprit d'entrepreneuriat avec la Junior entreprise et le Hubhouse.

- **Développement des activités culturelles et sportives** : La politique de développement et de valorisation à tous les étudiants des activités culturelles et sportives dans le cadre du module SCC sera poursuivie. Pour permettre d'animer la vie des différents campus, l'UVHC souhaite la création d'un service commun rassemblant le service social, les activités culturelles, sportives et de loisirs pour les personnels et les étudiants. Des événements et des actions seront développés avec le soutien de partenaires locaux: rencontres sportives, événements culturels (cafés littéraires, concerts, expositions), création d'un *Pass'Culture*.

- **Création d'un espace polyvalent** : Dans le cadre du projet de *campus innovant*, l'UVHC s'engage à construire un espace polyvalent pour dynamiser la vie étudiante, soutenir et valoriser les initiatives étudiantes.

- **Création d'un réseau des anciens de l'UVHC** : La mise en place d'un réseau des anciens de l'UVHC est en cours de réalisation. C'est un enjeu majeur pour développer le sentiment d'appartenance de nos étudiants et l'identité de notre établissement. Ce travail de développement d'une plateforme d'animation de réseaux d'anciens engagé par la vice présidente Vie de l'étudiant en concertation avec le vice président étudiant s'appuie sur le SIO SIP, la DSI et les composantes de formation.

- **Concertation régionale en matière de vie étudiante** : Une concertation entre les 6 universités, le CROUS et la région en matière de vie étudiante sera poursuivie pour échanger les bonnes pratiques (handicap, santé, social) et développer des projets (l'accueil des étudiants étrangers, les projets culturels et scientifiques).

I – OBJECTIFS DU CONTRAT QUADRIENNAL

Développer une stratégie d'ouverture et de partenariat en recherche et en formation (page 4 CQ)

Promouvoir une recherche visible à l'international et tournée vers l'innovation

Consolider les liens valorisation-recherche

II – PLAN D' ACTIONS ET REALISATIONS DU CONTRAT

1. Le développement du partenariat avec les entreprises :

- L'UVHC a développé dans un premier temps les CIFRE avec les entreprises, puis avec le Conseil Régional.
- 16 CIFRE entre 2010 et 2012 (14 avec des entreprises, 1 avec l'Institut Carnot et 1 avec le Conseil Régional). 1 CIFRE en 2013 avec la CCI.
- Le laboratoire TEMPO a été labellisé Institut Carnot Arts : reconnaissance de la capacité à faire une recherche innovante et de répondre à la demande des entreprises dans un délai rapide. Entre 2011 et 2012, 27 contrats (682 350 euros), 2 appels à projet (139 800 euros).
- Notre université est le leader académique de l'IRT RAILENIUM (PIA). Nos laboratoires LAMIH-TEMPO-LMCPA-DOAE-LIDP sont fortement impliqués dans ce projet.
- Le nombre de partenaires pour la recherche public-privé est passé de 9 industriels en 2010 (103 888 euros) à 18 industriels en 2012 (586 863 euros).

2. Structures de valorisation de l'UVHC

Notre société de valorisation VALUTEC a été labellisée Centre de Ressources Technologiques par notre Ministère de tutelle. Le nombre de contrats gérés par cette structure de prestations est passé de 39 contrats en 2010 (342 652 euros) à 138 contrats en 2012 (660 300 euros).

3. Transfert technologique et création d'entreprises

L'UVHC a signé en 2013 une convention avec la SATT pour gérer les phases de maturation des inventions. Nous allons recentrer nos activités de valorisation sur la SATT en cohérence avec celles menées dans l'IRT et l'Institut Carnot.

Entre 2010 et 2012, l'UVHC a accompagné 25 projets de création d'entreprises dont 5 ont abouti.

5 brevets et 16 déclarations d'invention ont donc été déposés par l'UVHC.

Le concours national 2013 d'aide à la création d'entreprise de technologies innovantes a été remporté par un chercheur de notre laboratoire LAMIH.

4. INOPME – Recherche

Si la France se singularise par un déficit de valorisation du Doctorat au sein des entreprises, l'UVHC place nombre de ses doctorants au cœur de l'innovation pour que le transfert des compétences et des savoirs se fasse de la Recherche Publique vers les entreprises notamment grâce à INOPME et INOPME Recherche (projets régionaux lancés par nos laboratoires LAMIH et TEMPO grâce à un accord cadre de coopération avec l'UIMM (entre 2010 et 2012, 56 Doctorats au sein des entreprises).

5. Accompagner les laboratoires dans l'élaboration de projets de recherche partenariale

Création en 2011 d'une direction de la recherche et de la valorisation avec un processus « élaboration de projets » et un processus élaboration des contrats : approche processus par activités, clarification des procédures et déploiement du coût complet.

III – DIAGNOSTIC

Forces : les composantes de formation et de recherche sont sensibilisées à la politique de partenariat.

Faiblesses : personnel non qualifié sur la gestion de portefeuille de Brevets.

Opportunités : IRT Railenium, Technopôle, Pôle images, contexte économique favorable au développement et à la mobilité durable.

Menaces : contexte de crise.

IV - PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS

Notre objectif est de continuer l'effort de connexion avec la recherche industrielle (Laboratoires communs public-privé) et de développer un contrat cadre avec le milieu industriel pour une commande importante en recherche. Grâce à des actions communes avec la CCI et la CGPME (qui débuteront en décembre 2013), l'UVHC développera davantage le transfert vers les PME et ETI qui sont des acteurs majeurs de la croissance par l'innovation. Toujours dans cet esprit d'ouverture, l'UVHC mettra en place un service pour développer davantage les relations avec les collectivités territoriales et les entreprises.

CHAPITRE 2 : LA DIFFUSION, L'ENRICHISSEMENT DU PATRIMOINE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE :

I - ACTIONS AU SEIN DU CAMPUS INNOVANT « TRANSPORTS & MOBILITE DURABLES » :

Dans le cadre de ses projets stratégiques et notamment au sein du campus Innovant « Transports & Mobilité Durables », l'UVHC développe, en collaboration avec le Technopole du Valenciennois – Transalley, l'Institut des Transports Durables (ITD) et l'Institut International du Management (IIM). Parmi les actions grand public envisagées au sein de l'ITD, la mise en place d'un espace jouera le rôle de « vitrine » des résultats de nos recherches et de nos plateformes pédagogiques dans les domaines du transport et de la mobilité. Ce développement graduel, constitue à terme un patrimoine scientifique et technique contribuant à la diffusion de notre savoir auprès du grand public et des jeunes en particulier (étudiants, lycéens,...). Cet espace a aussi vocation à promouvoir, par le biais de plateformes multimédia et de démonstration, un accès généralisé aux ressources documentaires pour la communauté scientifique, les acteurs du secteur du transport ainsi que pour le grand public. Nous avons ainsi développé durant ces dernières années plusieurs plateformes technologiques servant à la fois la recherche et la formation dans différents secteurs, principalement en électronique, mécanique, automatique et informatique.

L'objectif de l'IIM est d'associer les disciplines scientifiques et les sciences de la société dans la conduite des projets relatifs aux transports durables, compte tenu de leur dimension sociétale. Le laboratoire IDP (auquel sont associés les enseignants-chercheurs de l'IAE de Valenciennes, de l'IUT, et ceux de la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion) constitue le socle de base de l'IIM. L'IDP a notamment travaillé sur la constitution d'un référentiel « compétences du dirigeant de la PME ». L'IIM développera un dispositif de conseil et d'accompagnement en faveur des PME-PMI du secteur des transports, en étroite collaboration avec l'IDP et les CCI, de façon à faciliter leur développement et leur accès aux marchés internationaux.

II - EVENEMENTS :

Sur le plan évènementiel, notre Institution participe activement à la fête de la Science, organise des compétitions thématiques (ex : nuit de l'informatique), des séminaires, des écoles d'été et des conférences nationales et internationales, à Valenciennes, en région, en France ou dans d'autres pays. L'UVHC encourage ces initiatives et alloue chaque année un budget pour les manifestations scientifiques et techniques qu'elle juge opportunes. Nous citons, à nouveau, le dispositif INOPME-Recherche qui contribue à la diffusion de la culture scientifique et technique auprès des PME de la région. L'autre exemple est celui de l'EPI (Espace Projets Initiatives) dont l'objectif est l'accompagnement de nos étudiants à l'entrepreneuriat et la création d'entreprises.

III- TECHNOPOLE TRANSALLEY :

Le technopôle Transalley dans le prolongement du campus universitaire accueille dès à présent différents partenaires socio-économiques, comme le pôle de compétitivité I-Trans, le pôle des industries automobiles, le pôle des industries ferroviaires. Leur présence permettent à l'Université d'être connectée aux enjeux de l'entreprise et de leurs salariés et sont à l'origine d'évènements, de projets communs.

Par ailleurs, la création d'entreprises innovantes en lien avec la recherche et la formation supérieure est une brique du technopôle qui proposera prochainement un incubateur, une pépinière d'entreprises. Cela permettra aux étudiants, aux jeunes diplômés et aux chercheurs de se familiariser ou de s'engager dans des démarches d'entrepreneuriat.

Le projet technopolitain permet à l'établissement d'être le moteur principal pour construire le lieu ressource et lieu vitrine à l'échelle régionale dans le secteur du transport et de la mobilité, en pleine cohérence avec la stratégie recherche et innovation de la région Nord-Pas de Calais. Des démarches sont engagées pour labéliser ce dispositif comme « learning center » dédié à la mobilité, traduisant ainsi la vocation première de diffusion de savoir auprès de différentes cibles.

I - OBJECTIFS DU CONTRAT QUADRIENNAL (2009-2013) :

- Développer et déployer une stratégie de mobilité entrante et sortante
- Développer une ouverture sur les relations internationales

II : ACTIONS MENEES DURANT LE CONTRAT

-Outre la **zone Europe** (rédaction et soumission de la nouvelle charte ERASMUS+ 2014-2020), l'établissement a caractérisé des régions qui associent plusieurs types de coopérations (formation et recherche) : **Canada, Chine, Brésil, Afrique du Nord et de l'Ouest** (Maghreb et Sénégal). De nouvelles régions de coopération se sont également développées (Arabie Saoudite, Vietnam). Trois chargés de développement de relations internationales ont été nommés (Chine, Vietnam, Afrique occidentale).

Le renforcement des liens **transfrontaliers** avec l'Université de Mons a été formalisé par un accord cadre et suivi par plusieurs opérations conjointes, des séminaires échangés, et 6 cotutelles de thèse.

-Actuellement, 9 **doubles diplômes** (7 pour l'ENSIAME, 2 pour l'IUT), et deux en préparation à l'ISTV (Marrakech et Wuhan). 35 doubles diplômes délivrés en 2013 par l'ENSIAME qui mène une politique internationale très forte (programmes Brafitec Brésil). 20% des élèves de l'ENSIAME sont étrangers. La formation en anglais développée sur un semestre en master 2 depuis 2013 doit s'étendre à deux ans sur un DNM (Diplôme National de Master Transport et Energie) réservé aux étudiants étrangers, dans la filière Transport.

Engagement dans la **mobilité sortante** : la mobilité internationale ainsi qu'un niveau en anglais (tendant vers C1 (minimum B2)) obligatoires pour obtenir le diplôme à l'ENSIAME, auxquels s'ajoute le passage d'une seconde certification en langues étrangères. L'ISTV exige de l'étudiant 10/20 dans le module d'anglais pour avoir le master. Les quatre premières composantes en termes de mobilité sont l'ENSIAME, l'IUT, la FLLASH et l'ISTV.

-Part de doctorants étrangers à l'UVHC supérieure à la moyenne nationale. Nombre de **cotutelles** en augmentation (24).

- Le Service des Relations Internationales assure la promotion des campagnes de **mobilité enseignants** ERASMUS (doublement des partants en 2012). Nombre maintenu en 2013 auquel s'ajoutent les mobilités sur projets de recherche, séminaires et conférences, mais ne relevant pas des bourses de mobilité gérées par le SRI. Nous décidons de maintenir le niveau des aides à la mobilité pour compenser la diminution des allocations européennes.

-Le **module « Langues, civilisations et mobilité internationale »** a été créé. Les langues proposées en 2012-2013 sont : *arabe, japonais, néerlandais, polonais, portugais, suédois* (niveau A1/A2 uniquement), pour un groupe de 12-16 étudiants par langue. Toutes ne sont pas assurées, faute d'effectifs. Il n'a pas été possible non plus de mettre en place au sein du module un enseignement préparant à la mobilité, au choc culturel et à l'échange interculturel. La mobilité des étudiants est préparée et accompagnée en amont par :

- Cours de langues (LANSAD = langue pour non spécialistes),
- Préparation en langues dans le cadre du Centre de Ressources en Langues, et certifications CLES (taux de réussite en progression),
- Amphis « mobilité » et séminaires de préparation au « choc culturel » pour les mobilités sortantes,
- L'Erasmus Student Network (ESN : association d'étudiants qui ont fait une mobilité) accompagne les nouveaux départs et accueille les arrivants.

Pour la **communication** : mise en place d'un secrétariat de diffusion en interne des informations relatives au RI (via mailing et pages ENT) ; Communication extérieure assurée par une personne affectée au SRI, pages internationales dans le magazine universitaire VU. Refonte des pages web RI, en cours de traduction en anglais. Mise à disposition d'outils de communication sur le site web (diaporama, flyers) en allemand, anglais, espagnol, portugais.

-Création d'un **Conseil des Relations Internationales**, organe consultatif non statutaire réunissant les laboratoires et les composantes de formation, ainsi que les services en liaison avec une activité internationale pour diffuser de l'information, échanger des propositions, établir une stratégie cohérente. Plusieurs services ont dans leur domaine de compétence un volet international qu'il a fallu mettre en connexion (DEVE, DRV, SRI).

-Proposition de documents types pour établir des conventions (enseignement, recherche, cotutelle) en anglais, portugais, espagnol.

-Recollement et mise à disposition sur le site web de l'ensemble des accords internationaux ainsi que d'une veille sur l'actualisation des accords (actifs/inactifs) et les programmes en cours.

-Refonte des statuts du SRI avec pour points forts :

- La redéfinition des missions du service,
- Le renforcement du rôle de coordination RI au sein des composantes,
- L'amélioration de la circulation de l'information au sein de l'établissement.

III : DIAGNOSTIC

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> -Université pluri-disciplinaire -Dimension humaine pour un bon encadrement -Une centaine de partenaires et des régions cibles -DU-FLE intégré aux parcours -ESN 	<ul style="list-style-type: none"> - Université moyenne n'offrant pas toutes les formations -Profil socio-économique des étudiants -Langue d'enseignement (français) -Niveau en langue des étudiants de l'UVHC -Service RI sous-dimensionné (3,8 eqTP)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> -Coût de la vie provinciale -Parc de logement non saturé -Bourses de mobilité (AMI, ERASMUS, BLERIOT) -Proximité du cœur de l'Europe, région transfrontalière 	<ul style="list-style-type: none"> -Proximité de Lille et Paris -Climat, déficit d'image de la région -Lisibilité de l'offre de formation à l'international

Depuis deux ans, l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers est d'environ 100 étudiants par an. L'UVHC compte actuellement près de 1000 étudiants internationaux, dont plus de 400 néo-entrants. En 2013, l'UVHC accueille 830 étudiants internationaux majoritairement au niveau master et doctorat (ils représentent près de la moitié des doctorants de notre université). Le nombre d'étudiants internationaux représente 10% du total. 75 % d'entre eux viennent du Maghreb et de l'Afrique occidentale, autrement dit d'une région francophone ; 13% d'Asie. Le nombre d'étudiants d'origine étrangère ne devrait pas continuer d'augmenter. L'UVHC est située entre deux grands pôles universitaires (Lille et Paris) qui attirent les meilleurs d'entre eux. Nous restons vigilants sur la qualité de ces étudiants afin d'augmenter leurs chances de réussite. L'UVHC a décidé d'octroyer dix bourses par an de 500 euros pour les étudiants étrangers non francophones (Amérique du nord, Australie, Corée du sud...) qui souhaitent participer aux sessions de l'International Academy inauguré en 2012 dans le PRES Lille Nord de France.

L'effort doit continuer pour améliorer l'accueil des mobilités encadrées :

- Travail conjoint du SRI et du CROUS pour faciliter l'installation et l'intégration des étudiants étrangers (traduction du règlement intérieur et des consignes de vie dans la résidence universitaire en anglais, chinois et vietnamien, permanence d'étudiants tuteurs...),
- Institution d'un interlocuteur unique pour gérer les logements,
- Séminaire d'accueil du semestre automnal sur 4 jours. Faute de calendrier pédagogique unique en janvier, et compte tenu du plus faible effectif d'étudiants entrants, le séminaire du second semestre a été abandonné.
- Accueil au sein de chaque composante selon des modalités variables,
- Amélioration des cours de Français Langue Etrangère et développement du DU-FLE. Outre le projet de DNM (Ensiame), l'IUT propose depuis 2010 une licence professionnelle en anglais (CAI). Mais l'offre de cours et de formation en anglais à l'UVHC reste un point faible.

Le nombre de mobilités sortantes est en hausse. L'attribution de bourses en commission se fait en concertation avec l'assistance sociale du CROUS, notamment pour les bourses régionales sous condition de ressources (BLERIoT). La totalité des enveloppes est consommée chaque année, avec une différence de mobilité selon les composantes (mobilité obligatoire à l'ENSIAME ; très faible à la FSMS car ne correspondant pas au caractère propre de la formation et de l'insertion professionnelle). A court terme, l'augmentation du nombre de contrats d'apprentissage pourrait faire diminuer les mobilités déclarées car ce sont en général des missions sur 1 à 6 semaines qui ne sont pas comptabilisées dans les mobilités (pas de bourses). L'effort dans l'apprentissage des langues doit se poursuivre.

L'asymétrie constatée entre la mobilité entrante et la mobilité sortante s'explique ainsi par l'aide et l'accompagnement de la mobilité d'une part ; par le déficit d'attractivité dans l'espace universitaire très concurrentiel du Nord-Pas De Calais.

-L'accueil de personnels administratifs en mobilité ne permet pas encore de susciter la mobilité sortante des personnels BIATSS, accaparés par leurs tâches, et peu incités dans le plan d'avancement de carrière.

IV: PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS

La volonté de faire de l'ouverture internationale une priorité de l'UVHC débouche sur une politique internationale articulée autour de cinq engagements :

1. Structurer et coordonner toutes les actions internationales en synergie,
2. Renforcer l'attractivité de notre université,
3. Favoriser la mobilité académique des étudiants et du personnel de l'UVHC (enseignants, chercheurs, personnel administratif),
4. Consolider une image d'excellence à l'international en dégagant des régions prioritaires et des programmes communs (formation et recherche), autour de domaines maîtrisés (transports et logistique, sécurité et maîtrise des risques, arts numériques, ingénierie de la santé et du handicap, énergies...),
5. Participer à la mutualisation des actions à l'international dans le cadre du contrat de site.

Durant le prochain contrat, il est prévu d'organiser chaque année des journées internationales rassemblant les partenaires par grandes aires régionales (Europe orientale, Maghreb, Moyen Orient, Amérique du Sud...). En termes de **priorités géographiques**, outre la participation à la construction de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur et la Recherche, à travers notamment les programmes communautaires, une attention particulière est portée sur cinq régions : l'Afrique de l'Ouest, le Brésil, le Canada, la région Chine-Vietnam, le Maghreb ; auxquelles s'ajoute l'Arabie Saoudite avec laquelle de nombreux projets de coopération sont en cours. L'Indonésie et la Russie sont également des partenaires qui manifestent un intérêt particulier pour l'UVHC. la Belgique est un partenaire naturel et évident tant pour la recherche que pour les formations. Les liens avec l'université de Mons se sont réalisés au travers de coopération en master (FDEG, ISTV) de cotutelles (6) et de participation commune à des événements scientifiques et institutionnels de part et d'autre de la frontière. Au delà, l'université entend développer son réseau au sein de l'Eurorégion. La prochaine programmation de fonds structurels (2014-2020) devra être pleinement exploitée dans la mesure où elle met en place de nouveaux instruments.

-Communication : Continuer de développer l'usage de l'anglais dans la communication sur le site (pages Internationales) et sur les salons (plaquettes en anglais, diaporamas, sur le volet formation et sur le volet recherche, vidéo en projet).

-Pilotage : Faciliter l'usage administratif de l'anglais dans le traitement des programmes internationaux. Assouplissement des procédures internes et décloisonnement des services d'aide à l'international (école doctorale, SRI, DRV, DEVE). Nommer un responsable RI par laboratoire. Aide au développement de programmes européens. Une démarche qualité doit être mise en place pour aider à la réalisation de coopérations internationales, avec un schéma de procédure clair et simple, permettant de fixer nos coopérations dans les cadres législatifs et politiques des ministères concernés (MAEE, MESR, Défense et Intérieur).

-Mobilité sortante : améliorer l'apprentissage des langues (anglais dans toutes les filières), aide à la rédaction de CV et lettre de motivation pour stage à l'étranger. Mise en place de *Mobility windows* : inscrire dans la maquette le semestre de mobilité possible dans chaque parcours.

-Mobilité entrante : Qualitatif préféré au quantitatif : veiller à améliorer les taux de réussite en particulier en master. Double Diplôme à développer. Renforcer la mobilité encadrée et le niveau master.

-Doctorants : Augmenter les cotutelles. Attirer davantage de doctorants étrangers notamment dans les filières sciences humaines et sociales. Plus largement, améliorer la mobilité des doctorants (ERASMUS). Suivi des doctorants et réseautage (alumni).

- Professeur invités : Assurer un meilleur accueil des professeurs invités et des personnels administratifs venant en formation.

I. OBJECTIFS DU CONTRAT QUADRIENNAL 2010-2013

Plusieurs points avaient été soulignés, dans le rapport d'évaluation de l'AERES et dans le contrat, portant sur la nécessité de réorganiser les services, de développer un dispositif de contrôle de gestion, d'initier des guides de procédures et de développer le rôle stratégique du budget de l'établissement.

II. BILAN DU CONTRAT 2010-2013 ET DES ACTIVITES DE LA PERIODE CONCERNEE

La réorganisation de la DAF et de l'agence comptable puis le rattachement du contrôleur de gestion à la DAF tout en maintenant un service d'aide au pilotage (rattaché au secrétariat général) en charge du suivi et de l'exploitation des données et indicateurs sur l'activité et la performance, l'écriture d'un guide des procédures comptables et financières ainsi que la construction progressive d'un véritable dialogue budgétaire avec les composantes montrent le renforcement de la fonction de pilotage financier.

Le détail des actions menées se trouve dans la partie sur la fonction financière et comptable.

En matière de prospective pluriannuelle, l'UVHC s'est dotée de deux schémas directeurs essentiels dans le domaine du système global d'information (SGI) et en matière de programmation immobilière (SPSI).

Des orientations budgétaires sont votées annuellement par le conseil d'administration, le défaut de planification pluriannuelle en matière de recettes et de charges ne permettant pas, pour l'instant, l'élaboration d'un plan d'investissement sur plusieurs exercices.

En matière de dialogue de gestion, l'UVHC s'est engagée dans une démarche de formalisation (depuis la préparation du budget 2011) entre la direction et les composantes ou services. Dialogue, qui tout en s'inscrivant dans le cadre de la préparation du budget, a vocation à dépasser ce seul cadre en liant les moyens humains et matériels pour englober l'ensemble des paramètres de l'activité. Pour la préparation du budget 2013, des fiches de caractérisation ont permis de mettre en perspective allocation de moyens et activités pour les composantes de formation. Pour le dialogue de gestion 2013-2014, des contrats d'objectifs et de moyens sont en cours d'élaboration avec les composantes de formation. En matière de recherche la phase de caractérisation sera mise en œuvre pour la préparation du budget 2014 avec une perspective d'extension de la démarche des contrats d'objectifs et de moyens aux composantes de recherche dans le cadre du dialogue 2014-2015.

Par ailleurs, un dispositif de comptabilité analytique a été mis en œuvre et a fait l'objet d'une présentation aux directeurs de composantes de formation et de recherche, il permet de définir des coûts complets.

En matière de diversification de ses ressources, l'UVHC continue à développer ses recettes propres liées aux activités de formation tout au long de la vie et en alternance, ainsi qu'aux contrats de recherche (plus 3 150 000 € entre 2010 et 2012) dans un contexte économique peu favorable et d'accroître ainsi la part de son autofinancement (qui est passé de 12,70% à 15,57% entre 2010 et 2012).

En matière de programmation et d'allocations des ressources, les orientations ont fait l'objet d'une information des conseils et du bureau élargi aux directeurs de composantes de formation et de recherche. Néanmoins, les conclusions de ces débats d'orientation ne sont sans doute pas assez partagées collectivement. Toutefois, la préparation des contrats d'objectifs et de moyens (COM) devrait permettre de renforcer la communication sur les enjeux financiers et économiques auxquels l'UVHC est confrontée.

III.- DIAGNOSTIC AVEC L'ANALYSE SWOT

Origine Interne (organisationnel)	Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> - schémas directeurs de l'immobilier et du système global d'information - comptabilité analytique développant des coûts complets depuis 2009 - évolution du dialogue budgétaire vers un dialogue global de gestion - existence d'un COM avec l'IUT - suivi des engagements pluriannuels en matière de recherche et d'immobilier - existence d'un tableau de bord mensuel de suivi de la masse salariale et de la consommation du plafond d'emploi - démarche d'appropriation appropriation collective des stratégies de l'établissement à moyen terme par la mise en place des COM (2012, 2014) 	<ul style="list-style-type: none"> - faiblesse du pilotage par objectif rendant peu opérante la mesure de la performance. - absence de modélisation des besoins et des ressources ; faible appropriation des concepts de contrôle de gestion malgré des interlocuteurs identifiés - une diffusion des principaux indicateurs de pilotage financiers limitée pour l'instant aux membres du bureau - dialogue de gestion encore trop orienté sur une répartition des moyens par structure en fonction des constats précédents et sans réel volet incitatif
Origine externe (environnement)	Opportunités	Risques
	<ul style="list-style-type: none"> - le CPER devrait permettre d'initier un début de mise en œuvre du SPSI 	<ul style="list-style-type: none"> - La rigidité de la structure de la dépense laisse peu de place en apparence à une stratégie ambitieuse (question de la définition de priorités) - Visibilité des financements annuels tardive et pas de connaissances des financements dans une échelle pluriannuelle

IV.- PLAN D' ACTIONS 2013 ET POUR LE CONTRAT QUINQUENNAL 2015-2019

- La mise en place des COM accompagnés de véritables tableaux de bord mesurant l'activité et la performance est un objectif essentiel sur 2013 et 2014. Dans le cadre du dialogue annuel, ces COM devront évoluer pour tenir comptes des résultats obtenus et des nouvelles ambitions communes des composantes et de l'établissement. Le pilotage et les actualisations annuelles de ces COM devront prendre en compte les orientations qui seront débattues au sein du comité d'orientation stratégique, créé pour associer collectivités territoriales, partenaires économiques et composantes de l'UVHC sur son devenir à l'échelle de son territoire, et partager les axes du projet définis par la CUE traduits dans le futur contrat de site.
- La mise en œuvre de différents tableaux de bord complétant celui existant sur la masse salariale (finances, immobilier, informatique, recherche et formation) devrait être accompagnée d'une réflexion avec l'ensemble des composantes sur l'évaluation des résultats en lien avec les priorités stratégiques arrêtées. Le circuit d'informations doit permettre de fonder une culture commune en matière de prévision et de prospective basée sur des tableaux de bord de pilotage partagés et commentés dans le cadre notamment du futur conseil des directeurs de composantes.
- Dans le cadre d'une prévision pluriannuelle, l'anticipation des opérations calendaires favorisera un dialogue plus respectueux du temps nécessaire à la concertation et à la maturation des projets des composantes.

CHAPITRE 2 : LA FONCTION RESSOURCES HUMAINES

I. OBJECTIFS DU CONTRAT QUADRIENNAL 2010-2013

1. le développement d'une gestion de proximité ;
2. l'élaboration d'un guide des procédures RH ;

3. l'organisation de formations destinées au renforcement de la qualification des personnels à partir d'un référentiel et de la connaissance des ressources internes ;
4. la poursuite d'une politique de reconnaissance indemnitaire pour les personnels BIATSS et réorganisation de la cartographie des emplois BIATSS ;
5. le redéploiement des emplois d'enseignants, enseignants/chercheurs en concertation avec les composantes de formation et de recherche
6. le recensement des risques et la rédaction d'un plan d'actions afin d'instaurer une démarche pluriannuelle de prévention (Hygiène, Sécurité et Condition de Travail).

II: ACTIONS REALISEES

○ Réorganisation de la DRH

Pour atteindre les objectifs fixés, un « plan d'action RCE-RH » a été mis en œuvre portant d'abord sur l'optimisation de l'organisation de la fonction GRH, visant à achever et stabiliser la structuration de la direction du personnel. Une Direction des Ressources Humaines a ainsi été mise en place. Initiée en 2009, cette structuration par approche fonctionnelle s'est poursuivie en 2012. La direction est assurée par la Directrice des Ressources Humaines et une adjointe, assistées par une responsable de la gestion, de l'aide au pilotage RH et du CICF. Deux cellules ont été constituées pour venir en appui à la direction : la Cellule d'Aide au Pilotage RH et du CICF et la Cellule d'Aide à la gestion et à la qualité. Enfin, une organisation en pôles et bureaux a été déployée.

○ Déploiement d'une « RH » de proximité, dans un souci de qualité

Un calendrier de gestion partagé a été réalisé. Le service de la DRH a répondu aux attentes des CAC permettant la certification des comptes. Une communication à destination des composantes a été mise en place au travers de notes institutionnelles pour progresser vers un pilotage administratif partagé. Pour cela, les responsables administratifs et financiers des composantes de formation et de recherche de l'UVHC participent, au travers de groupes de travail, à l'élaboration et la diffusion de nouvelles procédures et d'un guide RH. Des outils de partage d'informations RH par gestion électronique de documents ont été déployés dont l'outil PADORH complété à partir du logiciel HARPEGE qui renseigne les composantes sur les situations administratives de leurs personnels.

○ Cartographie des emplois et des compétences

Un outil d'aide à la réalisation des fiches de postes (GAÏA) a été ouvert en 2013 pour établir une cartographie précise des emplois des collègues BIATSS, mieux connaître les besoins de formations de ces personnels ainsi que les éventuelles souhaits de mobilité interne. A ce titre, une première cartographie des fonctions support/soutien réalisée en 2011 est en cours de refondation.

○ Mise en place d'outils de pilotage

La GPEEC est un élément permettant de dynamiser la gestion des emplois et des rémunérations, sur la base de la maîtrise de la masse salariale. A ce titre, un pilotage et un suivi de la masse salariale se sont développés à partir de la professionnalisation des gestionnaires. Ce suivi permet de croiser la prévision et l'exécution des dépenses de masse salariale à partir de l'outil WIN-PAIE, de l'exploitation de fichiers de la DRFIP et d'outils de prévision développés en interne. La capacité de pilotage a permis de consolider le dispositif de suivi des heures complémentaires d'enseignement dont le volume s'est stabilisé depuis 2011. Cette maîtrise est favorisée par les procédures de saisie des informations dans l'outil de gestion des emplois du temps VT qui permet la gestion des services d'enseignement, la définition des heures complémentaires mises en paiement après service fait ainsi que la détermination des charges à payer selon une méthode validée par le CAC.

○ Politique de reconnaissance indemnitaire

Le suivi de la masse salariale permet la visualisation des dépenses dédiées à la politique de modulation des primes des personnels BIATSS. Cette politique s'inscrit dans un dialogue social riche, porté par le VP RH et le chargé de mission BIATSS, au travers de groupes de travail. Elle s'est traduite par la mise en place d'un régime indemnitaire permettant le versement de montants de primes similaires pour une même catégorie de personnels, quelle que soit la filière d'appartenance.

○ Maîtrise de l'emploi contractuel

Fondée sur le principe de la maîtrise de sa masse salariale et l'accompagnement de ses personnels, la politique de recrutement de l'UVHC se focalise sur la gestion des emplois contractuels et sur la mise en œuvre de ses axes stratégiques en matière de formation et de recherche. L'UVHC s'est dotée d'une politique de recours à l'emploi

contractuel cadrée qui a permis une stabilisation du nombre d'emplois. Un dialogue de gestion pour la préparation des campagnes d'emploi est désormais instauré avec les composantes permettant d'optimiser les choix de recrutement et d'affectation.

○ **Amélioration de l'environnement du travail**

L'accompagnement des nouveaux personnels, et plus généralement, de l'ensemble du personnel, est assuré par l'Institut Culturel Universitaire, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et par le bureau de l'action sociale qui développent leurs activités dans le domaine social, culturel, sportif et de loisirs.

Enfin, l'établissement est désormais engagé dans une démarche pluriannuelle de prévention. Le conseiller de prévention s'appuie sur un réseau d'assistants de prévention dont les missions ont été redéfinies. Le CHS-CT, créé en 2012, se réunit régulièrement. La médecine de prévention s'organise autour d'un organisme local et une convention avec la MGEN (réseau PAS) a été actée pour l'accompagnement du personnel.

III: DIAGNOSTIC, ANALYSE SWOT

	Forces	Faiblesses
Origine Interne (organisationnel)	Faculté d'adaptation au changement Implication dans les enjeux Aptitude au travail transversal (niveau de l'établissement) Bilan social suivi et diffusé.	relations incomplètement instaurées DRH / composantes Absence d'outils performants Faible adhésion à une vision d'établissement en termes de répartition des emplois.
	Opportunités	Menaces
Origine externe (environnement)	Opérateur national de paye (ONP) Système d'information des ressources humaines dans une approche mutualisée : SIHAM PRES ou site universitaire	Absence d'accompagnement sur les évolutions majeures par le ministère Manque de visibilité sur la construction du PRES, du site universitaire. Diminution de la dotation globale

IV: PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS.

Les perspectives et engagements pour lesquels l'UVHC souhaite se positionner, se déclinent suivant 3 grands axes. L'ensemble des points devra être décliné dans un souhait de convergence entre les partenaires du regroupement universitaire, pour assurer un traitement équivalent, à termes, au sein des établissements de la communauté.

1. Nouvelle organisation du travail et de son environnement

a) mutualisation des ressources, aménagement du temps de travail, politique indemnitaire.

L'application de la loi du 12 mars 2012 fera l'objet d'une attention particulière. La sécurisation du parcours professionnel des agents concernés sera pleinement intégré dans le dialogue de gestion qui se verra amplifié avec pour objectif la réorganisation des modalités de services de l'établissement. Une mutualisation des compétences est visée ainsi qu'une réflexion sur les aménagements nécessaires des temps de travail. Enfin, la construction de la politique de reconnaissance indemnitaire pour les personnels BIATSS, dans le cadre du dialogue social, se poursuivra dans le respect des textes à venir en la matière.

b) déploiement d'un outil de partage pour un pilotage éclairé.

La maîtrise des différents éléments de dépense (heures complémentaires, contractuels...) est désormais une problématique partagée de l'établissement. Les conséquences de ce partage vont vers une meilleure qualité des prévisions en la matière permettant d'envisager une meilleure répartition des moyens en fonctionnement et investissement. Ces points devront aller de pair avec une amplification du dialogue social pour permettre un développement consensuel des axes stratégiques de l'établissement. Plus particulièrement, après discussion, le déploiement d'un guide de procédure RH permettra une plus grande adhésion à l'adéquation moyens humains,

moyens financiers pour l'accompagnement de l'ensemble des projets de l'établissement, plus particulièrement au niveau de ses composantes.

c) politique volontariste en matière de formation et d'accompagnement.

En support à ces projets d'établissement, l'ensemble du personnel pourra s'appuyer sur le développement de la formation pour tous pour répondre aux besoins de l'établissement en nouvelles compétences ainsi qu'aux besoins exprimés par le personnel, à tout moment de la carrière. L'établissement poursuivra le soutien à ces personnels en faisant émerger un Service Commun d'Action Social, Sport, Culture, Loisirs, dans une volonté de développer le principe de « Vie à l'Université » touchant tout autant le personnel que les étudiants, en prenant comme un des projets la sensibilisation au handicap.

2. Définition d'une notion de « bien être » au travail

L'ensemble des actions menées en matière d'hygiène, sécurité et condition de travail permettront la finalisation du DUERP ainsi que le déploiement des registres de santé et sécurité au travail. Ces éléments bénéficieront à la lutte contre le mal-être. A cette fin, la création d'une cellule dont l'objet sera l'analyse des situations de travail est envisagée. Des questionnaires à l'attention de l'ensemble du personnel pour la détection de situations spécifiques seront utilisés. Une campagne de formation sera menée portant sur l'hygiène et la sécurité au travail et dans les trajets avec des focus sur l'ergonomie et la prévention des risques psychosociaux et des maladies professionnelles. Enfin, l'établissement souhaite s'inscrire dans une démarche de respect de l'égalité professionnelle hommes-femmes avec la rédaction d'une charte prenant en compte la notion de parentalité.

3. Inscription de l'établissement dans une démarche de développement durable et responsabilité sociétale

Le service public de l'enseignement supérieur doit veiller à promouvoir des valeurs d'éthique, de responsabilité et d'exemplarité. En ce sens, l'UVHC souhaite s'inscrire pleinement dans l'élaboration de son « plan vert » et marquer son ambition de développement durable. Ainsi, l'établissement favorisera une politique humaine et sociale, en co-construction avec les partenaires sociaux, en faveur de la diversité et parité (Femme-Homme, Handicap, Séniors, Jeunes...). Il valorisera et développera les compétences en favorisant la mobilité, sur la base de la GPEEC, pour permettre une gestion individualisée des carrières. Le développement d'une « RH » de proximité, en accompagnement de l'ensemble des projets d'établissement, se fera par la redéfinition des rôles des responsables administratifs et financiers et des directeurs de service et des composantes. Ceci permettra la mise en place pleine et entière du conseil des directeurs de composantes. La rédaction d'un règlement intérieur d'établissement, promouvra la nécessité de formation des directeurs de composantes, pour approfondir la connaissance des principaux éléments qui concourent à la direction de leur composante (gestion, management).

CHAPITRE 3 – LA FONCTION FINANCIERE ET COMPTABLE

I. LES OBJECTIFS DU CONTRAT D'ETABLISSEMENT 2010-2013

- création d'une Direction des Affaires Financières (DAF)
- mise en place d'un contrôle de gestion et d'un guide de procédures comptables
- centralisation de la fonction budgétaire, financière et comptable pour faciliter la mise en oeuvre d'une politique d'établissement fondée sur le dialogue avec les composantes
- mise en oeuvre d'indicateurs et tableaux de bord pour le pilotage de l'établissement.

II- BILAN DU CONTRAT 2010-2013 ET DES ACTIVITES DE LA PERIODE CONCERNEE

1. Une organisation plus efficiente de la fonction financière

Le passage de la structure services financiers centraux à la structure Direction des Affaires Financières (DAF) en janvier 2010 s'est accompagné d'une optimisation des moyens mis à disposition (inclusion de l'ancienne cellule marchés publics et du contrôle de gestion en son sein) et d'un renfort en termes de Ressources Humaines.

La DAF a impulsé la mise en place des éléments du dialogue budgétaire avec l'ensemble des entités de l'établissement en même temps qu'elle a intégré en son sein le contrôle de gestion.

Depuis sa création, la DAF, dans son rôle de coordinateur et de conseil :

- a procédé à l'élaboration de documents budgétaires uniques partagés par toute la communauté universitaire (Budget/DBM/Virements), et en a assuré la diffusion et l'explication. Les documents formalisés par la DAF sont devenus les seuls reconnus au sein de l'établissement et utilisés par toutes les entités ;
- a déployé, en 2010, en liaison avec l'agence comptable, le nouveau logiciel financier SIFAC et a joué un rôle moteur dans l'harmonisation des procédures et dans la formation des ordonnateurs au nouveau logiciel ;
- a procédé à la mise à jour des fiches de procédures budgétaires répertoriées au sein du guide de procédures comptables et financières (mise à jour en lien avec les réformes du décret financier de juin 2008, du passage de l'établissement aux RCE et du déploiement du logiciel SIFAC).

2. Le Contrôle Interne Financier et Comptable (CICF) et le contrôle de gestion, vers une démarche de mesure de la performance et de pilotage stratégique

Pour le suivi et le contrôle des dépenses en matière de paye, le CICF est une réalité depuis mai 2011. Présenté au Conseil d'Administration et approuvé par ce dernier, le CICF a été mis en place grâce à la collaboration des services de la DRH (Direction des Ressources Humaines) l'ayant impulsé, la DAF et de l'AC (Agence Comptable). Les contrôles croisés et formalisés qu'il instaure ont fiabilisé les chaînes de travail et le processus de traitement de la paye.

SIFAC a été déployé dès le passage de l'établissement aux RCE en 2010. L'arborescence budgétaire est doublée d'une arborescence analytique répertoriant ou classant chaque recette ou dépense au sein de centres de profit ou de coût. La méthode de construction de l'arborescence analytique s'est appuyée sur un groupe de travail ayant réfléchi sur la méthode de répartition des coûts par activité homogène, validée par la gouvernance.

Le suivi de l'évolution de la masse salariale a été réalisé par la constitution d'un groupe d'aide au pilotage de la masse salariale qui est arrivé au terme de la production de tableaux de bord de suivi. Les indicateurs et tableaux de bord sont désormais produits mensuellement depuis fin 2012 aux fins d'éclairage de la gouvernance.

3. Le budget, un outil de pilotage budgétaire de l'établissement

Dès le budget 2010, un important travail de resserrement des structures budgétaires a pu être mené avec l'implantation de SIFAC. Entre 2009 et 2011, le nombre de Centres Financiers (CF) a été divisé par 4. Derrière chaque CF est aujourd'hui identifié un responsable d'enveloppe budgétaire. L'architecture est aujourd'hui en cohérence avec la structure et l'organisation statutaire de l'établissement.

Au sein des CF des services centraux de l'établissement, un « nettoyage de fond » est mené en 2013 afin d'identifier des responsables et gestionnaires d'enveloppes budgétaires circonscrits et corriger l'aspect diffus de la décision d'achat. Chaque responsable d'enveloppe est responsable du pilotage de son budget et doit être à même de construire un budget fondé sur une prévision d'activité.

En 2011, un premier Budget Propre Intégré (BPI) est identifié au sein du budget : l'IUT. En 2013, l'IAE et l'ENSIAME sont identifiés ainsi également.

Le budget est devenu un vecteur de mise en œuvre de la politique de l'établissement. Ainsi, en juillet 2012, un débat d'orientation budgétaire a pu être mené au cours du Conseil d'Administration. Les orientations budgétaires pour le budget 2013 ont été votées, fondement d'un dialogue de gestion mené un mois durant avec l'ensemble des services et des composantes. Les lignes d'équilibre équivalentes au besoin de dotation ont pu être définies ainsi que les besoins, les prévisions d'activité et la justesse de la prévision des ressources propres.

Le dialogue s'est nourri d'éléments objectivés par des fiches de caractérisation réalisées à partir de différentes bases et de l'exploitation de la comptabilité analytique au travers notamment du calcul des coûts complets des composantes ou services.

III.- DIAGNOSTIC AVEC L'ANALYSE SWOT

Origine Interne (organisationnel)	Forces <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - La DAF point d'encrage de la centralisation de la fonction budgétaire, du dialogue budgétaire et de la mise en œuvre de la comptabilité analytique - l'existence d'un guide de procédures financières et comptables - l'existence CICF opérationnel paye - l'existence d'indicateurs mensuels de suivi de la masse salariale - le développement de la comptabilité analytique pour le calcul de coûts, notamment des coûts complets - les orientations budgétaires faisant l'objet d'un vote au CA 	Faiblesses <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Une culture financière trop concentrée - l'absence de pluri-annualité dans les prévisions budgétaires - la non appropriation des guides de procédure - un CICF non abouti (hors de la gestion de la paye) - une sous-exploitation du module de comptabilité analytique dans SIFAC - un pilotage des recettes encore faible
Origine externe (environnement)	Opportunités <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Les Commissaires aux Comptes (CAC) pour l'apport qualitatif dans la mise en œuvre du CICF - La qualité d'échanges avec les contrôleurs financiers (Rectorat/DRFiP) - décret GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) pour la gestion de la pluri-annualité 	Menaces <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - la démobilisation face à la faiblesse des marges de manœuvre et des capacités de financements ministériels sur projet

IV.- PLAN D' ACTIONS 2013 ET POUR LE CQ 2015-2019

Au cours du prochain contrat, l'université doit se doter des moyens d'actions en termes de contrôle de gestion (cf. tableau de bord voir partie 6, chapitre 1) et de contrôle interne. Elle se fixe comme objectifs dans ces domaines de sécuriser ses procédures de gestion et diffuser la culture financière au sein de tous ses services et composantes. Ces objectifs doivent traduire la volonté de l'établissement de passer d'une culture du contrôle interne oral à une culture du contrôle interne écrit en responsabilisant toute la chaîne de travail. Tracer pour mieux accompagner, améliorer les procédures et apporter les preuves des contrôles croisés des actes de gestion. Pour atteindre ces objectifs, les moyens suivants seront utilisés :

- la réécriture finale du Guide de Procédures Comptables et Financières (GPCF) datant de 2008/2009 et en le diffusant largement ;
- l'écriture d'un plan de Contrôle Interne Comptable et Financier (CICF) qui devra être réalisé en lien avec la réécriture du GPCF.

Le dialogue budgétaire devra dépasser les strictes frontières des composantes et favoriser une approche plus globale d'établissement permettant de dégager des marges de manœuvre. Un système d'allocation des moyens interne transparent devra être créé et s'articuler autour d'une dotation versée au travers d'objectifs clairement identifiés. Les COM seront les leviers du dialogue de gestion. L'UVHC se concentrera à abandonner un système d'allocation des moyens basé sur la reconduction des dotations des années antérieures. Le processus d'allocation des moyens devra intégrer les dispositions qui favorisent le développement des ressources propres. Pour un dialogue de gestion de qualité, une analyse préalable du contexte budgétaire et des marges de manœuvre dont dispose l'établissement doit être réalisé. Il doit trouver sa traduction dans la pérennisation du vote par le Conseil d'Administration des orientations budgétaires et des stratégies de l'établissement devant avoir cours en n+1, vote préalable à toute entame de dialogue pour rendre les engagements pris à cette occasion plus opérationnels et trouver leur réalité dans l'exécution des budgets. A terme, une approche pluriannuelle devra être développée dans les mécanismes d'allocation des moyens et dans le dialogue de gestion.

L'UVHC a pour objectif d'orienter sa stratégie budgétaire pour dégager des marges de manœuvre et donc d'engager des économies à l'échelle de l'établissement afin d'honorer ses engagements. Pour cela elle se fixe l'objectif de la mise en œuvre du décret GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) pour le rendre opérationnel à compter de janvier 2016. Pour ce faire, elle dégage un ETP supplémentaire au sein de sa DAF, afin de recenser tous les contrats engageant financièrement et pluri-annuellement l'établissement (recherche, informatique, pédagogie, construction, maintenance, patrimoine et marchés publics) et d'en assurer le suivi.

L'UVHC s'appuie sur le budget GBCP pour amener sa réflexion de construction budgétaire en intégrant le caractère pluriannuel des opérations dans lesquelles elle entend s'engager. Par ce biais, elle se donne l'objectif, dans le cadre du dialogue de gestion, d'introduire la dimension pluriannuelle pour analyser l'impact à court, moyen ou long terme pour les finances de l'établissement des choix à faire ainsi que des opérations déjà engagées à assurer.

CHAPITRE 4 : LA FONCTION IMMOBILIERE ET LOGISTIQUE

I. – OBJECTIFS DU CONTRAT QUADRIENNAL

- Renforcer la qualité de son pilotage et l'amélioration de l'état qualitatif du patrimoine bâti, tout en intégrant une démarche énergétique et environnementale.
- Fiabiliser l'ensemble des données de gestion du patrimoine afin de réaliser une maintenance préventive immobilière et une gestion informatisée des interventions d'entretien.
- Faire progresser le taux d'occupation des locaux par une mutualisation entre composantes et réaliser des économies de fonctionnement.
- Finaliser le schéma directeur immobilier de l'Université, permettant d'élaborer une définition des besoins prospectifs en termes quantitatifs et qualitatifs, en lien avec les projets retenus dans le cadre du campus innovant.

II. – PLAN D'ACTIONS ET REALISATIONS DU CONTRAT

1. Diagnostic du patrimoine immobilier, de la maintenance et de la logistique

Sur la période 2010 – 2013, l'Université s'est doté d'un Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière qui a été approuvé à l'unanimité des voix par le Conseil d'Administration en date du 14 juin 2012 après avoir obtenu les avis favorables du Ministère de tutelle (16 avril 2012) et de France Domaine (24 mai 2012). Ce schéma s'est appuyé sur plusieurs études et diagnostics qui ont été menés en 2009 et 2010 portant sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, sur l'hygiène et la sécurité des locaux, sur des diagnostics techniques et énergétiques ainsi que sur le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement réalisé en partenariat avec la Caisse des Dépôts. Ces différents diagnostics permettent notamment de délivrer un diagnostic global de l'Université d'un point de vue fonctionnel, urbanistique, technique et règlementaire.

2. Stratégie, valorisation et gestion du patrimoine immobilier, de la maintenance et de la logistique

Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière permet un pilotage immobilier et une stratégie à long terme du patrimoine immobilier de l'Université selon différents volets : l'état technique du patrimoine, l'aspect énergétique et l'accessibilité des locaux. Les éléments portant sur le diagnostic technique du patrimoine de l'UVHC aboutissent à l'identification de trois degrés d'urgence, les travaux classés urgents, moyennement urgents et peu urgents.

Le diagnostic énergétique avance trois estimations budgétaires afin de pouvoir traiter l'amélioration énergétique du patrimoine de l'UVHC : un scénario de "Base", visant la conformité à la réglementation thermique, un scénario "Performant" et scénario "Très Performant". Les orientations stratégiques s'orientent vers le scénario « très performant » avec une programmation de travail sur la période 2014-2020. Le diagnostic accessibilité décrit un ensemble d'actions à mener pour rendre accessible à tout type d'handicap les locaux recevant du public de l'université.

3. Valorisation du pilotage et gestion du patrimoine immobilier

- Renforcement de la qualité du pilotage immobilier

Une évolution structurelle des Services Généraux par le recrutement d'un IGR et la création de la Direction de la Maintenance, de la Logistique et du Patrimoine (DMLP) a contribué au renforcement de la qualité du pilotage immobilier. Cette structure permet la mise en œuvre des orientations politiques de la gouvernance notamment par

des échanges réguliers avec la direction de l'Université, Président, Vice Président ou Chargé de Mission patrimoine. Dans le cadre de l'opération campus, un chargé d'opération a également été recruté au sein de la DMLP et a permis de développer encore la capacité à exercer l'assistance à des opérations immobilières complexes ou d'envergure notamment pour les Contrats de Partenariat Public Privé. En complément des schémas directeurs patrimoniaux listés ci-dessus, l'Université dispose d'un Système d'Information qui reprend l'ensemble des bâtiments (logiciel Abyla) interfacé avec l'outil VT de gestion de l'occupation des locaux.

III DIAGNOSTIC/AUTO-EVALUATION (ANALYSE SWOT)

Origine Interne (organisationnel)	Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostics immobiliers - SPSI - Structuration - Système d'Information 	<ul style="list-style-type: none"> - Marges financières de l'établissement à allouer au patrimoine immobilier - Capacité à financer sur le long terme le fonctionnement des locaux
Origine externe (environnement)	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du Technopole transalley en bout du Campus du Mont Houy. - Développement des laboratoires de recherches 	<ul style="list-style-type: none"> - Financement ou participation significative au financement des projets d'envergure

IV. PLAN D' ACTIONS EN VUE DU CQ 2015-2019

Le plan d'actions à envisager durant le prochain contrat s'articulera autour des différents éléments repris dans le **Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière, le bilan carbone et le plan vert.**

Le montant total relevé dans le cadre de la stratégie d'amélioration du patrimoine de l'UVHC identifié dans le **Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière s'élève ainsi à 84,4 millions d'Euros TTC à l'horizon 2020.** A travers le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière, l'université devra intégrer la valorisation et la gestion du patrimoine immobilier en prévoyant le développement de surfaces nouvelles notamment pour **développer la recherche.** Dans le cadre du CPER et du plan Campus, la construction du bâtiment CISIT (Campus International sur la Sécurité et l'Intermodalité dans les Transports) est achevée. Il reste à poursuivre d'autres projets de construction : le bâtiment Transport et Mobilités Durables dont les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement en cours, la construction d'un espace polyvalent dédié à la vie étudiante, l'implantation d'une résidence universitaire du CROUS, la construction de l'Institut des Transports Durables et de l'Institut International en Management.

Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière prévoit également une démarche programmatique visant **l'optimisation des locaux et la réalisation de travaux de rénovation énergétiques des bâtiments existants.** L'université devra notamment mettre en œuvre la destruction d'environ 1500 m² de préfabriqués FIOR, locaux vétustes et énergivores dédiés à l'enseignement et finaliser la réimplantation du CEPPEs et le regroupement des services généraux et de la Présidence au travers des différentes opérations tiroirs qui y contribuent sur le Site du Mont Houy.

L'université devra également renforcer sa démarche d'ouverture sur son territoire. De nombreux projets devront s'articuler avec les différents interlocuteurs régionaux

L'université devra également finaliser le projet de développement du site minier d'Arenberg dédié à la recherche en audiovisuel en cours avec la Communauté d'Agglomération des Portes du Hainaut ainsi que les projets de travaux de rénovation des bâtiments du site La Forêt à Cambrai par la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

En ce qui concerne le développement durable, l'université a réalisé son bilan carbone en septembre 2012. Il identifie 19 fiches actions sur différentes thématiques comme le déplacement, l'énergie, l'immobilisation, les achats et les déchets qui devront être suivies dans les années à venir. L'université va poursuivre son partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes dont une première opération est lancée : « la route de l'eau »

visant au dé-raccordement du réseau d'évacuation public d'environ 13 hectares d'eaux de pluies au profit d'un ensemble de dispositifs favorisant l'infiltration aux plus près du ruissellement.

En ce qui concerne les indicateurs, l'indicateur du précédent contrat du suivi du taux d'occupation des locaux sera confirmé. Un nouvel indicateur visant à un suivi des consommations énergétiques sera proposé. Pourront s'y ajouter d'autres indicateurs pour suivre la mise en œuvre du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière, du bilan carbone et du plan vert.

CHAPITRE 5: SYSTEME GLOBAL D'INFORMATION –AXE NUMERIQUE

I. RAPPEL DES OBJECTIFS DU CONTRAT QUADRIENNAL

Rappel des grands axes prévus au CQ 2010-2013 de l'UVHC :

- L'université met en place une stratégie globale pour le développement du numérique
- L'université consolide les systèmes d'information
- L'université développe le numérique au service des activités de formation
- L'université améliore d'une manière constante ses infrastructures pour ses différentes activités

II. BILAN DU CONTRAT 2010-2013 ET DES ACTIVITES DE LA PERIODE CONCERNEE

1. Une organisation en appui de la stratégie d'établissement et une démarche globale :

Le développement des TIC s'inscrit en appui des différents projets prioritaires de l'établissement et constitue un volet structurant répondant aux besoins de modernisation, de pilotage et d'évolution des usages du numériques dans les différentes activités de l'établissement.

L'UVHC s'est dotée d'un **schéma directeur** des systèmes d'information couvrant les six domaines fonctionnels suivants : Gestion des étudiants et des enseignements, Gestion des ressources humaines, Gestion du patrimoine, Gestion de la Recherche, Gestion financière et comptable et Gestion de la documentation. Un comité de pilotage politique « **système global d'information** » permet de suivre et d'identifier les grandes orientations.

Depuis plusieurs années et dans le cadre de son contrat d'établissement, l'Université met en place une stratégie de **mutualisation interne**, prenant en compte également les démarches de coopération sur un plan régional comme national. L'UVHC est porteur de l'**UNR Nord Pas de Calais**, qui permet une mutualisation régionale en lien avec les grandes orientations du Ministère et la stratégie de développement des TIC de la Région et ainsi une accélération du développement du numérique.

La DSI est organisée en **pôle de compétences**, permettant de couvrir les besoins dans les différents domaines et de travailler en mode projet, faisant appel à des compétences « métier » bien identifiées. Elle offre l'ensemble des compétences spécialisées et les moyens pour venir en accompagnement de l'ensemble des activités (modernisation de la gestion et du pilotage, l'intégration des Tice dans la formation, la vie de l'étudiant, la communication, la recherche, la documentation ...). Une attention particulière est également donnée aux aspects réglementaires sur les usages du système d'information (charte d'usage).

2. Une consolidation du système d'information :

L'analyse de la **cartographie applicative** montre une couverture fonctionnelle assez avancée. La démarche système global d'information, couvrant **6 domaines fonctionnels**, permet d'aborder l'ensemble des activités de l'établissement en assurant une transversalité indispensable à l'évolution des services déployés.

Un travail important a été mené dans le domaine de la gestion financière et comptable (utilisation de SIFAC), dans la consolidation des informations dans les domaines ressources humaines, du patrimoine ; des interactions fortes entre différentes applications (paye, gestion des emplois du temps VT, Harpege) a permis d'apporter une meilleure gestion et suivi d'informations de contrôle. **L'urbanisation du système d'information** a été engagée et permet une cohérence de données entre les différents domaines fonctionnels. La démarche de référentiel a été initiée (référentiel usagers, offre de formation, patrimoine..) pour pouvoir évoluer vers la mise en place d'un référentiel global.

Les **services numériques** sont déployés en lien avec le schéma directeur des Espaces Numériques de Travail (SDET) ; les usages par le personnel comme les étudiants sont croissants et les modes d'accès en mobilité sont en cours de développement. L'établissement s'est doté de nouveaux outils de bureau numérique intégrés à l'ENT et en mode mobile, permettant de développer la communication et faciliter l'organisation institutionnelle au sein de l'établissement (personnels enseignants/chercheurs, administratifs, étudiants..). De même le déploiement d'un système de **gestion électronique de documents** (GED) a été mis en place dans le cadre de la démarche système d'information. Une démarche de rénovation du **site web institutionnel** a été engagée avec une démarche cohérente et en lien avec le SI notamment pour l'accès aux informations du type « catalogue offre de formation ». A la rentrée 2011-2012, une **carte multiservices** (CMS) a été mise en service pour l'ensemble des étudiants et du personnel.

Une réflexion et **analyse des attentes des étudiants** est menée régulièrement pour adapter les services numériques à leurs attentes et le mode de fonctionnement de l'établissement (exemple : accès aux cours en ligne, nouveaux services géolocalisation, co-voiturage, emploi du temps personnalisé, bases documentaires en ligne..).

La mise en place du système d'information s'inscrit également dans des objectifs **d'aide au pilotage**. Dans une phase initiale et transitoire, il a été possible de produire des éléments pour l'aide au pilotage et le suivi d'indicateurs de gestion et de résultats. Les référents « métier » sont associés par domaine pour produire une information validée et qualifiée.

La démarche de réflexion pour la mise en place d'un **Système d'Information Décisionnel** (SID) a été engagée ; elle vise ainsi à exploiter de façon coordonnée des données de l'ensemble des activités de l'établissement, apporter une information facilitant la prise de décision par les différents responsables concernés au sein de l'Université, apporter une vision transversale de données provenant des différents domaines.

La démarche de **patrimoine numérique** a été engagée en lien avec le système d'information : une politique de diffusion de ressources et de valorisation de la production de l'établissement a été initiée pour les ressources pédagogiques et les thèses et devra se poursuivre sur les autres domaines.

3. Le numérique au service des activités de formation :

Pour l'étudiant, la **maîtrise de l'outil numérique** dès son entrée à l'Université est nécessaire ; en lien avec le nouveau référentiel, la formation et la préparation à la certification ont été adaptées en s'appuyant sur les dispositifs numériques, avec une difficulté rencontrée sur l'auto-formation si elle n'est pas cadrée et inscrite dans une démarche guidée. Ce dernier point est à renforcer notamment avec la prise en compte des nouveaux dispositifs Mooc/C2I.

La **plate-forme pédagogique** Moodle, dont l'évolution est assurée régulièrement, est de plus en plus utilisée autant par les enseignants que par les étudiants. (croissance des usages de 20% par an) ; de même les services d'accès aux ressources numériques documentaires et aux ressources pédagogiques des UNT utilisables à distance dans l'ENT se sont développés. La **démarche d'accompagnement** mise en place par la cellule TICE a permis de développer l'usage du numérique dans leur parcours de formation (cours en ligne, accès aux ressources pédagogiques). Dans ce domaine, l'université coordonne le PIA dans le domaine de l'e-Education pour la gestion et la valorisation des ressources pédagogiques numériques. Un plan de formation a été mis en place et des **ateliers d'échanges** autour de l'usage du numérique dans l'enseignement (ateliers Innov@TICE) ont permis d'impliquer de plus en plus d'enseignants.

L'Université met à disposition les **moyens d'accompagnement** et les supports pour aider à la création de ressources et de modules en ligne (développement de modules de formation à distance dans le domaine du ferroviaire en lien avec le projet IDEFI/uTOP, du sport avec le projet Numérimaps et de modules en lien avec les projets des universités numériques thématiques (UNIT, UVED, Unisciel, UNF3S-sport).

4. Amélioration constante des infrastructures :

Une évolution forte des environnements d'hébergement a été réalisée en intégrant les aspects sécurité et fiabilisation des données et services ; des nouveaux services de sauvegarde ont été déployés en lien avec le développement du système d'information et la généralisation des services numériques.

L'établissement a investi des moyens numériques de dernière génération pour proposer aux enseignants/chercheurs des **moyens de communication** pour leur gestion de projets (visio-conférence haute définition, plateforme collaborative..).

Pour la recherche, des moyens de calcul importants sont mis à disposition des laboratoires ; un supercalculateur a été acquis en 2011 pour répondre aux besoins de **calcul intensif** ; cet investissement a été réalisé dans le cadre du CPER avec également une aide du FEDER.

II - INDICATEURS : SUIVI DES INDICATEURS (CONTRAT QUADRIENNAL 2010-2013)

L'établissement s'appuie sur les indicateurs mis en place par le Ministère pour l'évaluation concernant le numérique dans le cadre de la démarche contractuelle. Ces indicateurs sont organisés sous 5 thèmes et permettent d'avoir une vision globale dans ce domaine (cf fiche indicateur annexée). Ces indicateurs représentés sous forme de « radar » par thème sont accompagnés d'éléments d'analyse en lien avec les actions menées par l'Université.

III- AUTOEVALUATION AVEC L'ANALYSE SWOT POUR PREPARER LE PLAN D'ACTION

	Forces	Faiblesses
Origine Interne (organisationnel)	<ul style="list-style-type: none"> - Vision globale et transversal, vision stratégique régionale et nationale. - Approche globale sur les 6 domaines fonctionnels du SGI et qualité du SI pour développer le pilotage. - Politique de patrimoine numérique associée au Système d'Information - Moyens significatifs pour la recherche (ex : supercalculateur). - Dynamique positive permettant de faire progresser l'utilisation des services numériques et de plateforme de formation (Moodle) - Participation active à des projets nouveaux IDEFI uTOP, PIA E-education et portage de l'UNR Nord-Pas de Calais. 	<ul style="list-style-type: none"> - Résistance au changement. - Plan de formation insuffisant. - Certains domaines fonctionnels ne disposent pas d'applicatifs métiers intégrés ou n'ont pas une couverture suffisante - Manque de titulaires sur de nouveaux métiers. - Difficulté de mise en place des procédures organisationnelles pour des domaines SI transversaux. - Prise en compte de l'implication des enseignants dans les projets utilisant le numérique.
Origine externe (environnement)	<ul style="list-style-type: none"> - Plan FUN. - Soutien du Conseil Régional et de la MINES (MESR). - Mutualisation régionale et nationale forte pour le numérique (ENT, UNT, UNR, C2i, e-portfolio). 	<ul style="list-style-type: none"> - Spécificité des universités périphériques par rapport aux universités de la métropole. - Diminution des financements des collectivités.

IV - PLAN D' ACTIONS POUR LE CQ 2015-2019

1. Une démarche Système Global d'Information et une stratégie numérique d'établissement:

L'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrèsis renforce sa **démarche globale** concernant l'utilisation du numérique en appui de ses différentes activités. S'appuyant sur son **schéma directeur** et les priorités de sa stratégie de développement, intégrant les orientations nationales (stratégie numérique pour l'enseignement supérieur et la recherche, plan France Université Numérique) et l'articulation avec l'UNR Nord Pas de Calais (cf Annexe), l'établissement consolide ses actions dans le domaine des TIC. Le développement de l'université numérique renvoie à des **enjeux** de modernisation et de pilotage de l'établissement, de réussite et d'insertion professionnelle d'une génération qui a de nouveaux modes de vie, d'information et de communication, de formation tout au long de la vie, de coopération, de lisibilité et de performance pour la recherche et les partenariats avec le monde économique.

L'Université mise ainsi sur une **démarche structurante**, d'incitation, de soutien à la **mutualisation** pour conduire une politique forte de développement du numérique en appui de ses activités; ce travail d'ampleur et de continuité est important car il affecte d'une manière significative les nouveaux modes d'acquisition des compétences, l'implication

des étudiants, le rôle des enseignants, l'organisation de l'établissement, le mode d'ouverture au monde économique et d'une manière générale à la société.

Déjà engagée dans une démarche d'accompagnement pour **l'usage du numérique** en lien avec les démarches régionales et nationales, l'Université s'inscrit ainsi dans ces perspectives de développement du numérique et consolidera la stratégie de modernisation et d'accompagnement nécessaire à sa réussite.

2. Un système d'information en appui de l'organisation, des services aux usagers et au pilotage :

La démarche d'urbanisation du système d'information sera poursuivie en lien notamment avec la mise en place d'un **référentiel complet** sur l'ensemble des domaines fonctionnels du système global d'information. Le domaine de la **gestion des ressources humaines** devra évoluer pour un **système plus intégré** (Siham). De même le **domaine de la recherche** devra être développé pour disposer d'une base d'informations plus structurée sur les activités de recherche et de valorisation et pour assurer la gestion globale des moyens. Une organisation plus forte en terme de gestion de projets et un développement des **procédures organisationnelles** pour les différents domaines SI constitueront un axe de progression dans la consolidation du système d'Information. De même le **plan de formation** sera renforcé pour assurer un usage efficient des différentes applications déployées.

Pour développer l'appui au pilotage et organiser le partage d'informations au sein de l'établissement, un **Système d'Information Décisionnel** (SID) sera mis en place rapidement. La démarche vise ainsi à exploiter de façon coordonnée des données de l'ensemble des activités de l'établissement, apporter une information facilitant la prise de décision par les responsables concernés par le pilotage de l'université, apporter une vision transversale de données provenant des différents domaines. Ce SID permettra de produire des **tableaux de bord** structurés, une analyse multidimensionnelle, de disposer de simulations, d'avoir ainsi des visions sur plusieurs périodes (historique) et une vision prospective. Il permettra de faciliter **l'accès à l'information** en fonction des niveaux de responsabilité au sein de l'établissement.

La **gestion électronique de documents** et la **dématérialisation** de processus administratifs seront poursuivies dans des objectifs de modernisation, d'efficacité et de **partage d'informations**.

La démarche de **patrimoine numérique** sera poursuivie en poursuivant d'une part les mesures d'accompagnement et en couvrant d'autres domaines (mémoires, publications, documents administratifs..).

3. Une généralisation des usages du numérique en appui des activités de formation, d'apprentissage et de vie universitaire :

Pour accompagner l'étudiant dans ses études, l'Université généralisera **l'usage du numérique** pour faciliter la recherche documentaire, l'accès aux supports de formation, la communication avec les équipes pédagogiques, l'accès aux informations de scolarité et de vie universitaire; elle encouragera également les nouveaux dispositifs de type coopératif en mode projet. Pour favoriser notamment la **réussite en licence**, des dispositifs d'auto-évaluation seront implémentés pour favoriser les remises à niveau; de même des contenus en ligne adaptés à la progression de l'étudiant seront proposés.

La **formation et l'accompagnement** à l'usage des outils numériques constituent des actions indispensables pour mener un développement efficient de la politique numérique (culture du numérique pour les étudiants, certification C2I, accompagnement « tuteur TIC », modernisation appuyée par le numérique pour le personnel).

L'accompagnement des enseignants en production de ressources, conseil pour l'élaboration des scénarios pédagogiques, formation et aide à l'usage de la plate-forme de formation devront être consolidés par la cellule Tice pour favoriser **l'intégration du numérique** dans les parcours de formation.

L'Université favorisera également des **nouvelles modalités d'apprentissage** (formation à distance, mode hybride, MOOC) pour répondre notamment aux attentes de publics nouveaux ou plus spécifiques, en visant également les certifications de compétences dans certains domaines reconnus.

Ces innovations et nouveaux modes d'apprentissages seront rendus visibles non seulement pour permettre de développer **l'attractivité** vis à vis des étudiants, mais également vis à vis du **monde professionnel** en présentant notamment les **nouvelles compétences** acquises par les étudiants grâce à l'utilisation des outils numériques dans le cadre des formations.

L'établissement encouragera la mise en place d'espaces nouveaux pour les étudiants au sein des composantes de formation pour offrir des lieux multifonctions adaptés à l'usage des services numériques en mobilité.

4. Des nouveaux dispositifs d'échanges, de valorisation et de mise en relation avec les différents acteurs et partenaires :

En lien avec l'évolution des applications métier du domaine fonctionnel « scolarité et vie de l'étudiant », il sera déployé un dispositif numérique pour la constitution d'un **réseau des anciens** favorisant la relation avec les étudiants en formation, les relations entreprise, le suivi de l'insertion professionnelle. De même sera déployé un **e-portfolio** (compétences, évaluation, pédagogie) en lien avec le SI et l'environnement numérique de l'étudiant.

D'une manière générale, l'évolution des services numériques prendra en compte les nouveaux modes d'accès en mobilité.

Des dispositifs nouveaux seront déployés tels des **services communautaires collaboratifs**. Ils contribueront à développer la relation entre les différents acteurs de l'établissement et les partenaires extérieurs tout en développant l'attractivité, le sentiment d'appartenance, l'échange de la connaissance.

Les dispositifs numériques mis en œuvre et les développements seront adaptés à la stratégie de communication et **l'évolution des médias**.

5. Des infrastructures adaptées à un déploiement généralisé du numérique :

Les infrastructures d'hébergement devront être consolidées pour assurer la **qualité de service** requise aujourd'hui pour la généralisation de l'usage du numérique; des évolutions sont à prévoir compte-tenu des besoins en **archivage pérenne**, pour les **plans de reprise d'activité**.

Les **moyens de calcul intensif** et de stockage de données seront renouvelés pour répondre aux besoins de plus en plus importants en modélisation/simulation pour la recherche. Il se feront également en lien avec une stratégie de partenariat avec le monde industriel et des entreprises locales nécessitant des ressources complémentaires de calcul, dans le cadre du développement des activités de la Technopole et sur des coopérations notamment dans le domaine des transports.